ESTIMATES

Office of the Auditor General of Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2004

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 2004

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/57-2004
ISBN 0-660-62662-4

Foreword

In the spring of 2000, the President of the Treasury Board tabled in Parliament the document "Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada". This document sets a clear agenda for improving and modernising management practices in federal departments and agencies.

Four key management commitments form the basis for this vision of how the Government will deliver their services and benefits to Canadians. In this vision, departments and agencies recognise that they exist to serve Canadians and that a "citizen focus" shapes all activities, programs and services. This vision commits the Government of Canada to manage its business by the highest public service values. Responsible spending means spending wisely on the things that matter to Canadians. And finally, this vision sets a clear focus on results – the impact and effects of programs.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens on behalf of ministers. Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective performance reporting (provided in the *Guide to Preparing the 2004 Departmental Performance Report*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/03-04/guidance/table-of-contents_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes - benefits to Canadians and Canadian society - and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets the department's performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

In performance reports, departments and agencies strive to respond to the ongoing and evolving information needs of parliamentarians and Canadians. The input of parliamentarians and other readers can do much to improve these reports over time. The reader is encouraged to assess the performance reports of organisations according to the established principles, and provide comments to departments and agencies to help them improve in their next planning and reporting cycle.

This report is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site:
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dpre.asp

Comments or questions can be directed to:
Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Office of the Auditor General of Canada

2003–04 Estimates

Performance Report

Approved

Sheila Fraser, FCA
Auditor General of Canada

Honourable Ralph Goodale, P.C., MP
Minister of Finance

For more information contact

Communications
Office of the Auditor General of Canada
240 Sparks Street
Ottawa, Ontario
Canada, K1A 0G6

Telephone: (613) 995-3708 or 1-888-761-5953
Fax: (613) 957-0474
E-mail: Communications@oag-bvg.gc.ca
Web site: www.oag-bvg.gc.ca

Table of Contents

Section I—Message from the Auditor General of Canada 1

Management's representation statement of responsibility 3

2003-04 performance highlights 4

Section II—Context 7

Who we are: An Officer of Parliament 8

What we do: Legislative auditing 9

Who we serve 9

Our governance structure 10

How we maintain our accountability 11

How we assess our work 12

What were our unintended impacts? 13

Section III—Reporting on Results 15

Our strategic outcome and results chain 15

Performance results 15

Reporting to Parliament 15

Useful to Parliament 17

Engaging Parliament 18

Contributing to legislative and oversight work 19

Endorsement of our recommendations by Parliament 21

How well our recommendations are implemented 22

Progress toward sustainable development 23

Perceptions of our performance from the organizations we audit 23

Communicating our message to the media and public 25

Territorial governments 26

Legislative auditors and professional organizations 26

The Fellowship Program 27

The Office employs professionals 28

Employee satisfaction 28

Employment equity 28

Official languages 29

Operating effectively 29

Section IV—Financial Performance 33

Parliamentary appropriations used 33

Full-time equivalents used 33

Cost of operations 33
Performance audits and studies 34
Annual financial audits of Crown corporations, territorial governments, and other organizations 35
Audit of the summary financial statements of the Government of Canada 37
Sustainable development monitoring activities and environmental petitions 37
Special examinations of Crown corporations 38
Assessments of agency performance reports 38
Professional practice 38
Space renewal 39
Financial tables 40
Financial statements 44
Notes to the financial statements for year ended 31 March 2004 50

Section V—Other Information 57
What's new in the *2003—04 Performance Report* 57
Statutory reports 57
Web site references 58
Methodological endnotes 60

Section I—Message from the Auditor General of Canada

Sheila Fraser, Auditor General of Canada
Photo by Michael Bedford

I am pleased to present the Office's *2003–04 Performance Report.*

As Auditor General, I serve Parliament by furnishing the independent information, advice, and assurance it needs to effectively hold the government to account for its stewardship of public funds. Our audits help parliamentarians consider such issues as accountability, performance, compliance with laws and regulations, and environmental consequences in their work.

My Office provides answers to important questions. Our financial audits indicate whether the government is keeping proper accounts and records and presenting its financial information fairly. This offers assurance on the credibility of government financial reports.

Our performance audits go beyond the numbers to show whether government programs are being managed with due regard to economy, efficiency, and the environment, and with measures in place to determine effectiveness. Performance auditing examines management practices, controls, and reporting systems with a focus on results, and makes recommendations for improvement.

Recently, it became apparent that the term we were using for this type of auditing—value-for-money—could lead to confusion about our role. It is ultimately Parliament's job to judge whether government programs are delivering value for money; it is our job to assess the performance of government in managing those programs. Thus calling what we do "performance auditing" is more accurate; it is also more consistent with international usage.

It would be difficult to present our *2003–04 Performance Report* without mentioning the unprecedented attention certain audits received. The first one, tabled in September 2003, was our *Report on the Office of the Privacy Commissioner of Canada,* which was done in response to a request from the House of Commons Standing Committee on Government Operations and Estimates. The second was our government-wide audit of sponsorship, advertising, and public opinion research, which became public in February 2004. Both these audits confirmed serious shortcomings and led to significant attention from the Standing Committee on Public Accounts and the government.

This year saw a ground-breaking achievement in government accounting—it was the first time that the Government of Canada presented its summary financial statements using full accrual accounting. This move, which my Office has been encouraging for some time, required considerable effort on the part of many public servants, as well as my auditors. All those involved can be justly proud that they have contributed to a more accurate picture of the government's financial position.

The Office's credibility with Parliament and Canadians rests largely on the quality of our work. In 2003–04, we were involved in three key initiatives to improve our audit practice.

- The first was an international peer review of our performance audit practice. I am proud to say that we were the first national audit office in the world to request such a review by a team of our international peers. The review concluded that the Office's policies and processes reflect recognized standards of professional practice and are implemented effectively to produce independent, objective, and reliable information for Parliament.

There are always opportunities to do better, however, and the review team made several constructive suggestions for improving our performance audit practice that we will be acting on in 2004–05. One of these was to formulate recommendations that are more specific and action-oriented. We have been consulting with our stakeholders to develop new guidance for our auditors, which will be complemented by training. Over time, this change should result in more of our recommendations being fully implemented by government departments and agencies, which will bring us closer to the ultimate outcome we seek—better managed and more accountable government.

The Public Accounts Committee reported to Parliament that the international peer review was an "independent and external confirmation of the soundness of the Office's value-for-money practice" and that it "provides additional assurances about the integrity of the accountability process of the Office of the Auditor General of Canada and adds credibility to its efforts."

- The second initiative was the final phase of a multi-year project to modernize our financial audit practice. Specifically, we introduced a new electronic software package complete with supporting audit methodology and guidance, and continued our work on evaluating internal financial control systems in selected departments and agencies, as well as Crown corporations and other entities. With this new technology, methodology, and training now in place, we are beginning to reap the benefits of our investment: more risk-focused audits, more timely recommendations to departments and agencies, and ultimately lower audit costs.

- The third initiative was a three-year strategy to strengthen our role in ensuring that the federal government's policies and programs consider the environment and foster sustainable development. We acquired this role in 1995 with the expansion of our mandate and the establishment of the position of Commissioner of the Environment and Sustainable Development within our Office. Auditing most areas of the federal government puts us in a good position to ask whether departments and agencies are paying attention to their impact on the environment, and to recommend necessary improvements. In the future, we intend to be more systematic in our efforts and to provide our auditors with better tools to do their work.

This report confirms that our work makes a difference in the way government operates. Parliamentarians indicate that they find our work useful and not only do the organizations we audit accept our findings, they also act on our recommendations, as demonstrated by our annual status report.

Behind all our achievements is an exceptionally competent, professional, and dedicated work force. While there is still, and always will be, room for improvement, our latest employee survey indicates that our efforts to make the Office a rewarding and respectful place to work are bearing fruit. I'm pleased to say that our employees continue to express a high-degree of satisfaction and pride in the Office. I would like to thank each and every one of them for their unique contribution to the Office's success over the past year.

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA
Auditor General of Canada

13 September 2004

Management's representation statement of responsibility

The management of the Office of the Auditor General of Canada is responsible for preparing this *2003–04 Performance Report*. The report was prepared under the direction of the management of the Office and in accordance with Treasury Board guidelines on performance reporting to Parliament.

In meeting its reporting responsibility, management has established and followed policies and procedures and systems of internal control designed to provide reasonable assurance of the fairness and reliability of performance information. The Office is gradually improving its financial and performance information, introducing new measures, and enhancing the data collection for others. Plans for this improvement are indicated in the report. However, this is the best information available, and management considers it reasonable for the purpose of preparing this performance report. Some of the information is based on management's best estimates and judgments. Limitations on report the quality of the data provided are disclosed in the report.

The Office's Executive Committee oversees management's preparation of the performance report and approves the final version. The Audit Committee, chaired by an external person, reviews the report and provides advice to the Executive Committee on the performance information.

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA
Auditor General of Canada

Mary Clennett

Mary Clennett, CA
Comptroller and
Senior Financial Officer

Ottawa, Canada
13 September 2004

2003-04 performance highlights

Performance results

The following are highlights for our 2003–04 performance results. For detailed information, see Section III—Reporting on Results on page 15.

- **Over half of parliamentarians we surveyed consider that the recommendations and findings of the Office had a positive impact on their committee work.**

  We conducted our survey in 2002 and intend to survey parliamentarians again in the future. We did not conduct a survey in 2003–04 as planned due to changes in government leadership and the federal election. For details see page 17.

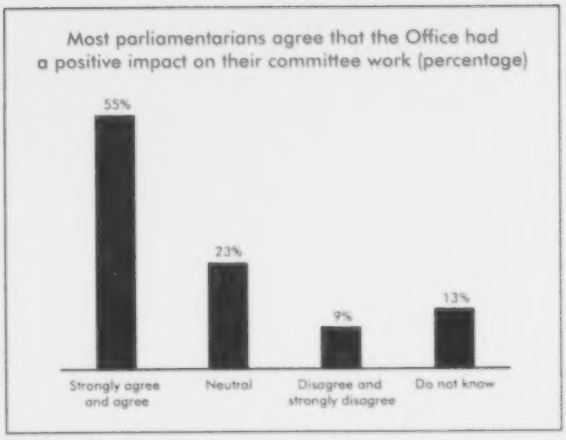

- **We participated in 39 parliamentary hearings and briefings.**

  Twenty-two of those hearings and briefings were with the Standing Committee on Public Accounts, while seventeen of them were with other standing committees or Senate committees. We participated in fewer hearings in 2003–04 because the Public Accounts Committee spent many weeks reviewing our audit of the Sponsorship Program. As a result, less time was available for our other audits to be reviewed. For details see page 18.

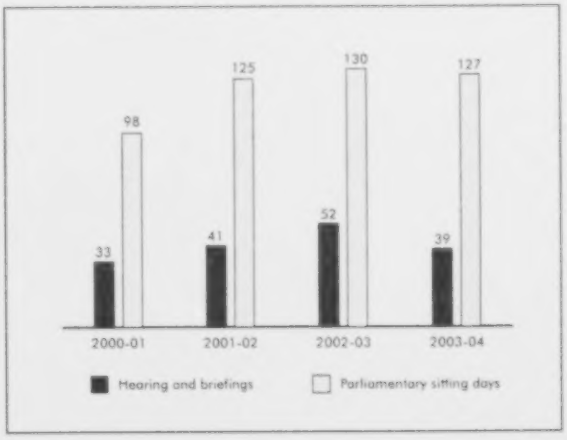

- **The Standing Committee on Public Accounts endorsed 62 percent of our recommendations that it reviewed in 2002–03.**

  The Public Accounts Committee also requested departments to submit action plans and progress reports on implementing recommendations made in our reports. For details see page 21.

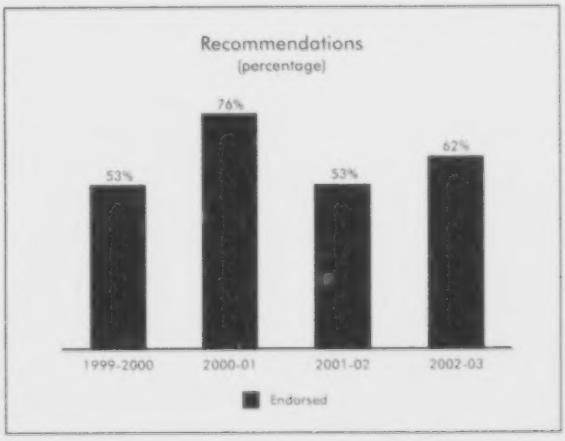

- **Departments and agencies fully implemented 45 percent of our 1999 recommendations.**

  This area continues to be a challenge for the Office. In 2002, we modified this performance indicator to better measure how departments are implementing our recommendations. In 2004, we will establish a baseline that will enable us to set a target. For details see page 22.

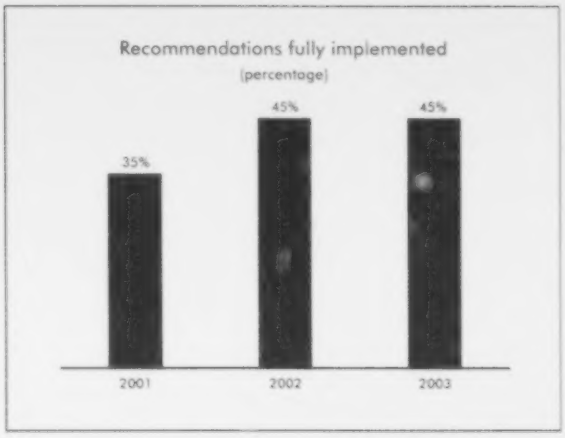

- **Overall, the majority of organizations we audit are satisfied that our audits add value.**

  Chief financial officers and audit committee chairs found that 75 percent of our annual financial audits were good or very good at contributing value to the organization. Deputy ministers (or equivalents) found that 47 percent of our performance audits were good or very good at contributing value to their organization. Where organizations have suggested improvements, we are taking corrective action. For details see page 23.

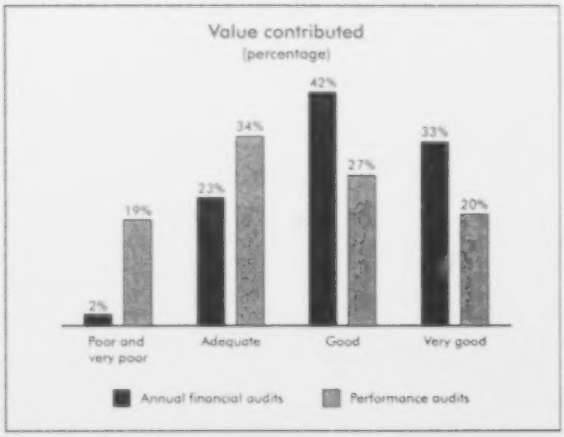

Financial performance

The following highlights our 2003–04 financial performance. For detailed information, see Section IV—Financial Performance on page 33.

- The net cost of operations for the Office was $79.4 million; the Office used $71.8 million of the $74.4 million in parliamentary appropriations approved. Accounting for services provided without charge, capital assets, and employee benefits make up the difference between the net cost of operations and the use of parliamentary appropriations. The Office employed 558 full-time equivalent (FTE) employees, which represented 96 percent of our budget for 580 FTEs.

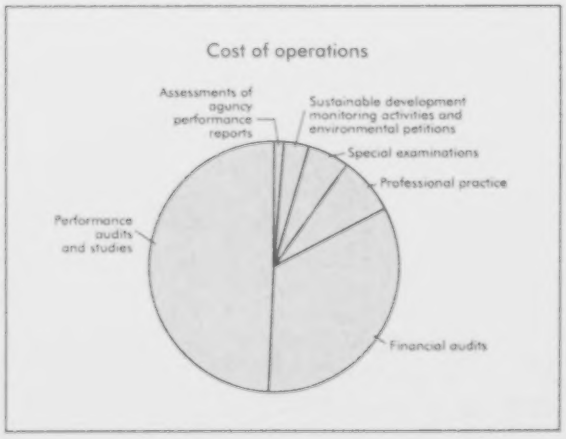

- We reported on the results of 32 performance audits; over 100 financial statement audits, including that of the Government of Canada and the three territorial governments; 7 special examinations of Crown corporations; and 3 assessments of agency performance reports.

105-01166/

Section II—Context

The Office of the Auditor General encourages well managed and accountable government for Canadians. Our work is guided by a strategic plan that outlines our vision and values (Exhibit 1).

Exhibit 1 — A strategic plan for the Office of the Auditor General of Canada

Our vision

An independent audit office serving Parliament and the well-being of Canadians, widely respected for the quality and impact of our work.

We Promote

- Accountable government
- An ethical and effective public service
- Good governance
- Sustainable development
- The protection of Canada's legacy and heritage

We do this by

- Conducting independent audits and studies that provide objective information, advice and assurance to Parliament, government, and Canadians.
- Working collaboratively with legislative auditors, federal and territorial governments, and professional organizations.
- Providing a respectful work place in which our diverse workforce can strive for excellence and realize their full career potential.

Our values

1. Serving the public interest
2. Independence and objectivity
3. Commitment to excellence
4. Respectful workplace
5. Trust and integrity
6. Leading by example

Who we are: An Officer of Parliament

The Auditor General is an Officer of Parliament. We are independent from the government and report directly to Parliament; our relationship with parliamentarians is key to our effectiveness (Exhibit 2).

Exhibit 2 — The Auditor General's role as an Officer of Parliament

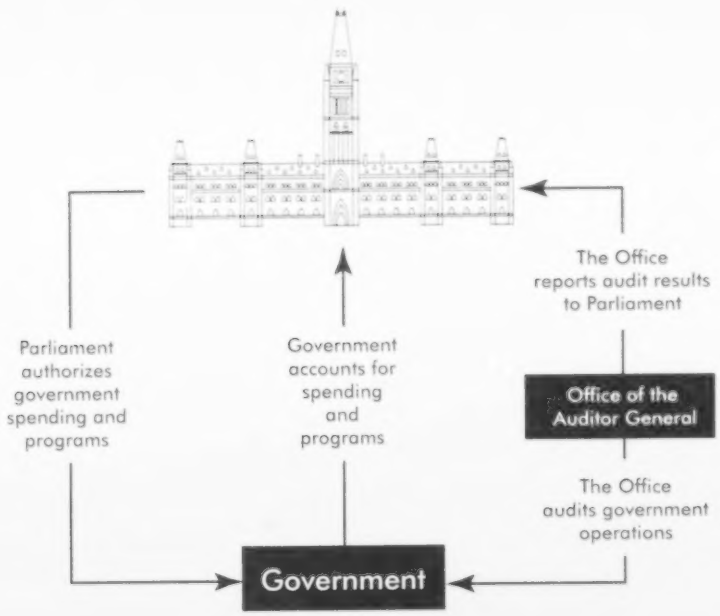

The *Auditor General Act*, the *Financial Administration Act*, and other acts and orders-in-council set out the duties of the Auditor General. These duties relate to legislative auditing and monitoring of federal departments and agencies, Crown corporations, territorial governments, and other entities that include international organizations.

Objectivity and independence. Maintaining our objectivity and independence from the organizations we audit is critical. Our independence is assured by a broad legislative mandate, freedom from certain government controls, and a 10-year mandate for the Auditor General.

Additional mechanisms are in place to ensure the independence of the Office:

- The Auditor General's 10-year term is not renewable.
- The reports of the Auditor General are presented directly to Parliament.
- The Auditor General is accountable to Parliament and not to the government of the day.
- The Auditor General can request from federal and territorial organizations information that is needed to carry out the Office's mandate.
- Funded by Parliament, the Office does not receive fees for its services from the departments, agencies, and Crown corporations that it audits.

- As a separate employer, the Office appoints its employees, has its own classification standards, and performs human resource functions including determining the terms and conditions of employment.
- Auditors ensure their independence by following the Canadian Institute of Chartered Accountants' standards and the Office's audit standards and practices and Code of Values, Ethics, and Professional Conduct.

The challenge we face with funding. The Office is funded by Parliament, however, we negotiate the level of funding with the Treasury Board Secretariat. The existing process is not sufficiently independent to ensure that our budget is appropriate to meet Parliament's expectations. This has not yet caused a problem, and we are satisfied that the Office will be adequately resourced in the coming year.

The level of funding should be determined in an objective manner. We believe this process should be corrected, so there is no possibility of influence, real or perceived. We are discussing alternative mechanisms with the Secretariat for determining the Office's future funding requirements. However, these discussions have now been underway for three years and we are concerned with the lack of progress.

What we do: Legislative auditing

We assist Parliament in its work related to the authorization and oversight of government spending and operations. We conduct independent audits and studies that provide objective information, advice, and assurance to Parliament, government, and Canadians. With our legislative auditing product lines, the Auditor General answers many important questions (Exhibit 3).

Supporting and promoting accountability is an important part of our work with Parliament. Our audit reports are tabled in the House of Commons and provide members of Parliament with objective information to help them examine the government's activities and hold it to account.

Who we serve

The Auditor General's primary relationship is with the House of Commons' Standing Committee on Public Accounts. In turn, much of the work of the Public Accounts Committee draws on the work of the Office. The Standing Committee on Environment and Sustainable Development, the Standing Senate Committee on National Finance, and other parliamentary committees also rely on our work. Committee hearings are an important means to promote awareness and understanding of the issues covered in our reports. Hearings also help gain departmental and agency commitment to implement our recommendations.

After the hearings, the committees may report and make recommendations to the government. The audited departments and agencies are generally expected to report back on what they have done in response to the recommendations.

In addition, we assist the boards of directors of Crown corporations in fulfilling their governance responsibilities through our annual financial statement audits and special examinations. As the legislative auditors of the three territories, we work with government officials and managers of territorial corporations to identify issues of mutual concern, improve systems and processes, and promote improved public accountability.

Exhibit 3 — The Auditor General answers many important questions

Product lines of legislative auditing[1]	Questions
Performance audits and studies of departments and agencies, including audits on the environment and sustainable development[2]	Are programs well managed? Are they running economically and efficiently, and with due regard to their environmental effects? Does the government have the means to measure their effectiveness?
Audit of the summary financial statements of the Government of Canada[3]	Is the government presenting fairly its overall financial situation?
Financial audits of Crown corporations,[4] territorial governments[5], and other organizations	Is their financial information presented fairly, and are they complying with their legislative authorities?
Special examinations of Crown corporations[6]	Do their systems and practices provide reasonable assurance that assets are safeguarded, resources are managed economically and efficiently, and operations are carried out effectively?
Sustainable development monitoring activities and environmental petitions[7]	Are departments meeting the objectives and implementing the plans set out in their sustainable development strategies? Are ministers responding as required to environmental petitions?
Assessments of agency performance reports[8]	Are the agencies presenting their performance information fairly and in a reliable way?

1 These product lines are explained in more detail in the *Auditor General Act* (sections 5, 6, 7, and 23) and the *Financial Administration Act* (Part X).

2 These audits are published up to four times a year in the reports of the Auditor General of Canada and the Commissioner of the Environment and Sustainable Development.

3 The report and observations of the Auditor General on the summary financial statements of the Government of Canada are published annually in the Public Accounts of Canada, Volume I.

4 These audits are published annually in the statutory reports of these organizations.

5 These audits are published annually in the public accounts of the territorial governments of the Yukon and Northwest Territories, and Nunavut.

6 Special examinations are a form of performance audit and are required for most Crown corporations, at least once every five years. Their reports are addressed to the board of directors of the corporations. The 2004 federal Budget proposes that special examinations, conducted by the Auditor General, be tabled in Parliament and posted on the Web site of each Crown corporation.

7 Environmental petitions are available on the Office of the Auditor General's Web site.

8 These assessments are submitted annually to the Canadian Food Inspection Agency, Parks Canada, and the Canada Customs and Revenue Agency and published annually in the statutory reports of these organizations.

Our governance structure

The Office's Executive Committee provides overall professional and administrative direction for the Office. It sets Office policy and oversees all aspects of management and operations in the Office. It comprises the Auditor General, the Deputy Auditor General, the Commissioner of the Environment and Sustainable Development, and ten assistant auditors general.

The Auditor General receives advice from a number of external committees:

- The Audit Committee provides an oversight role on the quality of audit practices and internal controls. The Committee is made up of senior Office auditors and is chaired by a retired senior executive from the private sector.

- The Panel of Senior Advisors is composed of representatives from business, the accounting profession, the academic community, and other parties. It provides strategic advice on the work of the Office.
- The Panel of Advisors on First Nations' Issues includes Aboriginal and non-Aboriginal leaders. It advises the Auditor General on matters affecting Canada's First Nations peoples.
- The Independent Advisory Committee, made up of senior accountants and financial consultants, advises the Auditor General on the audits of the financial statements of the Government of Canada, Crown corporations, territorial governments, and other organizations. The Committee also helps the Auditor General monitor developments in the accounting and auditing profession and consider their impact on the Office.

The Commissioner of the Environment and Sustainable Development receives advice from an external committee:

- The Panel of Environmental Advisors, made up of representatives from environmental groups, industry, former public servants, and the academic community, advises the Commissioner on her work and on environmental and sustainable development matters.

The Office also establishes audit advisory committees for all performance audits and studies and for most special examinations. Members are drawn from inside and outside the Office and are selected on the basis of their skills, insights, relevant knowledge, and experience. These committees provide advice to the audit teams on the objectives and general approach of the audit and on the significant matters and findings that are to be reported.

Further information on the Office's organization is available on our Web site under About Us.

How we maintain our accountability

Who audits the Auditor General? Each year, an external auditor appointed by the Treasury Board Secretariat audits the Office's financial statements. Our financial statements are prepared on a full accrual basis of accounting in accordance with generally accepted accounting principles. These financial statements are included in this report on page 44. As part of our quality control process, the Office is also subject to peer reviews, practice reviews, and internal audits (see "How we assess our work," on page 12).

Accountability to Parliament. The Auditor General, like government departments, submits annual Estimates documents to Parliament. The Public Accounts Committee calls on the Auditor General to explain the Estimates documents and to discuss our reports on plans and priorities and performance as well as our management practices.

Accountability for sustainable development. Twenty-five federal government departments and agencies are required to prepare sustainable development strategies and to update them at least every three years. The most recent strategies cover 2004–06. While the Office is not required to table a strategy, we do so voluntarily. Our current strategy was tabled in Parliament in February 2004.

How we assess our work

The Office's audit work is guided by a rigorous methodology and quality management framework intended to provide reasonable assurance that the Office conducts its audits in accordance with established standards of professional practice and with due regard to economy, efficiency, effectiveness, and the environment.

Our Strategic Planning and Professional Practices group conducts reviews of the Office's audit operations and management and administration activities to ensure that they conform to standards and policies and to identify areas for improvement.

The Office's Audit Committee plays an oversight role for our audit practices and internal controls, and approves plans for internal audits and practice reviews. The committee met six times in 2003–04 during which it

- reviewed the Office's financial statements, suggested improvements, and recommended their approval to the Auditor General;
- examined the drafts of the *Report on Plans and Priorities* and the *Performance Report*; and
- reviewed all practice review and internal audit findings.

In 2003–04, the Office published the results of its practice reviews, internal audits, and peer review (Exhibit 4). Executive summaries of these reports are available on our Web site.

Exhibit 4 — Practice reviews, internal audits, and peer review conducted in 2003–04	Completed in 2004
Practice Review Report Special Examination Product Line — Round Four	February
Practice Review Report Performance Audit Product Line — Audits Reported in 2003	May
Practice Review Report Annual Audits Completed in Fiscal Year 2003	May
Internal Audit Report — Security at Regional Offices	January
Internal Audit Report — Travel	January
International Peer Review of the Value for Money (performance audit) Practice of the Office of the Auditor General of Canada	February

Practice reviews. We conduct practice reviews of the Office's product lines, including financial and performance audits and special examinations, by assessing them for quality and compliance with Office policies and professional standards. The practice reviews assure the Auditor General that the Office is carrying out its audit responsibilities and help identify good practices. In 2003–04, we conducted three practice reviews on special examinations, performance audits, and annual financial audits.

Internal audits. We audit the Office's management and administration practices. The audits assure the Auditor General that the Office is complying with government and Office policies. They provide managers with assessments and recommendations on the activities reviewed. We also prepared a long-term internal audit plan for 2004–05 to 2006–07. The executive summary of this long-term internal audit plan is available on our Web site.

The 2003 international peer review of our performance audit practice. The Auditor General asked the international audit community if they would be interested in participating in a review of the Office's performance audit practice. This was the first time that the legislative audit practice of a national audit office would be assessed by a team of its international peers.

The international peer review assessed the extent to which the Office's performance audit practice reflects recognized standards of professional practice, and is operating effectively to produce independent, objective, and supportable information that Parliament can rely on to examine the government's performance and hold it to account.

The review team reported that the Office's performance audit practice was suitably designed and operating effectively to achieve its objectives.

In March 2004, we presented the international peer review report, together with our action plan to address suggestions for improvement to the Public Accounts Committee. The report and our action plan are available on our Web site.

Review of our financial audit practice. The provincial institutes of chartered accountants review the professional standards of the Office's financial audits, and whether our training of chartered accounting students meets the requirements for certification. In the last five years, the financial audit practices of our regional offices and Ottawa office have been reviewed. The reviews concluded that professional standards were being followed in all cases and that the requirements for certification were being met.

What were our unintended impacts?

We are always watching for any unintended impacts of our work. We try to avoid proposing unnecessary, or excessive controls or systems so that management in the organizations we audit can focus on priority areas. In some cases, government organizations are undergoing significant changes and resource reductions, and implementing our recommendations could require additional resources. Any significant findings we raise can create additional pressures on resources or affect employee morale. As well, reported cases of mismanagement may have a negative effect on public confidence in the government. Finally, organizations may implement excessive controls that go beyond the scope of our recommendations.

We have implemented various techniques, such as conducting surveys of senior management, to provide valuable information for identifying and measuring unintended effects. We are currently exploring ways of using this tool to assess any unintended effects of our audits.

Section III—Reporting on Results

Our strategic outcome and results chain

The Office uses a results chain to describe its long-term result and strategic outcome (we contribute to a well-managed and accountable government for Canadians) and to show how it expects to make a difference for Canadians. The results chain links what we deliver (audits, studies, opinions, information, and advice) to our long-term result. It also describes the various stakeholders and their contributions to improving government operations. We reviewed the results chain in 2003–04 to improve its usefulness and clarity (Exhibit 5).

We have made improvements to our performance measurement and reporting systems in recent years. In the next two years, the Office will strengthen its results chain by identifying its medium-term results for its largest product lines. By March 2005 we will develop indicators, and by March 2006 we will establish a baseline and, where appropriate, set targets.

Performance results

Our strategic plan describes what we do and how we do it.

- We conduct independent audits and studies that provide objective information, advice, and assurance to Parliament, government, and Canadians.
- We work collaboratively with legislative auditors, federal and territorial governments, and professional organizations.
- We provide a respectful work place in which our diverse workforce can strive for excellence and realize their full career potential.

We conduct independent audits and studies that provide objective information, advice, and assurance to Parliament, government, and Canadians.

Reporting to Parliament

We assist Parliament in its work related to the authorization and oversight of government spending and operations. Our work covers financial and performance reporting, accountability, and compliance with governing authorities.

We maintain good working relationships with parliamentarians; we ensure that they are aware of our audit findings and that our reports are useful to them. For example, we inform parliamentary committees of audits that are relevant to their mandates, and we attend many hearings to better inform parliamentarians of our audits.

Exhibit 5 — Results chain

Our resources (inputs)

Net cost of program: $79.4 million, 558 full-time equivalent employees

What we do (activities)

- Conduct performance audits and studies
- Conduct financial audits of Crown corporations, territorial governments, and other organizations
- Conduct audit of the summary financial statements of the Government of Canada
- Conduct sustainable development monitoring activities and environmental petitions
- Conduct special examinations of Crown corporations
- Conduct assessments of agency performance reports
- Testify at parliamentary hearings

What we deliver (outputs)

Audits, reports, studies, opinions, information, and advice

Our short-term results (immediate outcomes)

Support for our role and work is maintained

- Our work is useful to Parliament and federal and territorial organizations
- Audits provide parliamentarians, senior management, and boards of directors with confidence in financial and non-financial information and in the controls of the systems that produce the information
- Organizations we audit accept our findings and recommendations

Parliament and federal and territorial organizations are engaged in the audit process

- Parliamentary committees engage in hearings or briefings on issues we report
- Management, audit committees, and boards of directors understand audit reports and follow up on issues we report

The media are informed

- The media appropriately reflect our messages

Parliament is better informed

- Parliamentarians are knowledgeable about our messages

Our medium-term results (intermediate outcomes)

Parliament holds government to account

Parliament

- Considers issues of accountability, performance, compliance with authorities, and environmental and sustainable development in its legislative and oversight work
- Reflects our messages in its debates
- Endorses our recommendations through its committees

Our work is relevant to federal and territorial organizations, departments, agencies, and Crown corporations

Government

- Implements appropriate governance and accountability regimes
- Improves the relevance, accuracy, reliability, and timeliness of financial and non-financial information to Parliament

Organizations we audit

- Implement our recommendations and use best practices
- Meet the commitments made in their sustainable development strategies
- Comply with authorities and adhere to financial reporting standards
- Minimize unintended impacts

The public is well informed

- Public debates use our messages

Our long-term result (end outcome)

We contribute to a well-managed and accountable government for Canadians

- An ethical public service
- Public confidence in government institutions
- Programs that foster sustainable development
- Effective, efficient, and economical programs

Useful to Parliament

In 2002, we surveyed members of Parliament on their perception of our Office, our credibility, our performance, and on issues they would like the Auditor General to address in the coming years. The results highlighted the relevance and usefulness of our work and areas for improvement. For more information see endnote 1 on page 60.

We did not conduct a survey in 2003-04 due to changes in government leadership and the federal election. We intend to survey parliamentarians in the future.

Our short-term result

Our work is useful to Parliament.

What we achieved

- Fifty-five percent of parliamentarians in 2002 consider that the recommendations and findings of the Office had a positive impact on their committee work.
- Ninety-four percent of the Standing Committee on Public Accounts and seventy-four percent of parliamentarians in 2002 agreed that the Auditor General's appearance at committee meetings is helpful.
- One hundred percent of the Standing Committee on Public Accounts indicated that the Office added value to their decisions.

In 2002, 55 percent of parliamentarians agreed that the recommendations and findings of the Office had a positive impact on their overall committee work (Exhibit 6).

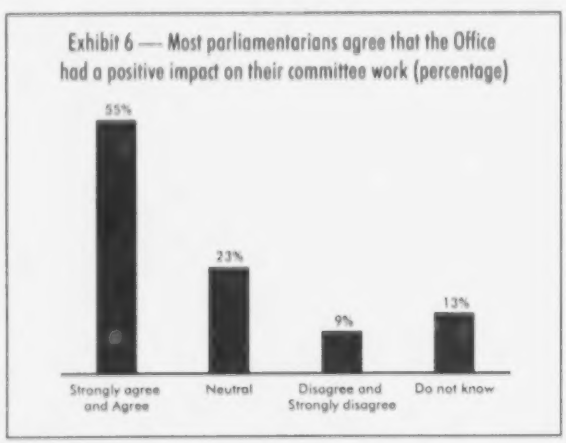

Our short-term result

Audits provide parliamentarians with confidence in financial and non-financial information and in the controls of the systems that produce the information.

What we achieved

Seventy-six percent of the Standing Committee on Public Accounts and fifty-four percent of parliamentarians in 2002 indicated that they were knowledgeable about the findings and recommendations of the Office.

Senators and members of Parliament (in particular members of the Standing Committee on Public Accounts) have told us that they want a more thorough follow-up of departments' progress in implementing our recommendations on key issues. As a result, we are no longer reporting on previous recommendations two years after the original audit. In following up on our recommendations, we now focus on issues that are most significant—specifically, recommendations that are systemic, timely, relevant, higher risk, and are of interest to parliamentarians. We are hoping that this new approach to our follow-up work will result in increased value to parliamentarians' oversight role and responsibilities. Since 2002, we have published two status reports which follow-up on our previous recommendations and are available on our Web site under Reports to Parliament.

Engaging Parliament

Our short-term results

Parliamentary committees engage in hearings or briefings on issues we report.

What we achieved

- We participated in 39 parliamentary committee hearings and briefings, 22 with the Standing Committee on Public Accounts.
- Parliamentary committees reviewed 45 percent of our 2003-04 performance audits.

Parliamentarians are interested in our performance reports findings. In 2003–04, the Office participated in 39 parliamentary hearings and briefings. Over half of those hearings and briefings were with the Standing Committee on Public Accounts, while 17 of them were with other standing committees or Senate committees. We participated in fewer hearings in 2003–04 because the Public Accounts Committee spent many weeks reviewing our audit of the Sponsorship Program. As a result, less time was available for our other audit reports to be reviewed by parliamentary committees (Exhibit 7).

Exhibit 7 — Our participation in hearings and briefings of parliamentary committees

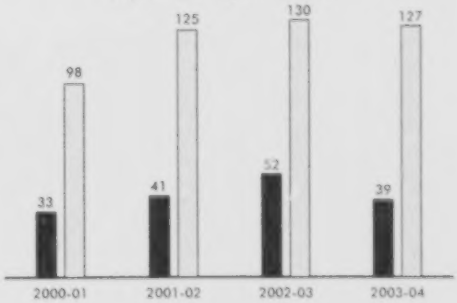

We appeared before the Public Accounts Committee to discuss our *2003–04 Report on Plans and Priorities*, the international peer review of our performance audit practice, and to assist members during their review of the Estimates documents. We attended six parliamentary hearings and briefings on environmental issues including five audits by the Commissioner of the Environment and Sustainable

Development. For the first time, parliamentary committees discussed our audits on environmental petitions and sustainable development strategies.

In 2003–04, forty-five percent of our performance audits were reviewed by parliamentary committees (Exhibit 8). To calculate this percentage, we consider all parliamentary hearings held on one audit as one hearing (see endnote 2 on page 60). Compared to 2002–03, committees reviewed two more audits from our 2003–04 reports—a slight increase over the previous year.

Exhibit 8 — Our performance audits reviewed by parliamentary committees

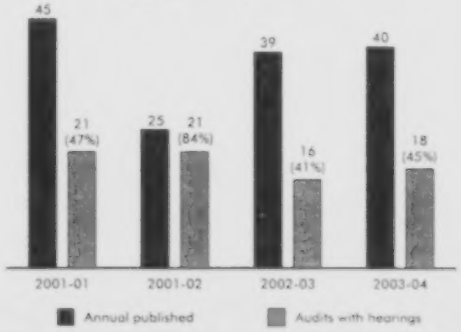

Contributing to legislative and oversight work

Our medium-term result

- Parliamentarians consider issues of accountability, performance, compliance with authorities, and environmental and sustainable development in its legislative and oversight work.

What we achieved

- We provided reports and advice that contributed to the legislative and oversight work of Parliament.

Here are five examples from 2003–04 that illustrate how our work contributes to the legislation and oversight work of Parliament.

1. **The Office of the Privacy Commissioner, September 2003 Report of the Auditor General**

   In spring 2003, the Standing Committee on Government Operations and Estimates held hearings on irregularities in the administration of the Office of the Privacy Commissioner. The Committee asked the Auditor General to audit the management practices of the Office of the Privacy Commissioner. Our audit found a major breakdown of controls over financial management, human resources management, contracting, and travel and hospitality expenditures.

   Following our report, the Public Accounts Committee held three hearings to better understand how some senior managers failed to discharge their obligations. Consequently, the Office of the Privacy Commissioner and the Treasury Board Secretariat developed detailed action plans to implement corrective measures. In 2004, the Secretariat and the Office of the Privacy Commissioner presented joint reports in Parliament that outlined the progress they had made.

2. **The Sponsorship Program, Advertising Activities, Management of Public Opinion Research, November 2003 Report of the Auditor General (chapters 3, 4, and 5)**

Our government-wide audit highlighted several significant and serious issues. We found that

- The government ran the Sponsorship Program in a way that showed little regard for Parliament, the *Financial Administration Act*, contracting rules and regulations, transparency, and value for money.
- The Communications Coordination Services Branch of Public Works and Government Services Canada failed to allow suppliers equitable access to government business and obtain best value in selecting advertising agencies. Most agencies were selected in a manner that did not meet the requirements of the government's contracting policy. In some cases, we could find no evidence that a selection process was conducted at all.
- We also found that overall, public opinion research was managed transparently, with roles and responsibilities clearly defined.

The government has called for a commission of inquiry, appointed a special counsel to recover funds, and launched several reviews. The Standing Committee on Public Accounts held several hearings in an effort to obtain answers to some key questions. The government has since made significant changes to the sponsorship, advertising, and public opinion research programs.

3. **Managing the Safety and Accessibility of Pesticides, 2003 Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development (Chapter 1)**

We examined the Pest Management Regulatory Agency of Health Canada and found deficiencies in how they evaluate new and old pesticides and in monitoring and compliance. The federal government cannot guarantee that the pesticides used everyday meet the current standards for protecting the health of Canadians and the quality of the environment.

The Standing Committee on Environment and Sustainable Development asked the Agency to provide work plans and an annual status report on key issues such as re-evaluating old pesticides. One committee member stated that the Office enabled the committee to apply "the due diligence that the public expects us to give to something as important as the whole issue of pesticides." The Standing Committee on Agriculture and Agri-Food also asked the Agency to provide biannual progress reports and asked the Commissioner of the Environment and Sustainable Development to help them review the reports.

4. **Modernization of Human Resources Management, April 2000 Report of the Auditor General (Chapter 9); Recruiting for Canada's Future Public Service, December 2001 Report of the Auditor General (chapters 2 and 3)**

In February 2003, the government introduced the *Public Service Modernization Act* to update human resource management. The Standing Committee on Government Operations and the Senate National Finance Committee extensively reviewed the legislation. We attended these hearings and noted that the legislation was an improvement over the existing system and would improve human resource management. The Act received Royal Assent in November 2003.

This Act was developed, in part, due to our work in this area and we are committed to reporting to Parliament on the progress made in implementing the legislation.

In April 2000, we published a study on the roles and responsibilities for human resource management in the federal public service. We saw the need to modernize systems and practices. In 2001, the Public Accounts Committee held several hearings and recommended legislative changes and streamlining staffing. The government established a task force to look at modernizing human resources management. In December 2001, we published two chapters on recruitment that outlined principles for a new staffing regime and made recommendations for needed changes to current practices. The Public Accounts Committee held hearings on these chapters and supported our recommendations.

5. Review of the Estimates process

In March 2003 we published *Parliamentary Committee Review of the Estimates Documents,* which provides guidance to committees on reviewing expenditure plans and performance reports. In 2003–04, on four occasions, we helped committees prepare for hearings by discussing how to best review the Estimates. We have received a positive reaction from parliamentarians on the guidance we provide to committees.

Endorsement of our recommendations by Parliament

Our medium-term result

Parliament endorses our recommendations through its committees.

What we achieved

In its reports, the Standing Committee on Public Accounts endorsed 62 percent of our recommendations that it reviewed in 2002–03.

In 2002–03, the Public Accounts Committee endorsed 62 percent of our recommendations, a result that is consistent with the previous year. Committee reports from hearings, in many cases, are issued the following fiscal year; therefore, we are reporting on recommendations from our 2002–03 performance audits (Exhibit 9). To determine the percentage, we calculate the number of audit recommendations reviewed by the Public Accounts Committee and those endorsed in its reports (see endnote 3 on page 60).

Exhibit 9 — Our recommendations endorsed by the Standing Committee on Public Accounts (percentage)

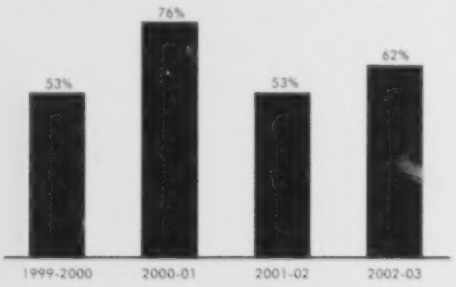

The Public Accounts Committee often requests departments to submit action plans and progress reports on implementing the recommendations made in our reports. We believe that this also represents a strong endorsement of our work.

How well our recommendations are implemented

Our medium-term result

Organizations we audit implement our recommendations.

What we achieved

Departments and agencies fully implemented 45 percent of our 1999 recommendations.

By the end of 2003, 45 percent of our 1999 recommendations were fully implemented and 16 percent had been substantially implemented (Exhibit 10). We measured our impact on government accountability, operations, and services by the percentage of recommendations that have been implemented after a four-year period. In 2002, we modified this indicator to better measure how departments are implementing our recommendations. In 2004, we will establish a baseline that will enable us to set a target (see endnote 4 on page 60).

Departments and agencies are ultimately responsible for taking corrective action and improving management practices. We encourage them to implement our recommendations and we monitor their performance in doing so.

Exhibit 10 — Our recommendations that are fully implemented (percentage)

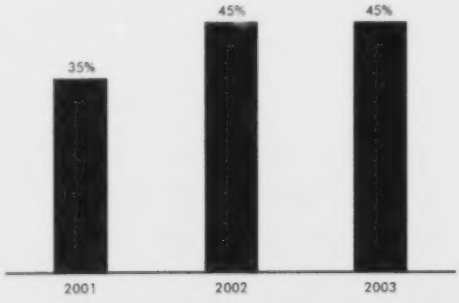

The percentage of recommendations fully implemented in 2003 is identical to that in 2002. The international peer review of our performance audit practice noted that the Office could improve its practices by ensuring that recommendations were more specific and action-oriented. We have an action plan to address this area and are working to increase the percentage of recommendations fully implemented. Our action plan includes a new approach to developing and drafting recommendations. We are also encouraged by a recent survey of the organizations we audit; the majority said that they intend to implement our audit recommendations.

Progress toward sustainable development

Our medium-term result

Organizations we audit meet the commitments made in their sustainable development strategies.

What we achieved

We reported on the extent to which departments are meeting the commitments they made in their sustainable development strategies.

Twenty-five departments and agencies are required to prepare sustainable development strategies and update them every three years. We published *Sustainable Development Strategies—Making a Difference*, which sets out our expectations for the third-round of strategies. The Environment and Sustainable Development Coordinating Committee endorsed the expectations and encouraged all departments to meet them when preparing their strategies. These strategies were tabled in Parliament in February 2004.

In the Commissioner's 2003 Report, Chapter 3, Sustainable Development Strategies: Case Studies, we examined the extent to which four departments were meeting some of the commitments they made in their strategies. The audit found that more leadership and effort is required to support sustainable development in Canada. As part of a parliamentary hearing on this chapter, the Standing Committee on Environment and Sustainable Development questioned Human Resources Development Canada on its progress in implementing its strategy, including researching how the Kyoto Accord will affect the labour market and the promotion of "green" employment in Canada.

Perceptions of our performance from the organizations we audit

Our short-term result

Our work is useful to federal and territorial organizations.

What we achieved

- Seventy-seven percent of chief financial officers and audit committee chairs found that our communication during the annual financial audit process was good or very good.
- Seventy percent of deputy ministers (or equivalents) found that our communication during the performance audit process was good or very good.
- Chief financial officers and audit committee chairs found that 75 percent of our annual financial audits were good or very good at contributing value to the organization.
- Deputy ministers (or equivalents) found that 47 percent of performance audits were good or very good at contributing value to the organization.

In 2003, the annual performance assessment surveys we send to organizations were redesigned and their scope was expanded to apply to all audit products. We will use the results from the 2003 surveys as a baseline measure to track trends in our performance. In addition to quantitative data, the surveys provided qualitative data to help audit teams improve their work (see endnote 5 on page 60).

It is clear from exhibits 11 and 12 that performance audits did not score as well as the annual financial audits. These are baseline measures; we will conduct a survey every two years for financial audits and every year for performance audits. Overall the majority of organizations we audit are satisfied with our performance. Where our organizations have suggested improvements, we are taking corrective action.

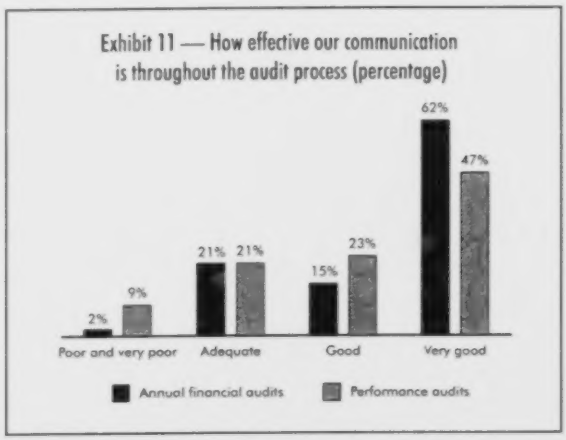

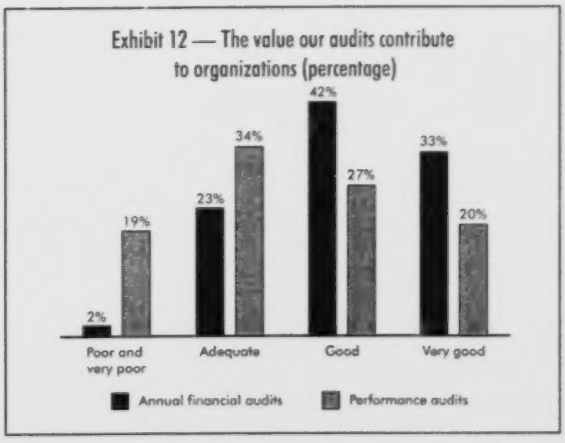

We are also continuing to collect data on our performance in conducting special examinations of Crown corporations and in auditing the government's summary financial statements. This will enable us to measure our performance over time and establish performance targets.

Our short-term result

Organizations we audit accept our findings and recommendations.

What we achieved

Seventy-eight percent of organizations we audit intend to act on our recommendations for improvements.

The majority of organizations we audit plan to act on our recommendations for improvement (Exhibit 13). This was also confirmed in our May 2003 Status Report; the Auditor General concluded that the Office was satisfied with the progress made in four of the six follow-up audits.

Exhibit 13 — Organizations that plan to act on recommendations for improvement (percentage)

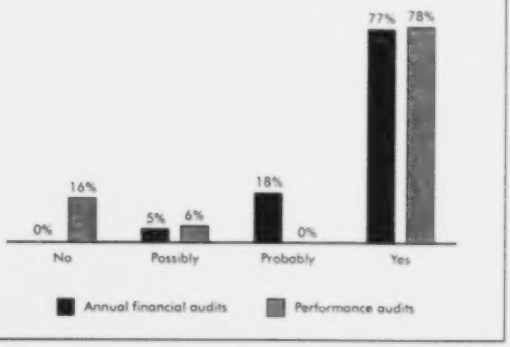

Communicating our message to the media and public

Our analysis of coverage in 2003–04 indicates that our messages were well understood by the media, and, with a few exceptions, were reported accurately. Messages contained in the Auditor General's five reports and in the Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development were communicated to the media clearly and effectively.

Media coverage tends to stimulate interest in our work on the part of Canadians. This was especially apparent after the tabling of the November Report, which generated an unusually large number of inquiries from the public. In 2003–04, the Office received approximately 2,077 inquiries from the public, including over 330 for the Commissioner of the Environment and Sustainable Development, which is significantly higher than previous years.

To better inform Canadians about the role and work of the Office, many staff members, including the Auditor General and the Commissioner of the Environment and Sustainable Development, made presentations across the country. In 2003–04 the Auditor General delivered 29 speeches, the Commissioner gave 16, and the assistant auditors general gave 6. In total, these speeches reached some 8,000 Canadians directly. Speaking engagements provide the Office with an opportunity to strengthen our relationships with our stakeholders and link our specific findings to broad, general themes such as accountability and the management of financial information.

We work collaboratively with legislative auditors, governments, and professional organizations.

Territorial governments

We work collaboratively with territorial governments on a wide range of issues and initiatives to improve accountability and public sector management. In the Yukon, the Northwest Territories, and Nunavut we work with government officials and territorial corporations' managers on issues of mutual concern, improvements to systems and processes, and improvements to public accountability. Our reports to northern legislative assemblies are available on our Web site.

Legislative auditors and professional organizations

Our employees participate in many professional organizations that contribute to the improvement of legislative auditing such as the Canadian Evaluation Society, the Institute of Public Administration of Canada, the Canadian Institute of Chartered Accountants, the CCAF-FCVI Inc., the Financial Management Institute, and the Institute of Internal Auditors. We are also involved with the Panel of External Auditors of the United Nations.

As a member of international organizations, we engage in efforts to strengthen legislative auditing and its institutions around the world. We are also committed to helping our Office strengthen its legislative audit practice through our relations with other audit institutions and international organizations involved in public sector accounting, auditing, and accountability activities. Key players in establishing these international standards include organizations like the International Federation of Accountants and the International Organization of Supreme Audit Institutions (INTOSAI).

INTOSAI. The Office plays an active role in INTOSAI. The Auditor General is the chair of INTOSAI's Working Group on Environmental Auditing (WGEA) and the Commissioner of the Environment and Sustainable Development is the associate chair. Together, they provide leadership to the working group. The working group assists 185 audit institutions to better understand environmental auditing and encourages them to use their audit mandates for environmental protection and sustainable development.

In 2004, the WGEA redesigned its Web site and prepared, in conjunction with the INTOSAI Development Initiative, a training course on environmental auditing. This course was piloted in Asia and Africa. The WGEA also produced two papers, *Auditing Water Issues: Experience of Supreme Audit Institutions* and *Towards Auditing Waste Management.*

The Auditor General also chairs the sub-committee on Supreme Audit Institutions (SAI) independence of INTOSAI's Auditing Standards Committee. Over the last few years, the sub-committee has been developing provisions to illustrate how the eight core principles of SAI independence might be applied. In 2003, the sub-committee surveyed SAIs to measure whether they are able to adhere to the core principles of independence. They also benchmarked guidance from INTOSAI's Code of Ethics and Auditing Standards on independence with the principles on independence from the International Federation of Accountants. In April 2004, the Auditor General presented this work at a United Nations and INTOSAI seminar on SAI independence in Vienna.

Over the past few years, we have assisted the Russian Accounts Chamber, the Supreme Audit Institutions (SAI) of Russia, develop a performance audit capability. We are also participating in a project to strengthen the auditing capacity of francophone countries from the African Organization of Supreme Audit Institutions. We recently adopted a strategic framework and three-year strategy for doing international work.

CCOLA. The Office is a member of the Canadian Council of Legislative Auditors (CCOLA), which comprises the ten provincial legislative auditors; the Auditor General of Canada; and an associate member, the Auditor General of Bermuda. We participate on seven committees and working groups of CCOLA.

With our provincial counterparts, we are planning two collaborative audits in the health sector:

- The first audit looks at the health performance indicator reports that will be published by the federal, provincial, and territorial governments in November 2004.
- The second audit looks at government-sponsored drug benefits programs at the federal level and in seven provinces, which will be reported in the coming year.

We are also working with the auditors general of New Brunswick and British Columbia on an audit on salmon stocks, their habitat, and salmon aquaculture that will be reported in October 2004. All three auditors general will issue separate reports on their findings.

The Fellowship Program

Over the next three years, the Office will work with the CCAF-FCVI Inc. and the Canadian International Development Agency (CIDA) to further improve the Fellowship Program. The CCAF's International Audit Office Assistance Program (Fellowship Program) was established in 1980 to help strengthen performance auditing in national audit offices. Funded by CIDA, the program brings auditors from selected national audit offices to Canada for nine months of training in performance auditing, accountability, good management, and governance. Training is provided by our Office and the Bureau du vérificateur général du Québec. The Program has graduated over 140 fellows from 49 developing countries.

We provide a respectful work place in which our diverse workforce can strive for excellence and realize their full career potential, while operating effectively.

The Office employs professionals

As an organization that audits most government activities, we need employees with post-graduate expertise in many fields—accounting, statistics, economics, engineering, law, social and environmental sciences, public administration, human resources, and information technology. These employees represent 70 percent of staff located in offices in Ottawa, Vancouver, Edmonton, Montréal, and Halifax. In addition, our audit support staff specialize in information technology, human resources, knowledge management, communications, finance, and administration. One of the highest risks for the Office is not having enough employees with the required competencies to carry out our mandate.

Employee satisfaction

Increasing employee satisfaction by improving the workplace and increasing delegation to all employees is a priority for the Office. In 2003–04 our turnover rate for audit professionals was 10 percent, as compared to 15 percent in 2002–03 and 17 percent in 2001–02. In 2004, we conducted a survey to measure how we were doing. We found the following:

- Our employees have a very high level of employee satisfaction. Staff satisfaction is based on the Office's ability to provide meaningful work and job challenge, tangible rewards, and good feedback to employees.
- Delegation has improved to all employees at all levels of the organization.
- Seventy percent of staff stated that the Office is one of the best organizations to work.
- Seventy percent of staff felt that the Office provided them with opportunities to learn new things.
- Eighty-eight percent of staff are proud to work for the Office.
- Promotional opportunities continue to be a concern. While progress has been made, we are continuing to explore ways to address this issue.

The survey results will be analyzed by an employee committee during the summer of 2004. (See endnote 6 on page 60).

Employment equity

In 2003–04, the Office revised its Code of Values, Ethics, and Professional Conduct which provides guidance for conflict of interest matters, post employment measures, and resolving disputes. Our code follows Treasury Board's Values and Ethics Code for the Public Service.

The Canadian Human Rights Commission audited our Office this year and found us in compliance with all 12 areas that they measure. In addition, we launched our policies on employment equity and workplace accommodation.

Official languages

For internal use and, keeping in mind our commitments, we are monitoring the second language proficiency of our management categories. Forty-two percent of our assistant auditors general and principals have met or exceeded the language requirements we established recently with our Official Languages Policy. Sixty percent of our directors have met or exceeded the language requirements (see endnote 7 on page 60).

We spent approximately $450,000 on language training in 2003–04 as compared to $275,000 in 2002–03. These expenditures included immersion language training for management, evening classes for staff, in-house teachers on contract, language training software, and newspapers. These expenditures do not include the salary costs of staff attending training.

Our goal is to have all of our assistant auditors general and principals and 70 percent of our directors meet or exceed our language requirements by March 2007.

Operating effectively

In 2003–04 we improved the way we allocate and reallocate our resources. This has resulted in better planned and managed audits, and improved the effectiveness and impact of our work. However, we still have more to do in this area.

Knowledge management. The Office continues to make progress in initiatives that enhance knowledge management. For example, we expect that our staff can access the knowledge and tools they need to do their work, as quickly as possible. Our Intranet has become a tool of preference that delivers methodology, research resources and tools, and information about the organizations we audit.

Our Knowledge Centre (library and records) supports the Office's research needs. It responds to over 3,000 research requests and manages over 19,000 books, journals, and electronic resources. The centre has started handling and archiving electronic records.

In 2003, the Knowledge Management Group assumed responsibility for implementing the Management of Government Information (MGI) Policy and managing the content of our Web and Intranet sites. We have redesigned our Web site to incorporate the government's common look and feel standards, and will phase in the MGI policy over a three-year period.

Several government departments, legislative audit offices, and professional organizations are interested in our knowledge management work, and we have shared our experiences with presentations.

Sustainable development strategy. Since 1997, the Office has voluntarily produced a sustainable development strategy. Our 2004–06 strategy ensures that the environmental consequences of the federal government's activities are considered as we plan, conduct, and report on our audit work. While the focus of our strategy has not changed, we plan to provide our auditors with better tools to do their work.

Exhibit 14 lists the performance measures from our strategy and what we have achieved. The two measures are not directly linked; one looks at audits reported in one fiscal year and the other looks at planning documents. In our 2004–06 strategy, we use a more structured approach to considering environmental risks and have modified our indicators and measures accordingly. Further information on our strategy can be found on our Web site.

Exhibit 14 — Our performance measures from our strategy and what we have achieved (percentage)

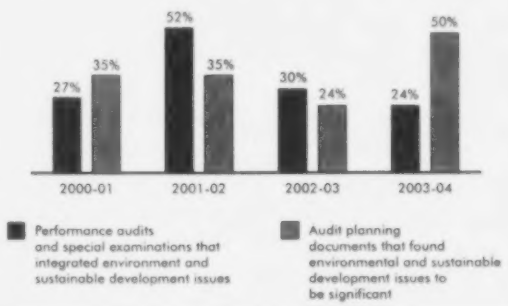

Coordinating the environmental petitions process. In 2003–04, the Commissioner received 39 environmental petitions (Exhibit 15). The petitions process allows Canadians to voice their concerns about environmental issues to federal ministers and departments, and to obtain a response. The issues covered by petitions expanded to include endangered species, contaminated federal land and harbours (including former military training sites), environment and trade, the effects of genetically-engineered crops on soil, radioactive waste, invasive species, nuclear liability, and the transboundary movement of hazardous waste.

Exhibit 15 — Petitions received by the Commissioner

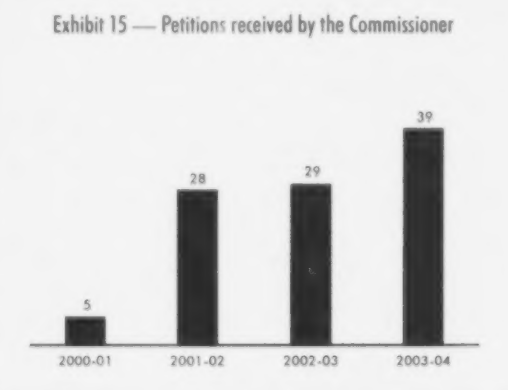

We audited four departmental petition responses to see whether departments were meeting the commitments made to petitioners. Our audit also raised broader issues for parliamentarians to consider. The issue of Trichloroethylene Regulations and water quality guidelines was the first time that a petition was discussed in a parliamentary hearing. During the Standing Committee on the Environment and Sustainable Development hearing, the Minister of Health was asked to respond to reasons for extensive delays in revising drinking water guidelines that involve toxic substances such as trichloroethylene. The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans, in its November 2003 Interim Report, described how environmental and fish habitat concerns can be brought to the fore by the environmental petitions process. It also noted that Fisheries and Oceans Canada continues to be one of the most petitioned departments.

Comptrollership. As part of our ongoing commitment to the government's comptrollership initiative, we conducted a comptrollership capacity assessment in 2003–04. The results of the capacity assessment and action plan are available on our Web site.

This assessment helped us identify areas where we can improve our comptrollership and management practices. The capacity assessment confirmed that the Office

- has a culture that supports effective financial management and control;
- over time, has developed a robust quality management regime; and
- encourages continual improvement and external review of its practices and processes.

The Office has developed a three-year action plan to address opportunities for improvements identified in the assessment. In 2003 the Treasury Board Secretariat introduced the Management Accountability Framework. The Framework is intended to bring together the principal elements of modern comptrollership, human resources modernization, service improvement, and government on-line. As we adapt our management systems and practices, we will take the framework into consideration.

Risk management. As part of our comptrollership initiative, we are integrating effective risk management into the Office's planning process. Numerous elements of effective risk management are in place; however, these elements need to be managed in a systematic and comprehensive manner.

The Office is improving its integrated risk management practices by aligning existing systems and practices for identifying, assessing, and reporting risks. This year we reviewed our corporate risk profile, formalized a framework, approved a risk management policy, and assessed identified risks. By March 2005, we will have established risk tolerances and implemented communication, training, and reporting plans.

Section IV—Financial Performance

Parliamentary appropriations used

In 2003–04, the Office used $71.8 million of the $74.4 million in parliamentary appropriations approved. The $74.4 million comprised of $66.5 million in Main Estimates and a further $7.9 million in Supplementary Estimates and adjustments and transfers. Of the $7.9 million:

- $3.5 million was for work resulting from changes made to our statutory audit responsibilities, financial audits, travel, and communication costs directly related to our audits and administrative costs.
- $0.5 million was for the space renewal project of our Ottawa office.
- $3.9 million in Supplementary Estimates, adjustments, and transfers were more routine in nature, including carry-forward funding and salary adjustments.

The Office lapsed $2.6 million in 2003–04. We received new funding half-way through the year and were not able to staff new positions as quickly as we would have liked. As a result, we had to delay planned work on performance audits; assessments of controls in government as part of our audit of the financial statements of the Government of Canada; and investing in our training and audit methodology.

Like other government departments and agencies, subject to parliamentary approval, the Office may carry forward up to five percent of its operating budget (based on Main Estimates program expenditures) into the next fiscal year. The actual carry forward amount is based on lapsed funds and parental and severance benefits incurred in the year. For 2003–04, the Office has requested that it be allowed to carry forward the maximum carry forward amount—$2.9 million.

Full-time equivalents used

The Office used 558 full-time equivalent (FTE) employees in 2003–04, which represented 96 percent of our budget for 580 FTEs. This is a decrease in FTEs of 7 from last year. In 2002–03, we used 565 FTEs, representing 99 percent of our budget for 570 FTEs. The increase in budgeted FTEs is a result of new funding received in 2003–04 to meet core operational requirements.

As at 31 March 2004, the Office had 586 employees. The employment of students, part-time work, and employee turnover explain the difference between the number of employees and the number of FTEs used over the year.

Cost of operations

In 2003–04, the net cost of operations for the Office was $79.4 million, as reported in our audited financial statements on page 47. This is an increase of $1.1 million from 2002–03, largely due to increased costs for employee salary and benefits of about $2.3 million, offset by savings due to seven fewer FTEs and lower overtime.

The largest increase in costs was for the annual financial audits of Crown corporations, territorial governments, and other organizations ($1.8 million). The costs of performance audits had the second largest increase ($1.2 million), followed by special examinations of Crown corporations ($0.5 million).

Our professional practice costs ($1.4 million) had the largest decrease, followed by the audit of the summary financial statements of the Government of Canada ($1.3 million).

Also of importance is the comparison of planned spending to actual costs. The preparation of our *2003–04 Report on Plans and Priorities* was based on planned spending of $74.3 million. After preparing the report, we received parliamentary approval for additional spending and updated our budget to reflect planned spending of $80.0 million. The revised planned spending is included in our *2004–05 Report on Plans and Priorities*. Budget variances provided in this section are based on revised planned spending.

The Office charges all direct salary, professional service, travel and other costs associated with the delivery of individual audits and professional practice projects directly to them. All other expenses, including services provided without charge, are treated as overhead and allocated to audits and professional practice projects based on the direct hours charged to them.

The 2003–04 international peer review of our performance audit practice recommended that we review the cost of individual audits with more analyses of the comparative costs of audits and possibly the cost elements of individual audits to determine whether the resources allocated to them reflect the needs of the audit. By March 2005, we will refine our guidelines used to plan and monitor performance audits to address the level of effort normally associated with each stage of the audits, communicate these refinements, and refine our approval and monitoring processes. These refinements, combined with other planned work supporting our strategic initiative on operating more effectively, should lead to reduced costs of individual audits and professional practice projects and maintain the quality of our work.

A cost and budget variance analysis for each product line of legislative auditing follows. The actual costs are those reported in our financial statements on page 47. The costs of individual audits completed during 2003–04 and the Office's audit effort by entity are published in tables 10 and 11. These two tables are available on our Web site.

Performance audits and studies

Budget	2003–04	$42.6 million
Actual costs	2003–04	$39.6 million
Actual costs	2002–03	$38.4 million
Budget variance—decrease		$ 3.0 million (7 percent)
Cost variance—increase		$ 1.2 million (3 percent)

The costs of the performance audits and studies increased due to higher salary and overhead costs, offset by reduced employee hours directly charged to these audits. The budget variance is a result of lower than planned use of employee hours, due in part to an inability to staff positions that were funded mid-fiscal year, and of the additional demands placed on us by the financial audit practice.

Most of our performance audits take place over two years, requiring us to manage budgets that cross fiscal years. In 2003–04, we published:

- 26 chapters at an average cost of $1.1 million each, compared to 21 chapters in 2002–03 at an average cost of $1 million.
- 6 performance audit status reports at an average cost of $600,000 each, compared to 5 status reports in 2002-03 at an average cost of $500,000.

Budgets are established for planned hours and planned costs of work. We manage costs at an office-wide level and at an individual audit level. The hours used on individual audits have the most significant impact on actual costs.

At the end of the planning phase of an audit, we establish a budget after seeking advice from an advisory committee on the objectives of the audit, the general approach to gather evidence, and the significant matters and issues that we plan to report. Actual time required to do an audit can exceed budget for a number of reasons. For example, during the examination phase, we may decide to expand the scope of planned audit work or audit procedures may take more time than planned. Additional hours may also be needed to discuss a draft report and obtain comments from the organization or organizations we audit.

Employee turnover in a portion of our audits is inevitable and we try to minimize its impact by using a common performance audit methodology. The quality of our audit products and professional standards also require our audit teams to have collective knowledge of the subject matter necessary to fulfill the requirements of the audit. Cost increases due to employee turnover are largely attributable to the learning time required for new employees.

Increased costs can also result from external factors affecting the operations of the organizations we audit.

Annual financial audits of Crown corporations, territorial governments, and other organizations

	2003–04	2002–03
Budget	**$19.1 million**	**$18.5 million**
Actual costs		
Crown Corporations	8.2 million	8.3 million
Other corporations and organizations	7.3	6.3
Territorial organizations	4.9	4.9
International organizations	2.0	1.1
Total actual costs	**$22.4 million**	**$20.6 million**
Budget variance—increase	3.3 million (17 percent)	
Cost variance—increase	1.8 million (9 percent)	

The costs of annual financial audits of Crown corporations, territorial governments, and other organizations increased due to the Advancing Audit Practices Project, new audit work for the Canada Customs and Revenue Agency, audit work for international organizations, new professional standards,

and unforeseen audit issues. Cost increases due to increased salary and overhead costs also contributed to the budget variance.

Advancing Audit Practices Project. In 2003–04, the Office completed the implementation of new audit tools and a new methodology for virtually all our annual audits of Crown corporations and other entities. The new audit methodology places greater emphasis on a risk-based approach designed to focus audit procedures on matters of higher risk and significance. The methodology also encourages auditors to place greater reliance on internal controls in the systems and practices used by an organization. The implementation of this methodology should contribute to a more efficient and effective audit process. In many cases, the actual hours required to assess controls has exceeded budgets for those entities in which the work has been carried out and has contributed to increased time spent on our financial audits. As part of the assessment of these controls, we identify weaknesses in controls and bring them to the attention of management with recommendations for improvements. As these improvements are implemented, we continue to anticipate that we will be able to place more reliance on controls.

We began implementing this new methodology three years ago and set a target to reduce the hours for these audits by 15 percent by the end of 2004–05. We are not progressing as quickly as was expected. However, the Office remains fully committed to achieving our objectives of reducing audit work in areas of low risk and adopting more efficient audit processes. This must be done in the context of professional standards. In the past few years, we have seen an increase in the number and complexity of professional standards which have required us to expand and/or introduce other audit procedures.

Canada Customs and Revenue Agency. The increase in the cost of the financial audits of other corporations and organizations is largely attributable to our audit of the financial statements of the Agency. In the 2003 Budget, the government stated that it would implement its commitment to present its financial statements on a full accrual accounting basis, including the accrual of tax revenues, beginning in 2002–03. In addition, the government decided to provide the 31 March 2002 comparative figures on an accrual basis. This required us to carry out additional audit work at the Agency in 2003–04.

International organizations. The Office is responsible for the audits of two international organizations—the International Civil Aviation Organization (ICAO) and the United Nations Educational Scientific and Cultural Organization (UNESCO). The audits are done on a cost recovery basis and we balance our level of effort on the financial audits with performance audit work that we do for these organizations. In 2003–04, the cost of the financial audits of ICAO and UNESCO increased largely due to the cyclical nature of the UNESCO audit (it is a biennial audit), time needed to address audit issues, and the implementation of new audit methodology and tools that should lead to more efficient audits in the future.

New professional standards. Over the past year, a number of new accounting and auditing standards were issued. These new standards required increased reporting and disclosure on the part of the entities we audit and gave us additional responsibilities as auditors. Many of these new requirements have been introduced in response to concerns about corporate reporting and a series of corporate failures in the United States. New accounting standards that impacted our work were accounting for financial instruments, derivatives, and guarantees. Our responsibility as auditor increased in those complex areas and others, such as with other public documents that include financial statements that we audit. Each major change in a professional standard must be reflected in our audit approach.

Audit of the summary financial statements of the Government of Canada

Budget	2003–04	$5.1 million
Actual costs	2003–04	$4.4 million
Actual costs	2002–03	$5.7 million
Budget variance—decrease		$0.7 million (14 percent)
Cost variance—decrease		$1.3 million (23 percent)

Reduced hours spent on the financial audit of the summary financial statements of the Government of Canada outweighed increased salary and overhead costs, resulting in an overall decrease of $1.3 million. The 2003–04 actual costs were more in line with the 2001–02 costs—two years ago—of $4.6 million. The 2002–03 costs were unusually high due to the implementation of the Financial Information Strategy (FIS), which required departments and agencies to implement new accounting policies for inventory, capital assets, environmental liabilities, and in other areas. This required us to do more work in 2002–03 including the examination of over $40 billion newly recorded assets and $40 billion in newly recorded liabilities.

We also reduced our costs in 2003–04 by adopting a new approach for auditing selected departments. We adopted a rotational audit strategy whereby we limit our work on selected departments to planning and detailed audit work in high risk areas—with more extensive audit work being undertaken on a three-year rotational basis.

We would have liked to have done more work on the assessment of financial controls in departmental accounting and management information systems that were implemented as part of FIS. Some of this work was delayed due to a lack of resources and will be done in 2004–05.

Sustainable development monitoring activities and environmental petitions

Budget	2003–04	$3.1 million
Actual costs	2003–04	$2.6 million
Actual costs	2002–03	$2.7 million
Budget variance—decrease		$0.5 million (16 percent)
Cost variance—decrease		$0.1 million (4 percent)

Spending on sustainable development monitoring activities and environmental petitions is composed of the costs of our audits of sustainable development strategies and the costs of co-ordinating the petitions process, monitoring responses, and auditing actions taken by departments to fulfill commitments made in petition responses. Our petitions process work is reported each year in the Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development.

In 2003–04, the number of petitions received increased from 29 to 39 and we improved our procedures to better ensure that we fully address petitioners' questions. This resulted in increased time spent on these areas compared to 2002–03, which was offset by fewer hours spent producing the chapters on petitions and sustainable development strategies.

Special examinations of Crown corporations

Budget	2003–04	$4.2 million
Actual costs	2003–04	$4.3 million
Actual costs	2002–03	$3.8 million
Budget variance—increase		$0.1 million (2 percent)
Cost variance—increase		$0.5 million (13 percent)

Crown corporations are required to initiate a special examination of their organizations at least once every five years. We perform about 45 special examinations over five years. Costs vary depending on the number of examinations under way in a year and the nature, size and complexity, and risk of the corporation being examined. In 2003–04, we worked on 17 special examinations, compared to 12 in 2002–03. This planned workload increase, combined with increased salary and overhead costs, led to the cost increase for 2003–04 compared to the previous year.

We completed seven special examinations in 2003–04 compared to five in 2002–03. Special examinations completed in 2003–04 are reported in table 10. This table is available on our Web site.

Assessments of agency performance reports

Budget	2003–04	$1.1 million
Actual costs	2003–04	$1.0 million
Actual costs	2002–03	$0.9 million
Budget variance—decrease		$0.1 million (9 percent)
Cost variance—increase		$0.1 million (11 percent)

Three government agencies—the Canadian Food Inspection Agency, the Canada Customs and Revenue Agency, and Parks Canada Agency—are required to produce annual reports that include information on their performance. The Office is required under legislation to assess the fairness and reliability of that performance information. The costs of this product line increased due to increased salary costs and overhead costs and the use of more senior staff to do this work.

Professional practice

Budget	2003–04	$5.8 million
Actual costs	2003–04	$6.0 million
Actual costs	2002–03	$7.4 million
Budget variance—increase		$0.2 million (3 percent)
Cost variance—decrease		$1.4 million (19 percent)

In 2003–04, our costs in this area decreased by $1.4 million, compared to 2002–03. Note 8 of the audited financial statements (page 55) provides a breakdown of expenses by type for 2003–04 with comparative figures for 2002–03.

The decreased spending in this area is mainly related to methodology and knowledge management. In 2002–03, we completed the Advancing Audit Practices Project to implement new tools and methodology for our financial audits. We also had a modest reduction in our investment in methodology projects to support our performance audit and special examination audit practices. This was due to the deferral of methodology projects due to lack of resources.

The cost of international activities increased due to a planned increase in our work to support commitments made in our role as Chair and Secretariat of the International Organization of Supreme Audit Institutions (INTOSAI) Working Group on Environmental Auditing.

Space renewal

In working with Public Works and Government Services Canada, we completed the space renewal project for our employees at our Ottawa office. Renovations began in January 2002. As planned, we spent a further $2 million in 2003–04 on furniture and equipment bringing total actual costs to $4.2 million. Accordingly, over the life cycle of the space renewal project, we exceeded planned costs for furniture and equipment by $0.7 million. Increased costs were due to an underestimation of actual costs; changes made to accommodate an increase in the number of Office employees; and improvements, which became apparent as construction progressed. The cost of acquiring furniture and equipment for space renewal is capitalized in our financial statements in accordance with generally accepted accounting principles.

Financial tables

Table 1 Summary of voted appropriations ($ millions)

Financial Requirements by Authority		2003–04			
Vote		Total Main Estimates	Total planned spending	Total authorities	Total actual spending
	Legislative Auditing				
20	Operating expenditures	57.8	57.8	66.2	63.6
20	Grants and contributions	0.4	0.4	0.4	0.4
(S)	Contributions to employee benefit plans	8.3	8.3	7.8	7.8
	Total	66.5	66.5	74.4	71.8

Total authorities of $74.4 million include $66.5 million in Main Estimates and $7.9 million in Supplementary Estimates, adjustments, and transfers.

Table 2 Comparison of total planned spending to actual spending ($ millions)

	2003–04			
Legislative Auditing	Total Main Estimates	Total planned spending	Total authorities	Total actual spending
Full-time equivalents	–	560	580	558
Operating expenses	66.1	66.1	74.0	71.4
Grants and contributions	0.4	0.4	0.4	0.4
Total gross expenditures	66.5	66.5	74.4	71.8
Non-respendable revenues	(0.8)	(0.8)	(0.8)	(0.9)
Cost of services provided by other departments	8.6	8.6	8.6	8.8
Net cost of the program [1]	74.3	74.3	82.2	79.7

[1] The net cost of operations reported in our audited financial statements, prepared in accordance with generally accepted accounting principles (GAAP), is $79.4 million or $0.3 million less than the total actual spending reported above. Accounting for capital assets and employee benefit makes up the difference.

Table 3 Historical comparison of total planned spending to actual spending ($ millions)

			2003–04			
	Actual 2001–02	Actual 2002–03	Total Main Estimates	Total planned spending	Total authorities	Total actual spending
Legislative auditing	62.5	71.7	66.5	66.5	74.4	71.8

Table 4 Revenues: Respendable and non-respendable ($ millions)

			2003–04		
Legislative auditing	Actual 2001–02	Actual 2002–03	Planned revenues	Total authorities	Actual
Non-respendable revenues	0.9	1.3	0.8	–	0.9

The Office charges direct costs for the audits of the International Civil Aviation Organization and the United Nations Educational Scientific and Cultural Organization (UNESCO). The funds are not used by the Office but returned to the Consolidated Revenue Fund as non-respendable revenue.

Table 5 Transfer payments (grants and contributions) ($ millions)

				2003–04		
Legislative auditing	Actual 2001–02	Actual 2002–03	Main Estimates	Total planned spending	Total authorities	Actual
Contribution	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4

The Office provides financial support to the CCAF-FCVI Inc. in the form of annual contributions. The mission of the CCAF-FCVI Inc. is to provide exemplary leadership, and build knowledge and capacity for effective governance and meaningful accountability, management, and audit. The public sector is the main focus and beneficiary of its work.

Table 6 Contingent liabilities ($ millions)

	Amount of contingent liability		
List of contingent liabilities	31 March 2002	31 March 2003	Current as of 31 March 2004
Claims, pending, and threatened litigation	–	–	–
Litigations	5.0	5.3	5.4
Total	5.0	5.3	5.4

In 2000–01, the Public Service Alliance of Canada filed a pay equity suit against the Crown alleging that discrimination based on sex had occurred between 1982 and 1997 in seven separate employers. The Office, although not a party to the suit, is one of the seven employers named in the suit. The suit requests that the Treasury Board or the responsible employer retroactively increase the wage rates of employees of specific separate employers to remedy the discrimination. No amount is specified in the claim. In the opinion of management, the estimated amount of the contingent liability for employees of the Office of the Auditor General employed by the Office between 1982 and 1997 is about $5.41 million. Further, in the opinion of management, the outcome of the suit is not determinable at this time and accordingly, no liability has been recognized in the financial statements.

Table 7 Contracting activity for professional services

Table 7 highlights the Office's contracting activity for professional services in 2003. The Auditor General's power to enter into contracts for professional services is subject to subsection 15(2) of the *Auditor General Act* and not the Government Contracts Regulations. The Auditor General's policy on contracting for professional services requires that contracts for estimated professional fees of $25,000 or more be awarded through competition, unless they meet one of the three criteria for exemption: the need is one of pressing urgency, it is not in the public interest to solicit bids due to the nature of the work, or there is only one person capable of performing the work.

Contracts that exceed the North American Free Trade Agreement (NAFTA) threshold follow NAFTA rules. The majority of our contracts are for audit-related services to ensure that the appropriate expertise is used in our audit work. This expertise contributes significantly to the quality of our work. Contracts are also awarded for corporate services.

In 2003, the majority of contracts were awarded by the Office on a non-competitive basis. Over 80 percent of these contracts had original values of less than $15,000. We awarded one contract for $42,000 on a non-competitive basis for a review of the Office's strategic governance to a contractor who was uniquely qualified to do the work.

	Original contracts for less than $25,000[1]			Original contracts for $25,000 or more[1]		
	($ thousands)	Number	Percentage	($ thousands)	Number	Percentage
Competitive contracts	0	0	0	693.0	16	94.1
Non-competitive contracts	3,443.6	425	100.0	42.0	1	5.9
Total	3,443.6	425	100.0	735.0	17	100.0

[1] Fees only

Table 8 Compensation and benefits

The following is a summary of compensation and selected benefits paid to the Office employees by level. Office employees receive benefits comparable to other federal government employees, which are not included in this table.

Position	FTEs[1]	Salary ($)	Bilingual bonus ($)	Performance pay ($)	Automobile[2] ($)	Club membership ($)	Total ($)
Auditor General	1	257,800[3]			3,792	551	262,143
Deputy auditor general	0.1	177,800–212,830		0–14,000			177,800–226,830
Assistant auditors general and Commissioner of the Environment and Sustainable Development	11	126,430–167,295		0–14,000		551[4]	126,430–181,846
Senior principals	4	100,740–145,950		0–11,250			100,740–157,200
Principals	58	100,740–129,930		0–11,250			100,740–141,180
Directors	99	75,060–104,250		0–9,000			75,060–113,250
Auditors	208.9	30,750–76,000	800	0–3,000			30,750–79,800
Audit service officers	63	46,125–76,875	800				46,125–77,675
Audit service specialists	113	28,894–56,795	800				28,894–57,595
	558						

[1] Full-time equivalents (FTEs) utilized in the fiscal year 2003–04.

[2] Taxable benefit for the personal use of an automobile for the 2003 calendar year.

[3] The salary of the Auditor General is set by statute under subsection 4(1) of the *Auditor General Act* and is equal to the salary of a puisne judge of the Supreme Court of Canada.

[4] The Office pays a club membership for the Commissioner of the Environment and Sustainable Development.

Table 9 Travel and hospitality expenses ($)

	Domestic travel	International travel	Hospitality expenses
Sheila Fraser, Auditor General of Canada	13,012	17,879	3,762
Johanne Gélinas, Commissioner of the Environment and Sustainable Development	4,419	46,673	16,911

Travel. Domestic travel directly supports various Office activities such as our audits of federal department and agencies, Crown corporations, and the territories; speeches about the work of the Office; and our membership in various organizations, such as the Canadian Council of Legislative Auditors and the CCAF-FCVI Inc.

The Office participates in the activities of the International Organization of Supreme Audit Institution (INTOSAI) and serves on a number of its committees and working groups. International travel is also undertaken to audit international activities of departments and agencies, such as the Canadian International Development Agency and the Department of Foreign Affairs and International Trade.

Travel expenses include the cost of transportation, accommodation, meals, and other travel expenses (e.g. incidentals and airport improvement taxes).

Hospitality. Hospitality expenses are incurred to support meetings with parliamentarians, senior officials of government departments and agencies, external advisors, employees of the Office of the Auditor General, and representatives of other organizations to discuss the work of the Office. As the Chair and Secretariat of the INTOSAI Working Group on Environmental Auditing (WGEA), the Office exercises through the Commissioner of the Environment and Sustainable Development its leadership in supporting the WGEA members, and organizing meetings and conferences. In 2003–04, meetings were held in Poland and Peru.

Schedules of the travel and hospitality expenses for Sheila Fraser and Johanne Gélinas are available on our Web site under About Us.

Financial Statements

Office of the Auditor General of Canada
Bureau du vérificateur général du Canada

Management's statement of responsibility

Management of the Office of the Auditor General of Canada is responsible for the preparation of the accompanying financial statements and related information contained in this *Performance Report*. The financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. Where alternative accounting methods exist, management has chosen methods that it believes to be appropriate in the circumstances. Where estimates or judgments have been required, management has determined such amounts on a reasonable basis. Financial information disclosed elsewhere in the *Performance Report* is consistent with these audited financial statements.

In meeting its reporting responsibility, management has established and followed policies and procedures and systems of internal control designed to provide reasonable assurance that assets are safeguarded from loss or unauthorized use, operations are in compliance with governing authorities, and financial information is reliable. These internal control systems are periodically tested and evaluated by the internal auditors, and management takes any action necessary to respond appropriately to their recommendations. Management recognizes the limits inherent in all systems of internal control but believes the Office has established effective and responsive systems of internal control through the careful selection of employees, appropriate division of responsibilities, training and other professional development activities, and development of formal policies and procedures.

The Office's Executive Committee oversees management's preparation of the financial statements and ultimately approves the financial statements and related disclosures based on a recommendation from the Office's Audit Committee. As a basis for recommending approval of the financial statements to the Executive Committee, the Audit Committee reviews with management the Office's internal controls over financial reporting and the accounting policies and procedures employed by the Office for financial reporting purposes. The Audit Committee also meets independently with the Office's internal and external auditors to consider the results of their work.

The external auditors' report, as to the fairness of presentation of these financial statements in conformity with Canadian generally accepted accounting principles, is included in this *Performance Report*.

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA
Auditor General of Canada

Mary Clennett

Mary Clennett, CA
Comptroller and
Senior Financial Officer

Ottawa, Canada
28 June 2004

Auditors' report

To the Speaker of the House of Commons

We have audited the statement of financial position of the Office of the Auditor General of Canada as at 31 March 2004 and the statements of operations, deficit, and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Office's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Office as at 31 March 2004, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Further, in our opinion, the transactions of the Office that have come to our notice during our audit of the financial statements have, in all significant respects, been in accordance with the *Financial Administration Act* and regulations and the *Auditor General Act*.

Welch & Company LLP
Lévesque Marchand S.E.N.C.

Welch & Company LLP and
Lévesque Marchand S.E.N.C.
Chartered Accountants

Ottawa, Canada
28 June 2004

Office of the Auditor General of Canada
Statement of Financial Position
as at 31 March

	2004	2003
Assets		
Current assets		
Due from the Consolidated Revenue Fund	$ 7,076,078	$ 4,549,117
Accounts receivable	913,869	1,235,867
	7,989,947	5,784,984
Capital assets (note 4)	7,130,607	5,781,745
	$ 15,120,554	$ 11,566,729
Liabilities and Deficit		
Current liabilities		
Accounts payable and accrued liabilities		
Due to employees	$ 3,143,515	$ 2,575,357
Due to others	4,263,283	2,228,197
Vacation pay	2,686,779	2,635,639
Current portion of employee severance benefits	2,728,112	2,536,832
	12,821,689	9,976,025
Employee severance benefits (note 5)	9,770,860	9,307,475
Deficit (note 6)	(7,471,995)	(7,716,771)
	$ 15,120,554	$ 11,566,729

Contingencies (note 9)

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

Approved by

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA
Auditor General of Canada

Mary Clennett

Mary Clennett, CA
Comptroller and
Senior Financial Officer

Office of the Auditor General of Canada
Statement of Operations
for the year ended 31 March

	2004	2003
Expenses (note 7)		
Performance audits and studies	$ 39,617,157	$ 38,397,872
Financial audits of Crown corporations, territorial governments, and other organizations	22,350,211	20,618,025
Financial audit of the summary financial statements of the Government of Canada	4,393,421	5,692,527
Special examinations of Crown corporations	4,311,941	3,845,356
Sustainable development monitoring activities and environmental petitions	2,600,368	2,677,215
Assessments of agency performance reports	1,053,166	897,874
Total cost of audits	74,326,264	72,128,869
Professional practice (note 8)	6,028,158	7,426,172
Total cost of operations	80,354,422	79,555,041
Cost recovered		
International audits	824,664	787,658
Other	105,882	484,402
Total costs recovered	930,546	1,272,060
Net cost of operations	$ 79,423,876	$ 78,282,981

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

Office of the Auditor General of Canada
Statement of Deficit
for the year ended 31 March

	2004	2003
Deficit, beginning balance (note 6)	$ (7,716,771)	$ (8,792,556)
Total cost of operations	(80,354,422)	(79,555,041)
Parliamentary appropriations used (note 3)	71,762,501	71,735,350
Services provided without charge by other government departments (note 7)	8,836,697	8,895,476
Deficit, ending balance	$ (7,471,995)	$ (7,716,771)

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

Office of the Auditor General of Canada
Statement of Cash Flows
for the year ended 31 March

	2004	2003
Operating activities		
Cash payments	$ (66,724,993)	$ (71,826,063)
Cash receipts	830,554	1,272,060
Cash used in operating activities	(65,894,439)	(70,554,003)
Investing activities		
Capital asset acquisitions	(3,344,113)	(3,160,988)
Proceeds from the disposal of capital assets	3,012	50,990
Cash used in investing activities	(3,341,101)	(3,109,998)
Financing activities		
Parliamentary appropriations used (note 3)	71,762,501	71,735,350
Cash provided by financing activities	71,762,501	71,735,350
Increase (Decrease) in Due from the Consolidated Revenue Fund during the year	2,526,961	(1,928,651)
Due from the Consolidated Revenue Fund, beginning of year	4,549,117	6,477,768
Due from the Consolidated Revenue Fund, end of year	$ 7,076,078	$ 4,549,117

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

Office of the Auditor General of Canada
Notes to the financial statements for year ended 31 March 2004

1. Authority and objective

The *Auditor General Act*, the *Financial Administration Act,* and a variety of other acts and orders–in–council set out the duties of the Auditor General and the Commissioner of the Environment and Sustainable Development. These duties relate to legislative auditing and the monitoring of federal departments and agencies; Crown corporations; territorial governments; and other organizations, which include two international organizations.

The business line of the Office of the Auditor General of Canada is legislative auditing and consists of performance audits (formerly called value–for–money audits) and studies of departments and agencies; financial audit of the summary financial statements of the Government of Canada; financial audits of Crown corporations, territorial governments, and other organizations; special examinations of Crown corporations; sustainable development monitoring activities and environmental petitions; and assessments of agency performance reports.

The Office is funded through annual appropriations received from the Parliament of Canada and is not taxable under the provisions of the *Income Tax Act.*

Pursuant to the *Financial Administration Act,* the Office is a department of the Government of Canada for the purposes of that Act and is listed in Schedule 1.1.

2. Significant accounting policies

a) Basis of presentation

The financial statements of the Office have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

b) Parliamentary appropriations

The Office is funded by the Government of Canada through annual parliamentary appropriations. Parliamentary appropriations are reported directly in the Statement of Deficit in the fiscal year for which they are approved by Parliament and used by the Office.

c) Costs recovered

The costs of audits are paid from monies appropriated by Parliament to the Office. Fees for international audits generally recover direct costs and are recorded on an accrual basis. Amounts recovered are deposited in the Consolidated Revenue Fund and are not available for use by the Office.

d) Due from the Consolidated Revenue Fund

The financial transactions of the Office are processed through the Consolidated Revenue Fund of the Government of Canada. The Due from the Consolidated Revenue Fund balance represents the amount of cash that the Office is entitled to draw from the Consolidated Revenue Fund, without further appropriations, in order to discharge its liabilities.

e) Capital assets

Capital assets are recorded at historical cost less accumulated amortization. The Office capitalizes the costs associated with internal use software including software licenses, installation costs, professional service contract costs, and salary costs of employees directly associated with these projects. The costs of software maintenance, project management and administration, data conversion, and training and development are expensed in the year incurred.

Amortization of capital assets begins when assets are put into use and is recorded on the straight–line method over the estimated useful lives of the assets as follows:

Assets	Useful life
Informatics hardware and infrastructure	3 years
Office equipment	4 years
Furniture and fixtures	7 years
Informatics software	3 years
Motor vehicle	5 years
Leasehold improvements	10 years

f) Employee severance benefits and vacation pay

Employee severance benefits and vacation pay are expensed as benefits accrue to employees under their respective terms of employment using the employees' salary levels at year end. Employee severance benefits and vacation pay liabilities represent obligations of the Office that are funded through parliamentary appropriations on a pay-as-you-go basis.

g) Services provided without charge by other government departments

Services provided without charge by other government departments are recorded as operating expenses by the Office at their estimated cost. A corresponding amount is reported directly in the Statement of Deficit.

h) Allocation of expenses

The Office charges all direct salary, professional service, travel and other costs associated with the delivery of individual audits and professional practice projects directly to them. All other expenses, including services provided without charge, are treated as overhead and allocated to audits and professional practice projects based on the direct hours charged to them.

i) Contributions to the Public Service Pension Plan

The Office's eligible employees participate in the Public Service Pension Plan administered by the Government of Canada. Both the employees and the Office contribute to the cost of the Plan. Contributions by the Office with respect to current service are expensed in the year in

which payments are made. The Office is not required under present legislation to make contributions with respect to any actuarial deficiencies of the Plan.

j) Use of estimates

These financial statements are prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles, which require management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting period. Capital assets and employee severance benefits are the most significant items for which estimates are used. Actual results could differ significantly from those estimates. These estimates are reviewed annually and as adjustments become necessary, they are recognized in the financial statements in the period in which they become known.

3. Parliamentary appropriations

The Office is funded through annual parliamentary appropriations. Items recognized in the Statement of Operations and the Statement of Deficit in one year may be funded through parliamentary appropriations in prior and future years. Accordingly, the Office's net cost of operations for the year based on Canadian generally accepted accounting principles is different than total parliamentary appropriations used for the year. These differences are reconciled as follows:

a) Reconciliation of net cost of operations to parliamentary appropriations used:

	2004	2003
Net cost of operations	$ 79,423,876	$ 78,282,981
Less: expenses not requiring the use of appropriations		
Amortization of capital assets	(1,989,647)	(1,607,136)
Services provided without charge by other government departments	(8,836,697)	(8,895,476)
Other	(17,245)	
Add: Costs recovered	930,546	1,272,060
	69,510,833	69,052,429
Changes in Statement of Financial Position amounts not affecting the current year use of appropriations	(1,092,445)	(478,067)
Parliamentary appropriations applied to operations	68,418,388	68 ,574,362
Capital asset acquisitions funded by appropriations	3,344,113	3,160,988
Total parliamentary appropriations used	$ 71,762,501	$ 71,735,350

b) Reconciliation of parliamentary appropriations voted to parliamentary appropriations used:

	2004	2003
Parliamentary appropriations voted:		
Operating expenditures	$ 66,611,200	$ 65,008,663
Statutory contributions to employee benefit plans	7,781,325	8,748,270
Proceeds from disposal of capital assets	3,012	50,990
	74,395,537	73,807,923
Less: Lapsed appropriations—operating expenditures [1]	(2,633,036)	(2,072,573)
Total parliamentary appropriations used	$ 71,762,501	$ 71,735,350

[1]Subject to parliamentary approval, organizations can carry forward into the next fiscal year up to 5 percent of their operating budgets (based on Main Estimates program expenditures). In 2003–04, this amount is $2.9 million ($3.0 million in 2002–03) for the Office.

4. Capital assets

	2004				2003
	Cost				
	Opening Balance	Net additions for the year	Accumulated amortization	Net book value	Net book value
Informatics hardware and infrastructure	$ 1,938,869	$ (12,831)	$ 1,685,055	$ 240,983	$ 349,929
Office equipment	971,926	140,579	586,203	526,302	566,964
Furniture and fixtures	2,247,661	2,036,517	552,985	3,731,193	2,127,198
Informatics software	2,926,141	110,720	2,696,863	339,998	1,178,903
Motor vehicle	24,305		11,342	12,963	17,824
Leasehold improvements	1,600,639	915,901	237,372	2,279,168	1,540,927
	$ 9,709,541	$ 3,190,886	$ 5,769,820	$ 7,130,607	$ 5,781,745

Amortization expense for the year ended 31 March 2004 is $1,989,647 ($1,607,136 in 2003).

5. Employee severance benefits

	2004	2003
Employee severance benefits, beginning of year	$ 11,844,307	$ 11,140,162
Expenses for the year	1,392,850	981,019
Benefits paid during the year	(738,185)	(276,874)
Employee severance benefits, end of year	$ 12,498,972	$ 11,844,307

Employee severance benefits are funded through parliamentary appropriations on a pay as you go basis.

6. Deficit

The deficit represents liabilities incurred by the Office, net of capital assets, that have not yet been funded through appropriations. Significant components of this amount are employee severance benefits and vacation pay liabilities.

The opening balance of the deficit at 1 April 2002 has been increased by $966,956, with a corresponding reduction in Due from the Consolidated Revenue Fund to reclassify a portion of employee severance benefits and vacation pay liabilities that have not yet been funded through appropriations. This reclassification has not affected the Office's use of parliamentary appropriations.

7. Summary of expenses by major classification

Summary of expenses by major classification for the years ended 31 March are as follows:

	2004	2003
Salaries and employee benefits	$ 57,938,872	$ 56,725,505
Professional services	8,148,924	8,306,607
Office accommodation	5,305,289	5,816,564
Travel, relocation, and communication	4,226,220	4,429,505
Informatics, informatics maintenance, and repairs, office equipment, and furniture and fixtures	3,293,058	2,752,033
Printing and publications services	585,165	774,745
Utilities, materials and supplies, and other payments	477,970	372,046
Contribution to the CCAF-FCVI Inc.	378,924	378,036
Total cost of operations	$ 80,354,422	$ 79,555,041

In 2004, the total cost of operations included services provided without charge by other government departments totaling $8,836,697 ($8,895,476 in 2003). This is composed of $5,305,289 ($5,816,564 in 2003) for accommodation, $3,136,368 ($3,078,912 in 2003) for the employer's contributions to the Public Service Health Care Plan and the Public Service Dental Plan, and $395,040 for employee benefits.

8. Professional practice

The Office works with other legislative audit offices and professional associations such as the Canadian Institute of Chartered Accountants to advance legislative audit methodology, accounting standards, and best practices. International activities include participation in organizations and events that impact on our work as legislative auditors. External review includes the cost of participating in the external reviews of other national legislative audit offices and being the subject of an external review.

	2004	2003
International activities	$ 2,668,134	$ 2,352,551
Methodology and knowledge management	1,875,909	3,609,059
Canadian Council of Legislative Auditors	528,123	418,074
External review	406,513	519,296
Contribution to the CCAF-FCVI Inc.	378,924	378,036
Participation in standard-setting activities	170,555	149,156
Professional Practice	$ 6,028,158	$ 7,426,172

9. Contingencies

In 2000–01, the Public Service Alliance of Canada filed a pay equity suit against the Crown alleging that discrimination based on sex had occurred between 1982 and 1997 in seven separate employers. The Office, although not a party to the suit, is one of the seven employers named in the suit. The suit requests that the Treasury Board or the responsible employer retroactively increase the wage rates of employees of specific separate employers to remedy the discrimination. No amount is specified in the claim. In the opinion of management, the estimated amount of the contingent liability for employees of the Office of the Auditor General employed by the Office between 1982 and 1997 is about $5.41 million. Further, in the opinion of management, the outcome of the suit is not determinable at this time and accordingly, no liability has been recognized in the financial statements.

10. Related party transactions

The Office is related as a result of common ownership to all Government of Canada departments, agencies, and Crown corporations. The Office enters into transactions with these organizations in the normal course of business and on normal trade terms. As Parliament's auditor, the Office is mindful of its independence and objectivity when entering into any such transactions.

In 2004, the Office incurred expenses of $21,821,371 ($22,275,386 in 2003) and recovered costs of $3,491,933 ($1,521,435 in 2003) from transactions in the normal course of business with other government departments, agencies, and Crown corporations during the year. These expenses include services provided without charge of $8,836,697 ($8,895,476 in 2003) as described in note 7.

As at 31 March, the accounts receivable and payable with other government departments and Crown corporations are as follows:

	2004	2003
Accounts receivable	$ 645,583	$ 1,111,492
Accounts payable	868,844	863,225

11. Retirement benefits

Contributions to the Public Service Pension Plan represent the total pension obligations of the Office and are recognized in the accounts on a current basis. The Office's contribution to the Plan was $5,540,303 for the year ended 31 March 2004 ($5,922,577 for 2003).

Section V—Other Information

What's new in the *2003–04 Performance Report*

There are minor changes in the structure of our *2003–04 Performance Report:*

- We have continued to refine and improve our Results chain on page 16.
- Section I now includes the Performance highlights, which follow the message from the Auditor General and the management representation statement.
- Section III organizes our performance results under the three goals from our strategic plan instead of our five strategic challenges.
- Section IV now includes performance results for the Advancing Audit Practices Project.

Statutory reports

Report of the Auditor General of Canada to the House of Commons	Published periodically. Available in a variety of formats and on our Web site.
Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development to the House of Commons	Published annually. Available in a variety of formats and on our Web site.
Opinion and Observations of the Auditor General on the Financial Statements of the Government of Canada	Published annually in the Public Accounts of Canada, Volume I and available on our Web site.
Opinion on the Condensed Financial Statements of the Government of Canada	Published annually in the Annual Financial Report of the Government of Canada.
Opinions by the Auditor General on over 100 financial statements of federal Crown corporations, other organizations, territorial governments and organizations, and international organizations	Published in the various statutory reports that contain the financial statements of these organizations.
Special examinations of Crown corporations	Submitted to the boards of directors every five years.
Annual Report on Other Matters to the Yukon Legislative Assembly, to the Northwest Territories Legislative Assembly, and to the Nunavut Legislative Assembly	Submitted annually to the legislative assemblies and available from the Clerk of each assembly
Assessment of agency performance reports	Submitted annually to the management boards.

Web site references

Many items, which are of interest but not critical to reporting our performance, are available at the following Web sites.

Office of the Auditor General of Canada	
Office of the Auditor General	www.oag-bvg.gc.ca
Sheila Fraser, Auditor General of Canada	www.oag-bvg.gc.ca/domino/other.nsf/html/00agbio_e.html
Commissioner of the Environment and Sustainable Development	www.oag-bvg.gc.ca/domino/cesd_cedd.nsf/html/menu8_e.html
Auditor General Act	laws.justice.gc.ca/en/A-17/index.html
Financial Administration Act	laws.justice.gc.ca/en/F-11/index.html
Reports to Parliament	www.oag-bvg.gc.ca/domino/other.nsf/html/99repm_e.html
Observations of the Auditor General on the Financial Statements of the Government of Canada	www.oag-bvg.gc.ca/domino/other.nsf/html/99pac_e.html
Publications	www.oag-bvg.gc.ca/domino/other.nsf/html/99menu5e.html
Practice review and internal audit reports	www.oag-bvg.gc.ca/domino/other.nsf/html/02int_e.html
External review reports	www.oag-bvg.gc.ca/domino/other.nsf/html/00qms_e.html
Sustainable Development Strategy, 2004-06	www.oag-bvg.gc.ca/domino/other.nsf/html/200402sdse.html
Comptrollership Capacity Assessment and Action Plan	www.oag-bvg.gc.ca/domino/other.nsf/html/200403ccap_e.html
Government of Canada	
Parliament	www.parl.gc.ca
Standing Committee on Public Accounts	www.parl.gc.ca
Standing Committee on Environment and Sustainable Development	www.parl.gc.ca
Standing Committee on National Finance	www.parl.gc.ca
Treasury Board of Canada Secretariat	www.tbs-sct.gc.ca
Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada	www.tbs-sct.gc.ca/res_can/rc_e.html
Results-Based Management and Accountability Framework of the Modern Comptrollership Initiative	www.tbs-sct.gc.ca/cmo_mfc/resources2/RMAF/RMAF02_e.asp
TBS Management Accountability Framework	www.tbs-sct.gc.ca/maf-crg/index_e.asp
Financial Information Strategy	www.tbs-sct.gc.ca/fin/sigs/FIS-SIF/FIS-SIF_e.asp

Professional organizations	
Canadian Council of Legislative Auditors	www.ccola.ca/index_english.cfm
CCAF-FCVI Inc.	www.ccaf-fcvi.com/entrance.html
Canadian Evaluation Society	www.evaluationcanada.ca
Canadian Institute of Chartered Accountants	www.cica.ca/index.cfm/ci_id/17150/la_id/1.htm
Environmental Working Group (INTOSAI)	www.environmental-auditing.org
Financial Management Institute	www.fmi.ca
International Federation of Accountants	www.ifac.org
Institute of Internal Auditors	www.theiia.org
International Organization of Supreme Audit Institutions (INTOSAI)	www.intosai.org
United Nations Panel of External Auditors	www.unsystem.org/auditors/external.htm

Methodological endnotes

1 During 2001–02, we conducted a survey of members of Parliament, including those on the Standing Committee on Public Accounts and the Standing Committee on Environment and Sustainable Development. We surveyed their understanding of our Office, our credibility, and our performance, and learned about issues they would like the Auditor General to address in the coming years.

In our survey, we developed a comprehensive methodology to take into account the multiple aspects of our relationship with Parliament. All the interviews were conducted by a consultant to ensure independence of results. First, we decided to set up interviews with all members of the standing committees on Public Accounts and Environment and Sustainable Development since they are most likely to use our reports. Our consultant interviewed 16 out of the 17 members of the Standing Committee on Public Accounts and 12 out of 16 members of the Standing Committee on Environment and Sustainable Development. For members of Parliament and Senators, we took a random sample of individuals from the combined group and interviewed them. The sample size was 60, with a margin of error of ± 9.8 percent, 18 times out of 20. For each of the individual questions, the confidence interval is likely to be smaller. To obtain this level, 104 members of Parliament and Senators were contacted, resulting in a response rate of 58 percent. The main reason that most members of Parliament and senators cited for not engaging in interviews was that they were too busy with the shortened session and had conflicting schedules.

2 When we count the number of hearings and briefings in which we participate, we consider our appearances before the Standing Committee on Public Accounts as well as other parliamentary committees of the House of Commons and the Senate. The other indicator (performance audits reviewed by parliamentary committees) is a ratio of 2003-04 audits that resulted in a hearing to the number of audits published in the same fiscal year. We report the ratio of audits reviewed by parliamentary committees to those published in the fiscal year. This review can occur in a subsequent fiscal year, but would contribute to the Office's performance for the year that the report was published. Any revisions of historical numbers would be noted. Finally, the variance between the proportions of audits reviewed by parliamentary committees must be interpreted cautiously. We reported fewer audits in 2001-02, allowing more time per audit for committee review. The higher number of audits compared with the number of hearings explains variances in our performance.

3 We analyze the Standing Committee on Public Accounts reports on the Auditor General's reports in order to gauge the extent of endorsement of our recommendations. We consider that the Committee endorses our recommendations when its own recommendations parallel ours or when the report states that they support all of our recommendations.
Because the Committee's reports of audits published at the end of the current year are usually tabled during the next fiscal year, data for assessing our 2003-04 performance are not sufficient to accurately reflect our performance. The Committee did not have much time to review audits from our March 2004 report due to the attention directed to the Sponsorship Program audit and the federal election.

4 Audit teams are responsible for tracking the status of outstanding recommendations. Their assessment is based on knowledge of the organization's business, a review of its documentation, and, in some cases, interviews with its officials. We have not verified the reliability of this information. Recommendations arising from government-wide audits and audits carried out by the Commissioner of the Environment and Sustainable Development are excluded.

In 2002, we modified this performance indicator to focus more directly on departments' success in fully implementing our recommendations after a reasonable period of time. In the coming year, we will establish a baseline that will enable us to set a target. This new indicator uses a four-year interval because our historical data show that departments and agencies often need this time to complete action on our recommendations. In order to apply consistent methodology and to have a three-year data series, in 2002, we reported our 1998 recommendations. Prior to 2002, we were measuring the number of recommendations implemented over a five-year period.

5 Although the questions asked in the surveys of annual audits and performance audits are slightly different, we are still able to make general comparisons among the two types of audits.

With respect to annual financial audits, a total of 121 questionnaires were sent, 71 for chief financial officers (CFOs) and 50 for audit committee chairs (ACCs). Eighty-two questionnaires were returned for an overall response rate of 68 percent. Fifty-four questionnaires sent to CFOs were returned and 28 were returned from AACs. Respectively, the response rates for these two groups are 76 percent and 56 percent. The overall margin of error for the results of the annual financial audits survey is 5.8 percent, 19 times out of 20.

With respect to performance audits, a total of 79 questionnaires were sent to deputy ministers (DMs) or equivalents. Sixty-two questionnaires were returned giving a response rate of 78 percent. The overall margin of error for the results of the performance audit survey is 6.1 percent, 19 times out of 20.

6 The survey of Office employees was administered using the intranet. A total of 652 invitations were sent to employees. A total of 450 employees completed the survey. The overall response rate was 69 percent. The overall margin of error associated with this survey is 2.6 percent 19 times out of 20.

7 This number does not include individuals that have been excluded from the language requirements due to reasons such as approaching retirement. Fifteen of the seventy-two principals and assistant auditors general were excluded from the language requirements, and fifteen of the ninety-eight directors were excluded from the language requirements.

BUDGET DES DÉPENSES

Bureau du vérificateur général du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2004

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2004

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des
Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/57-2004
ISBN 0-660-62662-4

Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

L'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement des rapports publics sur le rendement efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/03-04/guidance/table-of-contents_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires, des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rapport sur le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes établis et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification et de rendement.

Le présent rapport peut être consulté sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :
Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Bureau du vérificateur général du Canada

Budget de 2003 — 2004

Rapport sur le rendement

Approuvé

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA
Vérificatrice générale du Canada

Honorable Ralph Goodale, C.P., député
Ministre des Finances

Pour obtenir de l'information, veuillez joindre le

Service des communications
Bureau du vérificateur général du Canada
240, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0G6

Téléphone : (613) 995-3708 ou 1-888-761-5953
Télécopieur : (613) 957-0474
Courriel : Communications@oag-bvg.gc.ca
Site web : www.oag-bvg.gc.ca

Table des matières

Section I — Message de la vérificatrice générale du Canada . . . 1

Déclaration de la direction sur la responsabilité . . . 4

Points saillants de notre rendement 2003-2004 . . . 5

Section II — Contexte . . . 9

Ce que nous sommes : un mandataire du Parlement . . . 10

Notre activité : la vérification législative . . . 11

Nos clients . . . 11

Notre structure de gouvernance . . . 12

Comment nous assurons notre propre reddition de comptes . . . 13

Comment nous évaluons nos travaux . . . 14

Quelles ont été les conséquences involontaires de nos travaux? . . . 15

Section III — Faire rapport sur les résultats . . . 17

Nos résultats stratégiques et notre chaîne des résultats . . . 17

Notre rendement . . . 17

Faire rapport au Parlement . . . 17

Être utile au Parlement . . . 19

Retenir l'attention du Parlement . . . 20

Incidence sur les activités législatives et de surveillance . . . 21

Appui donné par le Parlement à nos recommandations . . . 23

La mise en œuvre de nos recommandations . . . 24

Progrès en faveur du développement durable . . . 25

La perception qu'ont les organisations vérifiées de notre rendement . . . 26

Communiquer notre message aux médias et au public . . . 28

Gouvernements territoriaux . . . 29

Vérificateurs législatifs et organisations professionnelles . . . 29

Programme international de stages . . . 30

Des professionnels . . . 31

Des employés satisfaits . . . 31

Équité en matière d'emploi . . . 31

Les langues officielles . . . 32

Travailler efficacement . . . 32

Section IV — Rendement financier . . . 35

Utilisation des crédits parlementaires . . . 35

Utilisation des équivalents temps plein . . . 35

Coût de fonctionnement 35
Vérifications de la gestion et études 37
Vérifications comptables annuelles des sociétés d'État, des gouvernements territoriaux et d'autres organisations 38
Vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada 39
Activités de surveillance du développement durable et pétitions en matière d'environnement 40
Examens spéciaux des sociétés d'État 41
Évaluations des rapports sur le rendement des agences 41
Méthodes professionnelles 41
Réaménagement des locaux 42
Tableaux financiers 43
États financiers 48
Notes afférentes aux états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2004 54

Section V — Information supplémentaire 61
Les nouveautés dans le Rapport sur le rendement de 2003-2004 61
Rapports exigés par la loi 61
Renvois à des sites Web 62
Notes sur nos méthodes 64

Section I — Message de la vérificatrice générale du Canada

Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada
photo de Michael Bedford

Je suis heureuse de présenter le *Rapport sur le rendement* du Bureau pour 2003-2004.

En tant que vérificatrice générale, je sers le Parlement en lui fournissant l'information, les avis et les assurances dont il a besoin pour demander au gouvernement de rendre compte de son intendance des fonds publics. Nos vérifications aident les parlementaires à tenir compte dans leur travail de questions telles que la reddition de comptes, le rendement, le respect des lois et règlements et les incidences environnementales.

Mon bureau fournit des réponses à d'importantes questions. Nos vérifications comptables indiquent si le gouvernement tient des comptes et des dossiers en bonne et due forme et s'il présente fidèlement l'information financière. Cela procure une assurance quant à la crédibilité des rapports financiers du gouvernement.

Nos vérifications de la gestion vont au-delà des chiffres afin de montrer si les programmes gouvernementaux sont bien gérés, avec le juste souci de l'économie, de l'efficience et de l'environnement, et ce, au moyen de mesures mises en place pour en déterminer l'efficacité. Dans le contexte de la vérification de la gestion, nous examinons les contrôles et les pratiques de gestion ainsi que les systèmes de rapport en mettant l'accent sur les résultats, et nous recommandons des améliorations.

Récemment, il nous a semblé que l'expression utilisée pour désigner ce type de vérification – optimisation des ressources – pouvait prêter à confusion sur le rôle que nous jouons vraiment. En définitive, il revient au Parlement de juger si les programmes gouvernementaux permettent d'optimiser les ressources investies; notre travail consiste à évaluer le rendement du gouvernement quant à la gestion de ces programmes. Il est donc plus juste de désigner nos activités comme étant des « vérifications de la gestion ». De plus, cette expression est plus conforme à l'usage international.

Il serait difficile de présenter notre *Rapport sur le rendement* de 2003-2004 sans mentionner l'attention sans précédent qu'ont suscitée certains rapports de vérifications. Le premier rapport, le *Rapport sur le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada*, qui a été déposé en septembre 2003, a été préparé à la demande du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires. Le deuxième rapport concernait notre vérification de portée gouvernementale des activités de commandite, de publicité et de recherche sur l'opinion publique, dont les résultats ont été rendus publics en février 2004. Ces deux vérifications ont confirmé l'existence de lacunes graves et reçu beaucoup d'attention de la part du Comité permanent des comptes publics et du gouvernement.

Cette année, la comptabilité du gouvernement a été marquée par une réalisation innovatrice — pour la première fois, le gouvernement du Canada a présenté ses états financiers sommaires selon la méthode de comptabilité d'exercice intégrale. L'adoption de cette méthode, que mon Bureau favorise depuis un certain temps, a exigé des efforts considérables de nombreux fonctionnaires et de mes vérificateurs. Tous ceux qui y ont participé peuvent être fiers à juste titre d'avoir contribué à brosser un tableau plus juste de la situation financière du gouvernement.

La crédibilité du Bureau auprès du Parlement et des Canadiens s'appuie largement sur la qualité de nos travaux. En 2003-2004, nous avons participé à trois initiatives importantes visant l'amélioration de nos pratiques de vérification.

- La première initiative était un examen par un comité international de pairs de nos pratiques de vérification de la gestion. Je suis fière de dire que nous sommes le premier bureau national de vérification au monde à avoir demandé un tel examen par une équipe internationale de pairs. Les examinateurs ont conclu que les politiques et les procédures du Bureau reflètent les normes professionnelles reconnues et qu'elles sont mises en œuvre efficacement de façon à procurer au Parlement de l'information indépendante, objective et fiable.

  Il est toutefois toujours possible de faire mieux et l'équipe d'examinateurs a formulé plusieurs suggestions constructives visant à améliorer nos pratiques de vérification de la gestion, suggestions que nous mettrons à exécution en 2004-2005. L'une d'elles voulait que nos recommandations soient plus ciblées et plus proactives. Nous avons consulté nos parties intéressées afin d'élaborer de nouvelles lignes directrices à l'intention de nos vérificateurs, qui seront complétées par une formation. Avec le temps, ces améliorations devraient permettre la mise en œuvre intégrale d'un plus grand nombre de nos recommandations par les ministères et organismes gouvernementaux, ce qui nous rapprochera du résultat ultime que nous recherchons — un gouvernement mieux géré et plus responsable.

  Le Comité des comptes publics a signalé au Parlement que l'examen par un comité international de pairs constitue « une confirmation externe et indépendante de la validité des pratiques de vérification de l'optimisation des ressources du Bureau, donne des assurances additionnelles quant à l'intégrité du processus de reddition de comptes du Bureau du vérificateur général du Canada et renforce la crédibilité de ses efforts ».

- La deuxième initiative portait sur la dernière étape d'un projet pluriannuel visant à moderniser nos pratiques de vérification comptable. En particulier, nous avons adopté un nouveau progiciel ainsi qu'une nouvelle méthode et des lignes directrices en matière de vérification. De plus, nous avons poursuivi notre évaluation des systèmes de contrôle financiers internes de ministères et organismes choisis, ainsi que de sociétés d'État et d'autres entités. Grâce à l'adoption de cette nouvelle technologie et de cette méthode et grâce à la formation, nous commençons à récolter les fruits de nos efforts : des vérifications axées davantage sur les risques, des recommandations plus opportunes aux ministères et organismes et, finalement, des coûts de vérification plus bas.

- La troisième initiative était une stratégie triennale visant à renforcer notre rôle de surveillance, pour que les politiques et les programmes du gouvernement fédéral tiennent compte de l'environnement et favorisent le développement durable. Ce rôle nous a été confié en 1995 avec l'élargissement de notre mandat et l'établissement du poste de commissaire à l'environnement et au développement durable au sein du Bureau. En vérifiant la plupart des domaines d'activité du gouvernement fédéral, nous sommes bien placés pour demander si les ministères et organismes accordent suffisamment d'attention aux incidences qu'ils ont sur l'environnement et pour recommander les améliorations nécessaires. À l'avenir, nous comptons rationaliser nos efforts et fournir à nos vérificateurs de meilleurs outils de travail.

Le présent rapport témoigne des résultats positifs de notre travail sur la façon dont le gouvernement fonctionne. Les parlementaires disent trouver notre travail utile et les organisations que nous vérifions

acceptent non seulement nos constatations, mais elles prennent des mesures pour donner suite à nos recommandations, comme le montre notre rapport *Le Point*, publié tous les ans.

Derrière nos réalisations œuvre un effectif exceptionnellement compétent, professionnel et dévoué. Certes, il y a toujours, et il y aura toujours place pour l'amélioration, mais notre dernier sondage auprès des employés indique que nos efforts pour faire du Bureau un milieu de travail respectueux et valorisant portent des fruits. Je suis heureuse de signaler que nos employés expriment un degré de satisfaction et de fierté élevé à l'égard du Bureau. J'aimerais remercier tous et chacun pour leur contribution unique au succès du Bureau au cours de l'année écoulée.

La vérificatrice générale du Canada

Sheila Fraser, FCA

le 13 septembre 2004

Déclaration de la direction sur la responsabilité

La direction du Bureau du vérificateur général du Canada est responsable de la préparation du *Rapport sur le rendement* de 2003-2004.

Ce rapport a été préparé sous l'autorité de la direction du Bureau selon les lignes directrices du Conseil du Trésor pour la préparation des rapports sur le rendement au Parlement. Pour s'acquitter de sa responsabilité, la direction a établi et suivi des politiques, des procédures et des systèmes de contrôle interne destinés à fournir une assurance raisonnable concernant la fidélité et la fiabilité de l'information sur le rendement.

Le Bureau améliore graduellement son information financière et sur le rendement en introduisant de nouvelles mesures et en améliorant la collecte de données pour d'autres mesures. Les mesures d'amélioration sont indiquées dans le Rapport. Cependant, il s'agit de l'information la plus fiable dont nous disposons à l'heure actuelle et la direction la considère comme étant acceptable aux fins de la préparation de ce rapport sur le rendement. Certaines informations sont fondées sur les meilleurs jugements et estimations de la direction. Les restrictions sur la qualité des données fournies sont énoncées dans le Rapport.

Le Conseil de direction du Bureau supervise la préparation du rapport sur le rendement par la direction et en approuve la version finale. Le Comité de vérification, présidé par un membre externe, examine le rapport et donne des avis au Conseil de direction quant à l'information sur le rendement.

La vérificatrice générale du Canada

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA

La contrôleure et agente financière supérieure

Mary Clennett

Mary Clennett, CA

Ottawa, Canada
le 13 septembre 2004

Points saillants de notre rendement 2003-2004

Rendement

Voici les points saillants de notre rendement de 2003-2004. Pour des renseignements détaillés, voir la section III — Faire rapport sur les résultats en page 17.

- **Plus de la moitié des parlementaires sondés conviennent que les recommandations et constatations du Bureau ont des répercussions positives sur leur travail au sein des comités.**

  Nous avons mené notre sondage en 2002 et comptons mener d'autres sondages auprès des parlementaires dans l'avenir. Nous n'en avons pas fait en 2003-2004 comme nous l'avions prévu en raison du changement à la direction du gouvernement et des élections fédérales. Vous trouverez des précisions à la page 19.

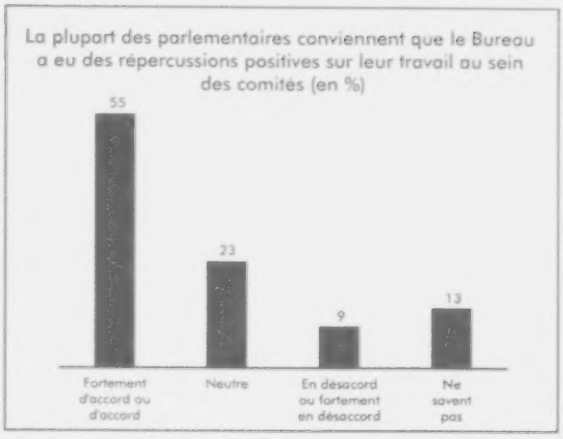

- **Nous avons participé à 39 audiences parlementaires et séances d'information.**

  Vingt-deux de ces audiences se sont déroulées devant le Comité permanent des comptes publics, alors que 17 d'entre elles se sont déroulées devant d'autres comités permanents ou des comités du Sénat. Nous avons participé à moins d'audiences en 2003-2004 parce que le Comité des comptes publics a consacré plusieurs semaines à l'examen de notre vérification du Programme de commandites. Par conséquent, il restait moins de temps pour l'examen de nos autres vérifications. Vous trouverez des précisions à la page 20.

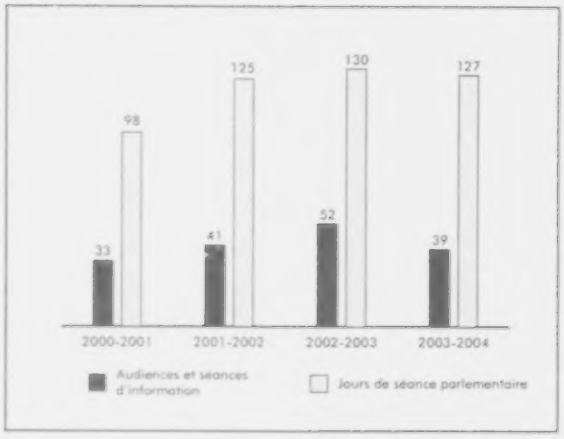

- **Le Comité permanent des comptes publics a appuyé 62 p. 100 de nos recommandations qu'il a examinées en 2002-2003.**

  Le Comité des comptes publics a également demandé aux ministères de soumettre des plans d'action et des rapports d'étape sur la mise en œuvre des recommandations de nos rapports. Vous trouverez des précisions à la page 23.

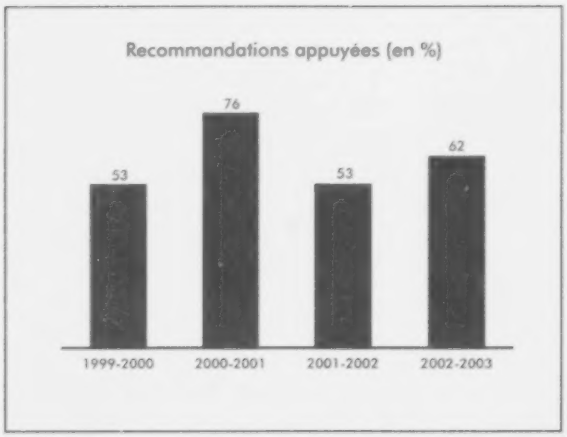

- **Les ministères et organismes ont pleinement mis en œuvre 45 p. 100 de nos recommandations de 1999.**

  Cet aspect constitue toujours un défi pour le Bureau. En 2002, nous avons modifié cet indicateur de rendement afin de mieux évaluer la façon dont les ministères mettent nos recommandations en œuvre. En 2004, nous établirons des données de référence à partir desquelles nous pourrons déterminer un objectif. Vous trouverez des précisions à la page 24.

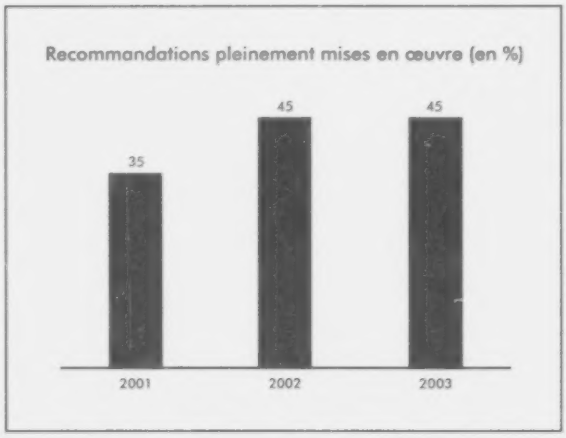

- **Dans l'ensemble, la plupart des organisations que nous vérifions estiment que nos vérifications ajoutent de la valeur à leur organisation.**

  Selon les directeurs financiers et les présidents des comités de vérification, 75 p.100 de nos vérifications comptables annuelles ajoutent une valeur bonne à très bonne à leur organisation. Selon les sous-ministres (ou leurs homologues), 47 p. 100 de nos vérifications de la gestion ajoutent une valeur bonne à très bonne à leur organisation. Lorsque des organisations suggéraient des améliorations, nous avons pris des mesures correctives. Vous trouverez des précisions à la page 26.

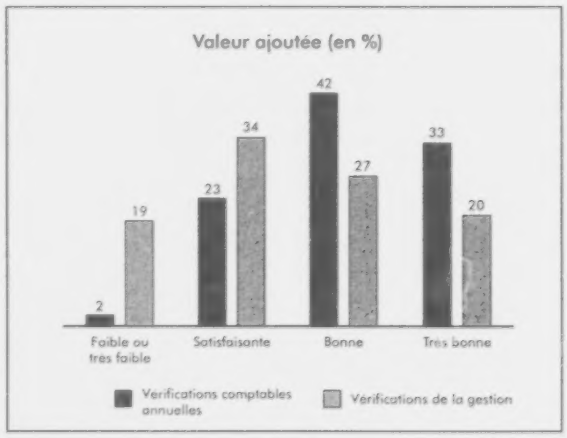

Rendement financier

Voici les points saillants de notre rendement financier de 2003-2004 en matière de vérification comptable. Pour des renseignements détaillés, voir la section IV — Rendement financier, à la page 35.

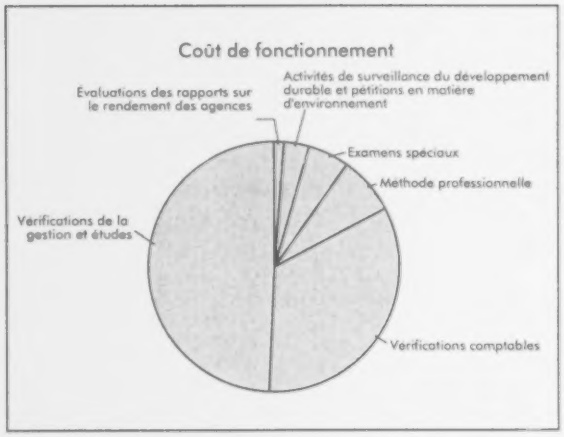

- Le coût net de fonctionnement du Bureau était de 79,4 millions de dollars; le Bureau a utilisé 71,8 millions des 74,4 millions de dollars de crédits approuvés par le Parlement. Les services fournis sans frais, les immobilisations et les avantages sociaux des employés représentent la différence entre le coût net de fonctionnement et l'utilisation des crédits parlementaires. Le Bureau a utilisé 558 employés équivalents temps plein (ETP), ce qui représente 96 p. 100 de notre budget de 580 ETP.
- Nous avons fait rapport sur les résultats de 32 vérifications de la gestion, de plus de 100 vérifications d'états financiers, y compris ceux du gouvernement du Canada et des trois gouvernements territoriaux, de 7 examens spéciaux de sociétés d'État et de 3 évaluations de rapports sur le rendement d'agences.

Section II — Contexte

Le Bureau du vérificateur général favorise la bonne gestion du gouvernement et sa reddition de comptes dans l'intérêt des Canadiens. Nos travaux sont guidés par un plan stratégique qui énonce notre vision et nos valeurs (pièce 1).

Pièce 1 — Un plan stratégique pour le Bureau du vérificateur général du Canada

Notre vision

Être un bureau de vérification indépendant au service du Parlement qui contribue au bien-être des Canadiens et dont la qualité et l'importance des travaux sont reconnues dans tous les milieux.

Nous faisons la promotion

- d'un gouvernement responsable
- d'une fonction publique intègre et efficace
- d'une bonne gouvernance
- du développement durable
- de la protection de l'héritage et du patrimoine du Canada

Nous le faisons

- en effectuant des vérifications et des études indépendantes qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et aux Canadiens;
- en travaillant en collaboration avec les vérificateurs législatifs, les gouvernement fédéral et territoriaux et les organisations professionnelles;
- en assurant un milieu de travail respectueux où notre main-d'œuvre diversifiée peut réaliser son plein potentiel de carrière et rechercher l'excellence.

Nos valeurs

1. Servir l'intérêt public
2. Indépendance et objectivité
3. Engagement envers l'excellence
4. Milieu de travail respectueux
5. Honnêteté et intégrité
6. Donner l'exemple

Ce que nous sommes : un mandataire du Parlement

Le vérificateur général est un mandataire du Parlement. Nous sommes indépendants du gouvernement et faisons rapport directement au Parlement; notre relation avec les parlementaires est essentielle à notre efficacité (pièce 2).

Pièce 2 – Le rôle du vérificateur général en tant que mandataire du Parlement

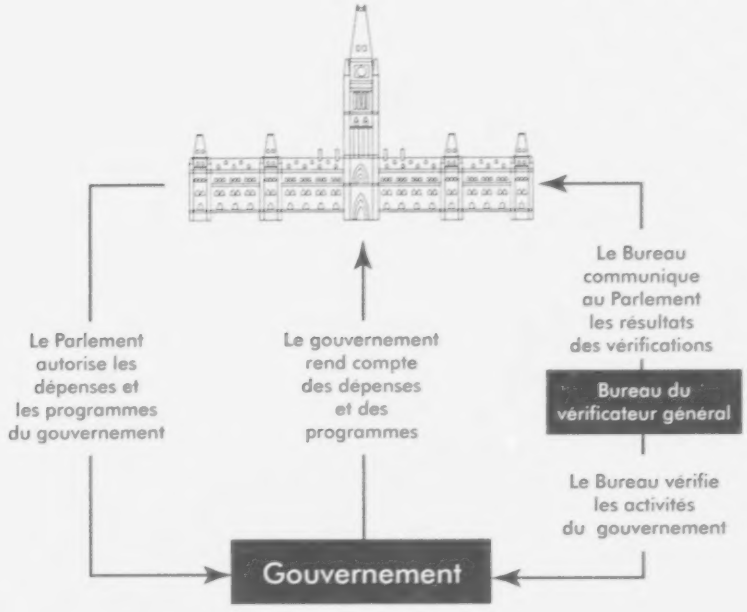

La *Loi sur le vérificateur général,* la *Loi sur la gestion des finances publiques* et d'autres lois et décrets énoncent les responsabilités du vérificateur général. Ces fonctions concernent la vérification législative et la surveillance des ministères et organismes fédéraux, des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres entités, notamment des organisations internationales.

Objectivité et indépendance. Il est essentiel que nous maintenions notre objectivité et notre indépendance à l'égard des organisations que nous vérifions. Notre indépendance est assurée par un vaste mandat législatif, l'exemption de certains contrôles gouvernementaux et un mandat de dix ans pour le vérificateur général.

D'autres mécanismes sont en place afin d'assurer l'indépendance du Bureau :

- Le mandat de dix ans du vérificateur général n'est pas renouvelable.
- Le vérificateur général présente ses rapports directement au Parlement.
- Le vérificateur général rend des comptes au Parlement et non au gouvernement en place.
- Le vérificateur général peut demander au gouvernement fédéral et aux organisations territoriales toute l'information nécessaire à l'accomplissement de son mandat.

- Financé par le Parlement, le Bureau ne touche pas d'honoraires pour les services qu'il fournit aux ministères, aux organismes et aux sociétés d'État qu'il vérifie.
- En tant qu'employeur distinct, le Bureau nomme ses employés, a ses propres normes de classification, s'acquitte de fonctions de gestion des ressources humaines, dont l'établissement des conditions d'emploi.
- Les vérificateurs veillent à maintenir leur indépendance en se conformant aux normes de l'Institut canadien des Comptables agréés, aux normes et pratiques du Bureau et à son code de valeurs, d'éthique et de conduite professionnelle.

Le défi du financement qui se pose à nous. Le Bureau est financé par le Parlement, mais nous négocions cependant notre niveau de financement avec le Secrétariat du Conseil du Trésor. Le processus en place n'est pas suffisamment indépendant pour garantir que notre budget nous permet de répondre aux attentes du Parlement. Cela n'a pas encore posé de problème et nous sommes convaincus que le Bureau disposera de ressources suffisantes dans l'année à venir.

Le niveau de financement devrait être déterminé de manière objective. Nous estimons que le processus actuel devrait être corrigé de sorte qu'aucune influence, réelle ou perçue, ne puisse être exercée. Nous discutons avec le Secrétariat d'autres mécanismes qui pourraient servir à déterminer les besoins financiers du Bureau dans l'avenir. Ces discussions sont toutefois en cours depuis trois ans et nous sommes préoccupés par l'absence de progrès.

Notre activité : la vérification législative

Nous collaborons avec le Parlement dans ses travaux liés à l'autorisation et à la surveillance des dépenses et des activités du gouvernement. Nous effectuons des vérifications et des études indépendantes qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et aux Canadiens. Grâce à notre gamme de produits de vérification législative, la vérificatrice générale répond à de nombreuses questions importantes (pièce 3).

L'appui à la reddition des comptes et sa promotion sont un volet important des travaux que nous effectuons pour le Parlement. Nos rapports de vérification sont déposés à la Chambre des communes et fournissent aux députés de l'information objective qui les aide à examiner les activités du gouvernement et à lui demander des comptes.

Nos clients

Le vérificateur général est redevable en premier lieu au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes. De son côté, le Comité des comptes publics fonde une grande partie de ses activités sur les travaux du Bureau. Le Comité permanent de l'environnement et du développement durable, le Comité sénatorial des finances nationales et d'autres comités parlementaires s'appuient également sur nos travaux. Les audiences des comités constituent un moyen important de sensibilisation et permettent de faire comprendre les questions traitées dans nos rapports. Elles aident aussi à obtenir des ministères et organismes l'engagement de mettre en œuvre nos recommandations.

Après les audiences, les comités peuvent faire rapport et présenter des recommandations au gouvernement. En règle générale, les ministères et organismes vérifiés doivent rendre compte des mesures qu'ils ont prises en réponse à ces recommandations.

En outre, nous aidons les conseils d'administration des sociétés d'État à s'acquitter de leurs responsabilités de gouvernance grâce à nos vérifications annuelles de leurs états financiers et à nos examens spéciaux. En tant que vérificateurs législatifs des trois territoires, nous collaborons avec les fonctionnaires et gestionnaires des administrations territoriales pour cerner les questions d'intérêt mutuel, améliorer les systèmes et les processus et promouvoir une meilleure reddition de comptes au public.

Pièce 3 — Le vérificateur général répond à de nombreuses questions importantes

Gamme de produits de vérification législative[1]	Questions
Vérifications de gestion et études des ministères et organismes, y compris des vérifications de questions environnementales et de développement durable[2]	Les programmes sont-ils bien gérés? Fonctionnent-ils de manière économique et efficiente, avec le souci de leur impact sur l'environnement? Le gouvernement dispose-t-il de moyens pour en mesurer l'efficacité?
Vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada[3]	Le gouvernement donne-t-il une image fidèle de sa situation financière globale?
Vérifications comptables des sociétés d'État[4], des gouvernements territoriaux[5] et d'autres organisations	Les sociétés d'État, les gouvernements territoriaux et les autres organisations présentent-ils fidèlement leur information financière et se conforment-ils aux autorisations législatives?
Examens spéciaux des sociétés d'État[6]	Les systèmes et pratiques des sociétés d'État fournissent-ils l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que la gestion des ressources est économique et efficiente et que le déroulement des activités est efficace?
Activités de surveillance du développement durable et pétitions en matière d'environnement[7]	Les ministères atteignent-ils les objectifs et mettent-ils en œuvre les plans énoncés dans leurs stratégies de développement durable? Les ministres répondent-ils comme il se doit aux pétitions en matière d'environnement?
Évaluations des rapports sur le rendement des agences[8]	Les agences présentent-elles l'information sur leur rendement de façon juste et fiable?

1 Les gammes de produits sont expliquées plus en détail dans la *Loi sur le vérificateur général* (articles 5, 6, 7 et 23) et dans la *Loi sur la gestion des finances publiques* (partie X).

2 Ces vérifications sont publiées jusqu'à quatre fois l'an dans les rapports de la vérificatrice générale et de la commissaire à l'environnement et au développement durable.

3 Le rapport et les observations de la vérificatrice générale sur les états financiers sommaires du gouvernement du Canada sont publiés tous les ans dans le volume 1 des *Comptes publics du Canada*.

4 Ces vérifications sont publiées tous les ans dans les rapports législatifs de ces entités.

5 Ces vérifications sont publiées tous les ans dans les *Comptes publics* des assemblées législatives du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

6 Les examens spéciaux sont une forme de vérification de la gestion et sont exigés pour la plupart des sociétés d'État au moins une fois tous les cinq ans. Les résultats de ces examens spéciaux sont soumis au conseil d'administration des sociétés d'État. Le Budget de 2004 propose que les rapports des examens spéciaux effectués par la vérificatrice générale soient déposés au Parlement et affichés sur le site Web de la société d'État qui a fait l'objet de l'examen.

7 Les pétitions en matière d'environnement sont affichées sur le site Web du Bureau du vérificateur général du Canada.

8 Les évaluations sont soumises tous les ans à l'Agence canadienne d'inspection des aliments, à l'Agence Parcs Canada et à l'Agence du Revenu du Canada, et sont publiées chaque année dans les rapports législatifs de ces organisations.

Notre structure de gouvernance

Le Conseil de direction du Bureau assure l'orientation professionnelle et administrative du Bureau. Il établit les politiques du Bureau et supervise tous les aspects de sa gestion et de ses activités. Il est composé de la vérificatrice générale, du sous-vérificateur général, de la commissaire à l'environnement et au développement durable et de dix vérificateurs généraux adjoints.

La vérificatrice générale reçoit des avis de divers comités externes :

- Le Comité de vérification surveille la qualité des méthodes de vérification et des contrôles internes. Il est composé de directeurs principaux du Bureau et présidé par un cadre supérieur retraité du secteur privé.
- Le Groupe des conseillers principaux est composé de représentants des entreprises, des milieux comptables et universitaires, et d'autres parties. Le Groupe fournit des avis stratégiques sur les travaux du Bureau.
- Le Comité des conseillers sur les enjeux des Premières nations comprend des dirigeants autochtones et non autochtones. Il conseille la vérificatrice générale au sujet de questions touchant les Premières nations.
- Le Comité consultatif indépendant, qui est composé de comptables chevronnés et d'experts en finances, donne des avis à la vérificatrice générale sur les vérifications comptables des états financiers du gouvernement du Canada, des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres organisations. Il aide également la vérificatrice générale à surveiller les faits nouveaux dans les domaines de la comptabilité et de la vérification et à examiner leur incidence sur les travaux du Bureau.

La commissaire à l'environnement et au développement durable reçoit aussi des avis d'un comité externe :

- Le Groupe des conseillers en environnement, qui est composé de représentants de groupes environnementaux, de l'industrie et des universités, ainsi que d'anciens fonctionnaires, conseille la commissaire en ce qui concerne ses travaux et les questions d'environnement et de développement durable.

Le Bureau établit également des comités consultatifs de vérification pour toutes les vérifications de la gestion et les études et pour la plupart des examens spéciaux. Les membres proviennent tant du Bureau que de l'extérieur et sont choisis selon leurs compétences, leurs connaissances et leur expérience. Ces comités conseillent l'équipe de vérification sur les objectifs de la vérification, la stratégie générale et les questions importantes qui doivent être signalées.

Pour plus de renseignements sur l'organisation du Bureau, veuillez consulter notre site Web sous la rubrique « À propos du Bureau ».

Comment nous assurons notre propre reddition de comptes

Qui vérifie le Bureau du vérificateur général? Chaque année, un vérificateur externe nommé par le Secrétariat du Conseil du Trésor vérifie les états financiers du Bureau. Nos états financiers sont préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale et selon les principes comptables généralement reconnus. Ces états financiers sont présentés à la page 48 du présent rapport. Dans le cadre de notre processus de contrôle de la qualité, le Bureau est sujet à des examens par des pairs, des examens des pratiques et à des vérifications internes (voir « Comment nous évaluons nos travaux » à la page 14).

Reddition de comptes au Parlement. À l'instar des ministères, le vérificateur général soumet son budget des dépenses annuel au Parlement. Le Comité des comptes publics convoque le vérificateur général afin de lui demander d'expliquer ses prévisions de dépenses et de discuter du *Rapport sur les plans et priorités*, du *Rapport sur le rendement* ainsi que de ses pratiques de gestion.

Reddition de comptes en matière de développement durable. Vingt-cinq ministères et organismes fédéraux sont tenus de préparer des stratégies de développement durable et de les mettre à jour au moins tous les trois ans. Les stratégies les plus récentes portent sur la période 2004–2006. Même s'il n'est pas tenu de déposer une stratégie, le Bureau le fait volontairement. Notre stratégie actuelle a été déposée au Parlement en février 2004.

Comment nous évaluons nos travaux

Les travaux du Bureau suivent une méthode et un cadre de gestion de la qualité rigoureux qui visent à fournir l'assurance raisonnable que le Bureau effectue ses vérifications conformément aux normes professionnelles reconnues avec le juste souci de l'économie, de l'efficience, de l'efficacité et de l'environnement.

Notre Direction de la planification stratégique et des méthodes professionnelles examine les activités de vérification du Bureau ainsi que les activités de gestion et d'administration connexes afin de s'assurer qu'elles sont conformes aux normes et aux politiques et d'intentifier les secteurs suseptibles d'être améliorés.

Le Comité de vérification du Bureau surveille les pratiques de vérification et les contrôles internes et approuve les plans de vérification interne et les revues des pratiques. En 2003–2004, le Comité s'est réuni à six reprises:

- il a examiné les états financiers du Bureau, proposé des améliorations et recommandé à la vérificatrice générale de les approuver;
- il a examiné les ébauches du *Rapport sur les plans et les priorités* et du *Rapport sur le rendement;*
- il a examiné toutes les constatations des revues des pratiques et de la vérification interne.

En 2003-2004, le Bureau a publié les résultats de ses revues des pratiques, de ses vérifications internes et de son examen par des pairs (pièce 4). Des résumés de ces rapports sont affichés sur notre site Web.

Pièce 4 : Revues des pratiques, vérifications internes et examen par des pairs effectués en 2003-2004	Achevé (e) en 2004
Rapport de la revue des pratiques de la gamme de produits des examens spéciaux – Quatrième cycle	Février
Rapport de la revue des pratiques de la gamme de produits des vérifications de la gestion – Vérifications dont les résultats ont été communiqués en 2003	Mai
Rapport de la revue des pratiques des vérifications annuelles terminées au cours de l'exercice 2003	Mai
Rapport de vérification interne – Sécurité dans les bureaux régionaux	Janvier
Rapport de vérification interne – Voyages	Janvier
Examen par un comité international de pairs des pratiques de vérification de l'optimisation des ressources (vérification de la gestion) du Bureau du vérificateur général du Canada	Février

Revue des pratiques. Nous effectuons des revues des pratiques des gammes de produits du Bureau, notamment des vérifications comptables et des vérifications de la gestion, en évaluant leur qualité et leur conformité aux politiques du Bureau et aux normes professionnelles. Ces revues des pratiques

procurent l'assurance que le Bureau s'acquitte des ses responsabilités de vérification et permettent à la vérificatrice générale d'identifier les bonnes pratiques. En 2003-2004, nous avons effectué trois revues des pratiques, dont la première visait des examens spéciaux, la deuxième, des vérifications de la gestion, et la troisième, des vérifications comptables annuelles.

Vérifications internes. Nous effectuons des vérifications internes de nos pratiques de gestion et d'administration. Ces vérifications fournissent à la vérificatrice générale l'assurance que le Bureau respecte les politiques du gouvernement et celles du Bureau. Elles fournissent aux gestionnaires des évaluations des activités vérifiées et des recommandations à cet égard. De plus, nous avons préparé un plan de vérification à long terme pour 2004-2005 à 2006-2007. Le résumé de ce plan est disponible sur notre site Web.

L'examen de nos pratiques de vérification de la gestion par un comité international de pairs en 2003. La vérificatrice générale a demandé à des membres de la collectivité internationale de la vérification s'ils étaient intéressés à participer à un examen des pratiques de vérification de la gestion du Bureau. C'était la première fois qu'une équipe internationale de pairs examinait les pratiques de vérification législative d'un bureau national de vérification.

L'équipe internationale de pairs a évalué la mesure dans laquelle les pratiques de vérification de la gestion du Bureau respectaient les normes professionnelles reconnues et si elles fonctionnaient efficacement de façon à produire de l'information indépendante, objective et corroborée sur laquelle le Parlement peut se fonder pour examiner le rendement du gouvernement et lui demander de rendre des comptes.

L'équipe a attesté que les pratiques de vérification de la gestion du Bureau étaient conçues adéquatement et qu'elles lui permettaient d'atteindre ses objectifs de manière efficace.

En mars 2004, nous avons présenté au Comité des comptes publics le rapport d'examen de l'équipe internationale de pairs et notre plan d'action à l'égard des suggestions d'améliorations qui y sont formulées. Le rapport et notre plan d'action se trouvent sur notre site Web.

Revue de nos pratiques de vérification comptable. Les instituts des comptables agréés des provinces examinent les normes professionnelles des vérifications comptables du Bureau et voient si la formation que nous donnons aux futurs comptables agréés répond aux exigences pour l'accréditation. Au cours des cinq dernières années, les pratiques de vérification comptable de notre administration centrale et de nos bureaux régionaux ont fait l'objet d'un examen. Les examinateurs ont conclu que les normes professionnelles étaient respectées dans tous les cas, de même que les exigences menant à l'accréditation.

Quelles ont été les conséquences involontaires de nos travaux?

Nous sommes constamment à l'affût de toute conséquence involontaire de nos travaux. Nous essayons d'éviter de proposer des contrôles ou des méthodes inutiles ou excessifs de sorte que la direction des organisations vérifiées puisse se concentrer sur les secteurs prioritaires. Dans certains cas, les organisations gouvernementales subissent des changements importants et des réductions de leurs ressources; la mise en œuvre de nos recommandations pourrait donc exiger des ressources supplémentaires. Toute constatation importante que nous soulevons peut accroître les pressions sur les ressources ou affecter le moral des employés. De même, il se peut que les cas de mauvaise gestion dont on fait rapport aient un effet négatif sur la confiance du public envers le gouvernement. Enfin, il

se peut que des organisations mettent en place des contrôles excessifs qui vont au-delà de nos recommandations.

Nous avons mis en œuvre différentes techniques, telles que des sondages auprès de la haute direction, afin de fournir une information constructive visant à déceler et à mesurer les conséquences involontaires. Nous sommes en train d'étudier des façons d'utiliser ces sondages pour évaluer toutes les conséquences involontaires de nos vérifications.

Section III — Faire rapport sur les résultats

Nos résultats stratégiques et notre chaîne des résultats

Le Bureau se sert d'une chaîne des résultats pour décrire son résultat stratégique à long terme (contribuer à la bonne gestion du gouvernement et à sa reddition de comptes, dans l'intérêt des Canadiens) et pour montrer comment il compte produire des résultats positifs pour les Canadiens. La chaîne des résultats fait le lien entre nos produits (vérifications, études, opinions, informations et avis) et notre résultat attendu à long terme. La chaîne décrit également les diverses parties intéressées et leur contribution à l'amélioration des activités gouvernementales. Nous avons revisé la chaîne des résultats en 2003-2004 pour en améliorer la clarté et l'utilité (voir la pièce 5).

Au cours des dernières années, nous avons apporté des améliorations à nos systèmes de mesure et de compte rendu du rendement. Au cours des deux prochaines années, le Bureau renforcera sa chaîne des résultats en cernant ses résultats attendus à moyen terme pour ses principales gammes de produits. D'ici à mars 2005, nous établirons des indicateurs, et d'ici à mars 2006, nous établirons des points de référence et, dans certains cas, nous fixerons des objectifs.

Notre rendement

Notre plan stratégique décrit nos activités et notre mode de fonctionnement.

- Nous effectuons des vérifications et des études indépendantes qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et aux Canadiens.
- Nous travaillons en collaboration avec les vérificateurs législatifs, les gouvernements fédéral et territoriaux et les organisations professionnelles.
- Nous assurons un milieu de travail respectueux où notre main-d'œuvre diversifiée peut réaliser son plein potentiel et rechercher l'excellence.

Nous effectuons des vérifications et des études indépendantes qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et aux Canadiens.

Faire rapport au Parlement

Nous collaborons avec le Parlement dans ses travaux liés à l'autorisation et à la surveillance des dépenses et des activités du gouvernement. Nous effectuons des travaux sur les rapports financiers et les rapports sur le rendement, la reddition de comptes et la conformité aux autorisations directrices.

Nous entretenons de bonnes relations de travail avec les parlementaires; nous nous assurons qu'il sont informés des constatations de nos vérifications et que nos rapports leur sont utiles. Ainsi, nous communiquons aux comités parlementaires les vérifications qui concernent leurs mandats et nous participons à plusieurs audiences pour mieux informer les parlementaires de nos travaux.

Pièce 5 — Chaîne des résultats

Nos ressources (intrants) — Coût net du Programme : 79,4 millions de dollars, 558 équivalents temps plein

Ce que nous réalisons (activités)

- Vérifications de gestion et études
- Vérifications comptables des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres organisations
- Vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada
- Surveillance des activités de développement durable et pétitions environnementales
- Examens spéciaux des sociétés d'État
- Évaluations des rapports sur le rendement des agences
- Témoignages aux audiences de comités parlementaires

Nos produits (extrants) — Vérifications, rapports, études, opinions, information et avis

Nos résultats à court terme (immédiats)

L'appui à notre mandat et à notre travail est maintenu
- Le Parlement et les organisations fédérales et territoriales trouvent nos travaux utiles
- Les vérifications permettent aux parlementaires, à la haute direction et aux conseils d'administration de se fier à l'information financière et non financière et aux contrôles des systèmes qui produisent l'information
- Les organisations vérifiées acceptent nos constatations et nos recommandations

Le Parlement et les organisations fédérales et territoriales participent au processus de vérification
- Les comités parlementaires tiennent des audiences ou des séances d'information sur les questions que nous signalons
- La direction, les comités de vérification et les conseils d'administration comprennent les rapports de vérification et donnent suite aux questions que nous signalons

Les médias sont informés
- Les médias font ressortir adéquatement nos messages

Le Parlement est mieux informé
- Les parlementaires connaissent nos messages

Nos résultats à moyen terme (intermédiaires)

Le Parlement demande des comptes au gouvernement

Le Parlement
- prend en considération les questions de reddition de comptes, de rendement, de conformité aux autorisations et d'environnement et de développement durable dans ses activités législatives et de surveillance
- fait ressortir nos messages dans le cadre de ses débats
- appuie nos recommandations par l'intermédiaire de ses comités

Nos travaux sont pertinents pour les organisations fédérales et territoriales, les ministères, les organismes et les sociétés d'État

Le gouvernement
- met en œuvre des cadres redditionnels et de gouvernance appropriés
- améliore la pertinence, l'exactitude, la fiabilité et l'actualité de l'information financière et non financière qui est communiquée au Parlement

Les organisations que nous vérifions
- mettent en œuvre nos recommandations et adoptent des pratiques exemplaires
- respectent les engagements pris dans leurs stratégies de développement durable
- se conforment aux autorisations et aux normes de présentation des rapports financiers
- minimisent les effets imprévus

Le public est bien informé
- Nos messages éclairent les débats publics

Nos résultats à long terme (finaux)

Nous contribuons à la bonne gestion du gouvernement et à sa reddition de comptes, dans l'intérêt des Canadiens
- Une fonction publique intègre
- Confiance du public dans les institutions gouvernementales
- Des programmes qui favorisent le développement durable
- Des programmes économiques, efficaces et efficients

Être utile au Parlement

En 2002, nous avons mené un sondage auprès des parlementaires pour connaître leur opinion sur le Bureau, sa crédibilité, son rendement ainsi que les sujets qu'ils aimeraient voir aborder par la vérificatrice générale au cours des prochaines années. Les résultats obtenus ont souligné la pertinence et l'utilité de nos travaux et mis en relief les secteurs susceptibles d'être améliorés. Pour obtenir un complément d'information, veuillez consulter la note 1 à la page 64.

Nous n'avons pas effectué de sondage en 2003-2004 en raison du changement de premier ministre et des élections fédérales. Nous avons l'intention de continuer à sonder les parlementaires à l'avenir.

Notre résultat à court terme

Nos travaux sont utiles au Parlement.

Nos réalisations

- Cinquante-cinq pour cent des parlementaires sondés en 2002 étaient d'avis que nos recommandations et nos constatations ont eu un effet positif sur leur travail au sein des comités.
- Quatre-vingt-quatorze pour cent des membres du Comité permanent des comptes publics et 74 p. 100 des parlementaires sondés en 2002 ont convenu que la participation de la vérificatrice générale aux audiences des comités était utile.
- Cent pour cent des membres du Comité permanent des comptes publics ont affirmé que les travaux du Bureau ajoutaient de la valeur à leurs décisions.

En 2002, 55 p. 100 des parlementaires sondés ont convenu que les recommandations et les constatations du Bureau ont eu des répercussions positives sur leur travail au sein des comités en général (voir la pièce 6).

Pièce 6 — La plupart des parlementaires conviennent que les travaux du Bureau ont eu des répercussions positives sur leur travail au sein des comités (en %)

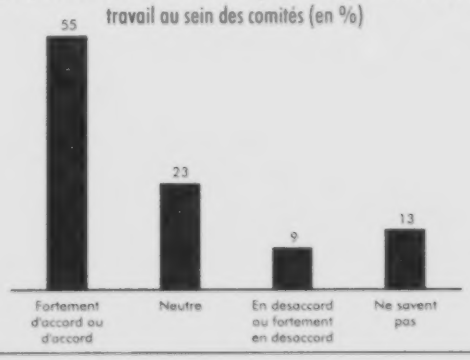

Notre résultat à court terme

Les vérifications permettent aux parlementaires d'avoir confiance dans l'information financière et non financière ainsi que dans les contrôles visant les systèmes qui produisent l'information.

Notre réalisation

Soixante-seize pour cent des membres du Comité permanent des comptes publics et 54 p. 100 des parlementaires sondés en 2002 ont indiqué qu'ils étaient au courant des constatations et des recommandations formulées par le Bureau.

Les sénateurs et les députés, surtout les membres du Comité permanent des comptes publics, nous ont dit vouloir un suivi plus approfondi des progrès réalisés par les ministères dans la mise en œuvre de nos recommandations sur les questions clés. Comme résultat de cette remarque, nous ne faisons plus rapport sur des recommandations antérieures, deux ans après la vérification initiale. Pour assurer le suivi de nos recommandations, nous axons désormais nos efforts sur les questions qui ont la plus grande importance, à savoir celles qui sont systémiques, actuelles, encore pertinentes, qui présentent un risque élevé et intéressent les parlementaires. Nous avons bon espoir que cette nouvelle façon de faire va permettre d'améliorer le rôle et les responsabilités des parlementaires à l'égard de la surveillance. Depuis 2002, nous avons publié deux rapports *Le Point*, qui présentent un suivi sur des recommandations antérieures. Ils sont affichés sur notre site Web, à la rubrique « Rapports au Parlement ».

Retenir l'attention du Parlement

Notre résultat à court terme

Les comités parlementaires tiennent des audiences ou des séances d'information sur les questions que nous signalons.

Nos réalisations

- Nous avons participé à 39 audiences et séances d'information de comités parlementaires, dont 22 avec le Comité permanent des comptes publics.
- Les comités parlementaires ont étudié 45 p.100 de nos vérifications de gestion de 2003-2004.

Les parlementaires s'intéressent aux constatations de nos rapports de vérification de la gestion. En 2003-2004, le Bureau a participé à 39 audiences et séances d'information de comités. Plus de la moitié d'entre elles ont été tenues par le Comité permanent des comptes publics, alors que 17 ont été tenues par d'autres comités permanents de la Chambre ou du Sénat. Nous avons participé à moins d'audiences en 2003-2004, car le Comité des comptes publics a consacré plusieurs semaines à l'étude de notre vérification du Programme de commandites. Les comités parlementaires ont donc eu moins de temps pour étudier nos autres rapports (voir la pièce 7).

Pièce 7 — Notre participation aux audiences et aux séances d'information des comités parlementaires

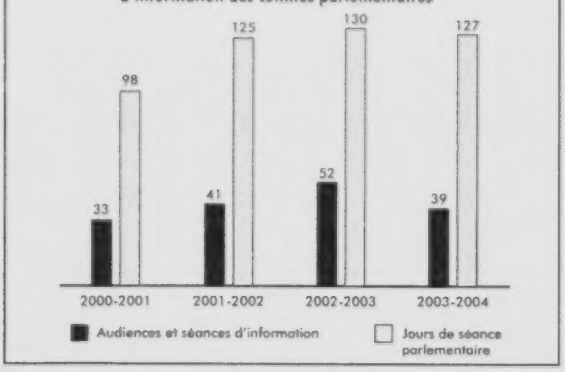

Nous avons participé à des audiences du Comité des comptes publics afin de discuter de notre *Rapport sur les plans et priorités de 2003-2004*, de *L'Examen par un comité international de pairs des pratiques de vérification*

de la gestion et d'aider les membres lors de leur examen des documents du Budget des dépenses. Nous avons participé à six audiences parlementaires et séances d'information portant sur des questions environnementales, notamment sur cinq vérifications effectuées par la commissaire à l'environnement et au développement durable. Pour la première fois, les comités parlementaires se sont penchés sur nos vérifications portant sur les pétitions environnementales et les stratégies de développement durable.

En 2003-2004, 45 p. 100 de nos vérifications de la gestion ont été examinées par des comités parlementaires (voir la pièce 8). Pour calculer ce pourcentage, toutes les audiences tenues sur une vérification donnée ont été comptées comme une seule audience (voir la note 2 à la page 64). Les comités ont étudié deux vérifications de plus de nos rapports de 2003-2004, par rapport à 2002-2003 – ce qui représente une légère augmentation.

Pièce 8 — Les vérifications de la gestion étudiées par les comités parlementaires

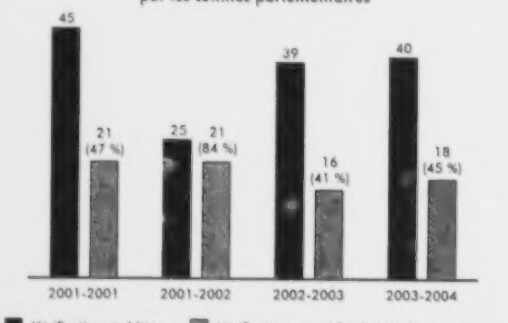

Incidence sur les activités législatives et de surveillance

Notre résultat à moyen terme

Le Parlement prend en considération l'obligation de rendre compte, le rendement, la conformité aux autorisations, l'environnement et le développement durable dans ses activités législatives et de surveillance.

Notre réalisation

- Nous avons fourni des rapports et des avis qui ont contribué aux activités législatives et de surveillance du Parlement.

Voici cinq exemples, pour 2003-2004, qui illustrent bien la contribution de nos travaux aux activités législatives et de surveillance du Parlement.

1. **Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, Rapport de la vérificatrice générale de septembre 2003**

   Au printemps 2003, le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires a tenu des audiences sur les irrégularités décelées dans l'administration du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada. Le Comité avait alors demandé à la vérificatrice générale de vérifier les pratiques administratives en vigueur au Commissariat. Notre vérification a révélé une défaillance majeure dans les contrôles visant la gestion financière, la gestion des ressources humaines, la passation des contrats, les dépenses de voyage et d'accueil.

À la suite de la publication de notre rapport, le Comité des comptes publics a tenu trois audiences afin de mieux comprendre pourquoi certains cadres supérieurs avaient manqué à leurs obligations. Par la suite, le Commissariat et le Secrétariat du Conseil du Trésor ont défini des plans d'action détaillés en vue de mettre en œuvre des mesures correctives. En 2004, le Secrétariat et le Commissariat à la protection de la vie privée ont présenté un rapport conjoint au Parlement, qui soulignait les progrès qu'ils avaient réalisés à cet égard.

2. **Le Programme de commandites, les activités de publicité et la gestion de la recherche sur l'opinion publique, Rapport de la vérificatrice générale de novembre 2003 (chapitres 3, 4 et 5)**

   Notre vérification à l'échelle gouvernementale a révélé plusieurs problèmes importants et graves. Nous avons constaté ce qui suit :

   - Le gouvernement fédéral a mené le Programme de commandites en faisant peu de cas du Parlement, de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, des règles et des règlements sur la passation des marchés, de la transparence et de l'optimisation des ressources.
   - La Direction générale des services de coordination des communications (DGSCC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ne s'est pas acquittée de son obligation de donner aux fournisseurs un accès équitable aux marchés du gouvernement et de choisir les agences de publicité de façon à optimiser les fonds. La manière dont la plupart des agences ont été choisies ne respectait pas les exigences de la politique du gouvernement sur les marchés. Dans certains cas, nous n'avons trouvé aucune preuve qu'il y ait même eu un processus de sélection.
   - Par ailleurs, nous avons constaté que les activités de recherche sur l'opinion publique étaient, en général, administrées sous le signe de la transparence et que les rôles, les responsabilités et les procédures étaient clairs.

   Le gouvernement a mis sur pied une commission d'enquête, nommé un conseiller spécial dans le but de recouvrer des fonds et mis en route divers examens. Le Comité permanent des comptes publics a tenu plusieurs audiences afin d'obtenir des réponses à certaines grandes questions. Le gouvernement a depuis apporté des modifications importantes aux programmes de commandites, de publicité et de recherche sur l'opinion publique.

3. **La gestion des pesticides : sécurité et accès sur le marché, Rapport de 2003 de la commissaire à l'environnement et au développement durable (chapitre 1)**

   Nous avons vérifié les activités de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, qui relève de Santé Canada, et constaté des lacunes dans l'évaluation des nouveaux et des anciens pesticides, les activités de surveillance et l'application de la loi. Le gouvernement fédéral ne peut pas garantir que les pesticides utilisés quotidiennement respectent les normes actuelles, qui visent à protéger la santé humaine et la qualité de l'environnement.

   Le Comité permanent de l'environnement et du développement durable a demandé à l'Agence de préparer des plans de travail et des rapports de situation annuels sur des questions clés comme la réévaluation des pesticides déjà sur le marché. Un membre du Comité a déclaré que le Bureau permettait au Comité de faire preuve de « la diligence raisonnable que le public attend [du Comité] dans un dossier aussi important que celui des pesticides ». Le Comité permanent de

l'agriculture et de l'agroalimentaire a aussi demandé à l'Agence de présenter des rapports semestriels sur l'état d'avancement des travaux et demandé à la Commissaire à l'environnement et au développement durable de l'aider à examiner ces rapports.

4. **Modernisation de la gestion des ressources humaines, Rapport d'avril 2000 de la vérificatrice générale (chapitre 9); Recruter pour la fonction publique canadienne de demain, Rapport de décembre 2001 de la vérificatrice générale (chapitres 2 et 3)**

   En février 2003, le gouvernement a présenté la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* en vue d'actualiser son régime de gestion des ressources humaines. Le Comité permanent des opérations gouvernementales et le Comité sénatorial permanent des finances nationales ont examiné soigneusement le projet de loi. Nous avons participé à ces audiences et fait remarquer que le projet de loi était une amélioration par rapport au système en vigueur et qu'il améliorerait la gestion des ressources humaines. La *Loi* a reçu la sanction royale en novembre 2003.

   Ce texte de loi a été rédigé, en partie, grâce à nos travaux dans ce secteur et nous nous sommes engagés à faire rapport au Parlement sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de cette loi.

   En avril 2000, nous avons publié une étude sur les rôles et les responsabilités dans le secteur de la gestion des ressources humaines au sein de l'administration publique fédérale. Nous avons constaté la nécessité de moderniser les systèmes et les pratiques. En 2001, le Comité des comptes publics a tenu plusieurs audiences et recommandé des modifications législatives ainsi que la rationalisation de la dotation en personnel. Le gouvernement a alors chargé un groupe de travail d'examiner la modernisation de la gestion des ressources humaines. En décembre 2001, nous avons publié deux chapitres sur le recrutement qui définissaient des principes devant régir un nouveau régime de recrutement et recommandaient les modifications nécessaires pour les pratiques en vigueur. Le Comité des comptes publics a tenu des audiences sur ces chapitres et a appuyé nos recommandations.

5. **Examen du Budget des dépenses**

   En mars 2003, nous avons publié *L'examen des documents du Budget des dépenses par les comités parlementaires,* qui présentait des lignes directrices pour examiner les plans de dépenses et les rapports sur le rendement. En 2003-2004, à quatre reprises, nous avons aidé les comités à se préparer en vue d'audiences en discutant de la meilleure façon d'examiner le *Budget des dépenses.* Nous avons reçu des commentaires positifs de la part des parlementaires sur l'aide que nous avons apportée aux comités.

Appui donné par le Parlement à nos recommandations

Notre résultat à court terme

Le Parlement appuie les recommandations du Bureau par l'intermédiaire de ses comités.

Notre réalisation

Dans ses rapports à la Chambre, le Comité permanent des comptes publics a appuyé 62 p. 100 des recommandations de nos vérifications qu'il a étudiées en 2002-2003

En 2002-2003, le Comité des comptes publics a appuyé 62 p. 100 de nos recommandations, ce qui est plus qu'en 2001-2002. Les rapports du Comité sont souvent publiés au cours de l'exercice qui suit la

publication de nos recommandations; c'est pourquoi nous faisons rapport sur les recommandations formulées dans nos vérifications de gestion de 2002-2003 (voir la pièce 9). Pour calculer ce pourcentage, nous avons dénombré les recommandations examinées par le Comité et celles qu'il a approuvées dans ses rapports (voir la note 3 à la page 64).

Pièce 9 — Recommandations appuyées par le Comité permanent des comptes publics (en %)

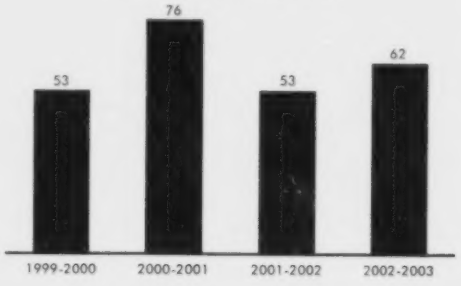

Le Comité des comptes publics demande souvent aux ministères de lui soumettre des plans d'action et des rapports d'étape sur la mise en œuvre des recommandations formulées dans nos rapports. Nous croyons qu'il s'agit aussi d'un bon indicateur de l'appui dont bénéficient nos travaux.

La mise en œuvre de nos recommandations

Notre résultat à moyen terme

Les organisations que nous vérifions mettent en œuvre nos recommandations.

Notre réalisation

Les ministères et les organismes ont pleinement mis en oeuvre 45 p. 100 de nos recommandations de 1999.

À la fin de 2003, 45 p. 100 de nos recommandations de 1999 avaient été pleinement mises en œuvre et 16 p. 100 l'avaient été dans une large mesure (voir la pièce 10). Nous avons évalué l'incidence que le Bureau avait eu sur la reddition de comptes au sein du gouvernement, sur ses activités et ses services en calculant le pourcentage de recommandations qui ont été mises en œuvre dans les quatre ans qui ont suivi leur publication. En 2002, nous avons modifié cet indicateur afin de mieux évaluer comment les ministères mettent en œuvre nos recommandations. En 2004, nous établirons une base de référence qui nous permettra de fixer un objectif (voir la note 4 à la page 64).

Les ministères et les organismes gouvernementaux sont en définitive responsables des mesures correctives à prendre et de l'amélioration des pratiques de gestion. Nous les invitons à appliquer nos recommandations et nous surveillons leurs progrès à cet égard.

Le pourcentage des recommandations qui étaient entièrement mises en œuvre en 2003 est identique à celui de 2002. Selon l'*Examen par un comité international de pairs des pratiques de vérification de la gestion*, le Bureau pourrait améliorer ses pratiques en formulant des recommandations plus ciblées et proactives. Nous avons un plan d'action à cet égard et nous nous employons à accroître la proportion de nos recommandations qui sont complètement mises en œuvre. Notre plan d'action prévoit une nouvelle

méthode d'élaboration et de rédaction des recommandations. Nous trouvons aussi encourageant le récent sondage effectué auprès des organismes que nous vérifions. En effet, la majorité des organismes sondés ont déclaré qu'ils comptaient donner suite à nos recommandations.

Progrès en faveur du développement durable

Notre résultat à moyen terme

Les organisations que nous vérifions ont respecté les engagements pris dans leur stratégie de développement durable.

Notre réalisation

Nous avons fait rapport sur la mesure dans laquelle les ministères respectent les engagements pris dans leur stratégie de développement durable.

Vingt-cinq ministères et organismes sont tenus de préparer des stratégies de développement durable et de les mettre à jour tous les trois ans. Nous avons publié *Les stratégies de développement durable — Des résultats positifs à obtenir*. Ce document explique les attentes de la commissaire pour la troisième série de stratégies de développement durable. Le Comité de coordination de l'environnement et du développement durable a appuyé ces attentes et il a encouragé tous les ministères à les respecter lors de la préparation de leur stratégie. Ces stratégies ont été déposées au Parlement en février 2004.

Dans le chapitre 3 du Rapport de la commissaire de 2003, Les stratégies de développement durable : études de cas, nous avons mesuré les progrès accomplis par quatre ministères en vue de donner suite à certains engagements pris dans leur stratégie de développement durable. La vérification a révélé qu'il fallait un plus grand leadership et des efforts accrus pour favoriser le développement durable au Canada. Au cours des audiences parlementaires qui ont porté sur ce chapitre, le Comité permanent de l'environnement et du développement durable a posé des questions aux représentants de Développement des ressources humaines Canada sur les progrès réalisés par le ministère dans la mise en œuvre de sa stratégie, notamment sur les recherches portant sur les répercussions de l'Accord de Kyoto sur le marché du travail et la promotion de « l'emploi vert » au Canada.

La perception qu'ont les organisations vérifiées de notre rendement

Notre résultat à court terme

Les organisations fédérales et territoriales trouvent nos travaux utiles.

Nos réalisations

- Soixante-dix-sept pour cent des directeurs financiers et des présidents des comités de vérification ont jugé que les communications que nous avons faites lors du processus annuel de vérification comptable étaient bonnes ou très bonnes.
- Soixante-dix pour cent des sous-ministres (ou leurs homologues) ont jugé que les communications que nous avons faites au cours du processus de vérification de la gestion étaient bonnes ou très bonnes.
- Les directeurs financiers et les présidents des comités de vérification ont trouvé que 75 p. 100 de nos vérifications comptables annuelles étaient bonnes ou très bonnes pour ajouter de la valeur à leur organisation.
- Les sous-ministres (ou leurs homologues) ont trouvé que 47 p. 100 de nos vérifications de la gestion étaient bonnes ou très bonnes pour ajouter de la valeur à leur organisation.

En 2003, les sondages sur notre rendement que nous envoyons tous les ans aux organisations ont été modifiés et élargis afin qu'ils s'appliquent à tous les produits de vérification. Nous nous servirons des résultats des sondages de 2003 à titre de repères pour suivre l'évolution de notre rendement. Outre les données quantitatives, les sondages procurent des données qualitatives qui aident les équipes de vérification à améliorer leurs travaux (voir la note 5 à la page 64).

Comme le montrent les pièces 11 et 12, les vérifications de la gestion ont obtenu de moins bons résultats que les vérifications comptables. Ces données ne sont que des repères. Nous allons effectuer un sondage tous les deux ans pour nos vérifications comptables et tous les ans pour nos vérifications de la gestion. Dans l'ensemble, la majorité des organisations vérifiées sont satisfaites de notre rendement. Nous prenons des mesures pour apporter les améliorations proposées par les organisations.

Pièce 11 — L'efficacité de nos communications au cours des vérifications (en %)

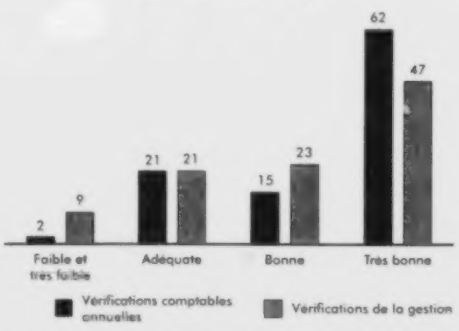

Pièce 12 — La valeur ajoutée aux organisations grâce à nos vérifications (en %)

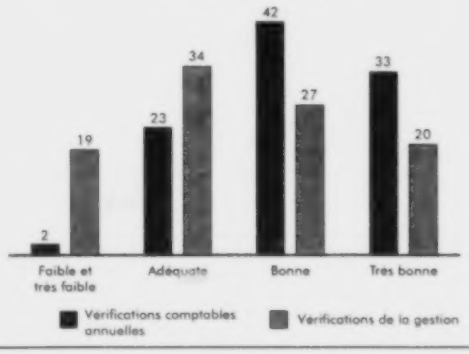

Nous continuons également à recueillir des données sur notre rendement lors de l'exécution d'examens spéciaux des sociétés d'État et de la vérification des états financiers sommaires du gouvernement. Cela nous permettra d'évaluer, avec le temps, notre rendement et d'établir des objectifs de rendement.

Notre résultat à court terme

Les organisations vérifiées acceptent nos constatations et nos recommandations.

Notre réalisation

Soixante-dix-huit pour cent des organisations que nous avons vérifiées comptent donner suite à nos recommandations.

La majorité des organisations vérifiées prévoient donner suite à nos recommandations (voir la pièce 13). Cela a été confirmé dans notre rapport *Le Point* de mai 2003; la vérificatrice générale a conclu que le Bureau était satisfait des progrès constatés dans quatre des six vérifications de suivi effectuées.

Pièce 13 — Les organisations qui ont l'intention de mettre en œuvre les améliorations recommandées (en %)

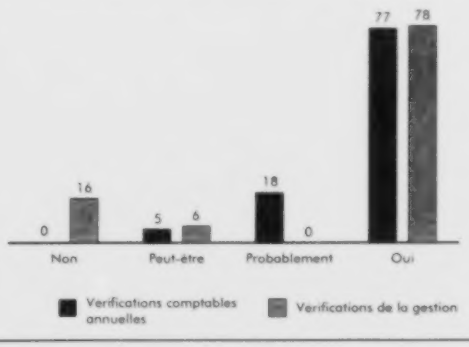

Communiquer notre message aux médias et au public

Notre analyse de la couverture médiatique en 2003-2004 indique que nos messages ont été très bien compris par les médias et qu'ils sont communiqués fidèlement, à quelques exceptions près. Les messages contenus dans les cinq rapports de la vérificatrice générale et dans le rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable ont été communiqués avec clarté et efficacité aux médias.

La couverture médiatique tend aussi à susciter l'intérêt des Canadiens pour nos travaux. Cela est devenu très évident à la suite de dépôt du Rapport de novembre, qui a entraîné un nombre anormalement élevé de demandes de renseignements du public. En 2003-2004, le Bureau a reçu environ 2 077 demandes de renseignements du public, dont 330 pour la commissaire à l'environnement et au développement durable, ce qui représente une hausse substantielle par rapport aux années précédentes.

Dans le souci de mieux informer les Canadiens sur le rôle et les travaux du Bureau, beaucoup d'employés du Bureau, notamment la Vérificatrice générale et la Commissaire à l'environnement et au développement durable, ont prononcé des allocutions aux quatre coins du pays. En 2003-2004, la Vérificatrice générale a prononcé 29 discours, la Commissaire en a prononcé 16 et les vérificateurs généraux adjoints en ont donné 6. Ensemble, ils ont rejoint directement quelque 8 000 Canadiens. Les allocutions permettent au Bureau de renforcer ses relations avec les parties intéressées par son travail et d'établir des liens entre ses constatations et des thèmes généraux comme la reddition de comptes et la gestion de l'information financière.

Nous travaillons en collaboration avec les vérificateurs législatifs, les gouvernements et les organisations professionnelles.

Gouvernements territoriaux

Nous travaillons en collaboration avec les gouvernements territoriaux sur un large éventail de questions et d'initiatives qui visent à améliorer la reddition de comptes et la gestion dans le secteur public. Au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, nous collaborons avec les fonctionnaires et les gestionnaires des sociétés d'État pour régler des questions d'intérêt mutuel, améliorer les systèmes et les processus ainsi que la reddition de comptes. Nos rapports qui sont déposés devant les assemblées législatives du Nord sont disponibles sur notre site Web.

Vérificateurs législatifs et organisations professionnelles

Nos employés œuvrent au sein de nombreuses organisations professionnelles qui contribuent à l'amélioration de la vérification législative, notamment la Société canadienne d'évaluation, l'Institut d'administration publique du Canada, l'Institut Canadien des Comptables Agréés, la CCAF-FCVI inc., l'Institut de la gestion financière, l'Institute of Internal Auditors. Nous participons aussi aux travaux du Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies.

À titre de membre d'organisations internationales, le Bureau participe aux efforts visant à renforcer la vérification législative et ses institutions de par le monde. Nous nous employons aussi à renforcer les pratiques de notre Bureau dans le secteur de la vérification législative, grâce aux relations que nous entretenons avec d'autres institutions supérieures de contrôle et organisations internationales qui se consacrent à la comptabilité, à la vérification publique et à la reddition de comptes dans le secteur public. Les principaux acteurs dans l'établissement des normes internationales sont des organisations comme la Fédération internationale des comptables et l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI).

INTOSAI. Le Bureau participe activement aux travaux de l'INTOSAI. La Vérificatrice générale préside le Groupe de travail sur la vérification environnementale (GTVE) et la Commissaire à l'environnement et au développement durable en est la présidente adjointe. Ensemble, elles donnent l'impulsion aux efforts du Groupe de travail. Le Groupe aide 185 bureaux de vérification à mieux comprendre les questions liées à la vérification environnementale et les encourage à favoriser la protection de l'environnement et le développement durable dans le cadre de leurs missions de vérification.

En 2004, le GTVE a réaménagé son site Web et préparé, en collaboration avec l'Initiative de développement de l'INTOSAI, une formation sur la vérification environnementale. Cette formation a été donnée en Asie et en Afrique. Le Groupe de travail a aussi produit deux documents : *Auditing Water Issues : Experience of Supreme Audit Institutions* et *Towards Auditing Waste Management*.

La Vérificatrice générale préside également la Sous-commission pour l'indépendance des institutions supérieurs de contrôle (ISC) de la Commission des normes de contrôle de l'INTOSAI. Au cours des dernières années, la Sous-commission a élaboré des dispositions relatives à l'application des huit principes de base de l'indépendance des ISC. En 2003, la Sous-commission a mené un sondage auprès des ISC en vue de mesurer si elles étaient en mesure de respecter les principes de base de

l'indépendance. La Sous-commission a aussi comparé les lignes directrices sur l'indépendance présentées dans le Code de déontologie et Normes de contrôle de l'INTOSAI avec les principes sur l'indépendance de la Fédération internationale des comptables. En avril 2004, la vérificatrice générale a présenté ses travaux lors d'un atelier sur l'indépendance des ISC de l'ONU et de l'INTOSAI qui a eu lieu à Vienne.

Au cours des dernières années, nous avons apporté notre concours à la Chambre des comptes de la Russie, en vue de renforcer ses moyens d'effectuer des vérifications de gestion. Nous avons aussi participé à un projet visant à renforcer les moyens de vérification dont disposent les pays francophones qui sont membres de l'Organisation africaine des institutions supérieures de contrôle des finances publiques. Par ailleurs, nous venons d'adopter un cadre stratégique et une stratégie triennale pour nos efforts sur la scène internationale.

CCVL. Le Bureau est membre du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL), qui est composé des dix vérificateurs législatifs provinciaux, de la vérificatrice générale du Canada et d'un membre associé, soit le vérificateur général des Bermudes. Nous faisons partie de sept comités et groupes de travail du CCVL.

En collaboration avec nos homologues provinciaux, nous planifions deux vérifications conjointes dans le secteur de la santé :

- La première vérification portera sur les rapports sur les indicateurs de santé qui seront publiés par les gouvernement fédéral, provinciaux et territoriaux en novembre 2004.
- La seconde est axée sur des programmes gouvernementaux d'assurance-médicaments à l'échelon fédéral et dans sept provinces. Le rapport sera présenté au cours de l'année qui vient.

Nous collaborons en outre avec les vérificateurs généraux du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique dans le cadre d'une vérification conjointe sur les stocks de saumon, son habitat et son élevage, dont le rapport sera présenté en octobre 2004. Les trois vérificateurs vont présenter des rapports distincts sur leurs constatations.

Programme international de stages

Au cours des trois prochaines années, le Bureau va collaborer avec la CCAF-FCVI inc. et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) en vue d'améliorer son Programme international de stages. Le Programme international d'aide aux bureaux de vérification de la CCAF-FCVI inc. (Programme international de stages) a été mis sur pied en 1980 pour renforcer la vérification de gestion au sein des bureaux de vérification nationaux. Financé par l'ACDI, ce programme permet à des vérificateurs de bureaux nationaux de venir au Canada pour suivre une formation de neuf mois en vue de se familiariser avec les techniques de vérification de gestion, la reddition de comptes, la saine gestion et la gouvernance. La formation est donnée par notre Bureau et le Bureau du vérificateur général du Québec. Plus de 140 boursiers de 49 pays en développement ont déjà obtenu le diplôme attribué par ce programme.

Nous assurons un milieu de travail respectueux où notre main-d'œuvre diversifiée peut réaliser son plein potentiel et rechercher l'excellence.

Des professionnels

En tant qu'organisation qui vérifie la plupart des activités gouvernementales, le Bureau a besoin d'employés qui ont fait des études supérieures dans diverses disciplines - comptabilité, statistique, économie, génie, droit, sciences sociales et environnementales, administration publique, ressources humaines et technologies de l'information. Ces employés représentent 70 p. 100 du personnel travaillant dans nos bureaux d'Ottawa, de Vancouver, d'Edmonton, de Montréal et d'Halifax. En outre, nos professionnels de la vérification sont appuyés par le groupe des services à la vérification qui est formé de professionnels spécialisés dans les domaines suivants : technologies de l'information, ressources humaines, gestion des connaissances, communications, finances et administration. L'un des plus grands facteurs de risque pour le Bureau est de ne pas avoir suffisamment d'employés possédant les compétences requises pour exercer son mandat.

Des employés satisfaits

Accroitre le taux de satisfaction des employés en améliorant le milieu de travail et la délégation de pouvoirs pour tous les employés est prioritaire pour le Bureau. En 2003-2004, le taux de rotation du personnel a été de 10 p. 100, contre 15 p. 100 en 2002-2003 et 17 p. 100 en 2001-2002. En 2004, nous avons effectué un sondage auprès de notre personnel pour évaluer notre rendement à cet égard. Nous avons constaté ce qui suit :

- Nos employés sont très satisfaits. Cela est attribuable à la capacité de Bureau de leur offrir un travail utile, des défis professionnels, des récompenses concrètes et une bonne rétroaction.
- La délégation des pouvoirs s'est améliorée pour tous les employés à tous les échelons de notre organisation.
- Soixante-dix pour cent des employés estiment que le BVG est l'une des meilleures organisations où travailler.
- Soixante-dix pour cent du personnel est d'avis que le Bureau offre la possibilité de faire de nouveaux apprentissages.
- Quatre-vingt-huit pour cent des employés sont fiers de travailler au BVG.
- Les employés restent préoccupés par les possibilités de promotion. Même s'il y a eu progrès, nous continuons à rechercher des solutions à ce problème.

Les résultats du sondage seront analysés par un comité d'employés au cours de l'été 2004 (voir la note 6 à la page 65).

Équité en matière d'emploi

En 2003–2004, le Bureau a procédé à la révision de son Code des valeurs, d'éthique et de conduite professionnelle, qui propose des directives en matière de conflits d'intérêts, des mesures d'observation concernant l'après-mandat ainsi que des pistes de solution lorsqu'il existe des différends. Notre code se fonde sur le Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique du Conseil du Tresor.

La Commission canadienne des droits de la personne a vérifié le Bureau au cours de l'année. Elle a constaté que le Bureau se conformait aux lois dans les 12 secteurs qu'elle vérifie. En outre, nous avons mis en œuvre notre politique sur l'équité en matière d'emploi et sur l'adaptation du milieu de travail.

Les langues officielles

Pour usage interne et dans le souci de respecter nos engagements à cet égard, nous évaluons la maîtrise de la langue seconde de nos cadres. Quarante-deux pour cent des vérificateurs généraux adjoints et des directeurs principaux ont satisfait aux exigences linguistiques récemment définies dans notre Politique sur les langues officielles ou les ont dépassées. Soixante pour cent de nos directeurs ont satisfait à ces exigences ou les ont dépassées (voir la note 7 à la page 65).

Nous avons consacré environ 450 000 $ à la formation linguistique en 2003-2004, contre 275 000 $ en 2002-2003. Ces dépenses englobent les cours d'immersion destinés aux cadres, les classes en soirée pour le personnel, les professeurs sur place (qui sont à contrat), les logiciels de formation linguistique et les journaux. Ces dépenses n'englobent pas les coûts salariaux pour le personnel qui suit une formation.

Notre but est que tous nos vérificateurs généraux adjoints et directeurs principaux et 70 p. 100 de nos directeurs respectent ou dépassent nos exigences linguistiques d'ici à mars 2007.

Travailler efficacement

En 2003-2004, nous avons amélioré l'affectation et la réaffectation de nos ressources. Cela a permis de mieux planifier et administrer nos vérifications et d'accroître l'efficacité et l'incidence de nos travaux. Il nous reste toutefois des choses à faire dans ce domaine.

Gestion des connaissances. Le Bureau continue de faire des progrès en ce qui a trait aux initiatives destinées à améliorer la gestion des connaissances. Ainsi, nous nous attendons à ce que notre personnel dispose des savoirs et des outils dont il a besoin pour travailler, et ce dans les meilleurs délais. Notre site Intranet est devenu l'outil par excellence pour diffuser les méthodes, les ressources et les outils de recherche et l'information sur les organisations que nous vérifions.

Notre Centre des connaissances (bibliothèque et service des dossiers) répond aux besoins du Bureau en matière de recherche documentaire. Il répond à plus de 3 000 demandes et administre plus de 19 000 ouvrages, journaux et ressources électroniques. Le Centre a commencé à traiter et à archiver les documents électroniques.

En 2003, l'Équipe de gestion des connaissances a été chargée de la mise en œuvre de la Politique sur la gestion de l'information gouvernementale et de la gestion du contenu de nos sites Web et Intranet. Nous avons réaménagé notre site Web afin de respecter les normes en vigueur dans l'administration publique fédérale et nous mettrons progressivement la Politique en œuvre, sur une période de trois ans.

Plusieurs ministères, bureaux de vérification et organisations professionnelles s'intéressent à nos travaux sur la gestion des connaissances et nous avons fait connaître notre expérience dans ce domaine dans le cadre d'exposés.

Stratégie de développement durable. Depuis 1997, le Bureau prépare volontairement une stratégie de développement durable. Notre stratégie de 2004-2006 met l'accent sur la prise en compte des répercussions sur l'environnement des activités du gouvernement fédéral au moment de la planification et de l'exécution de nos travaux de vérification et de la préparation de nos rapports. Cet objectif n'est pas nouveau, mais nous comptons fournir à nos vérificateurs de meilleurs outils pour faire leur travail.

Pièce 14 — Mesures de rendement de notre stratégie et les résultats que nous avons obtenus (en %)

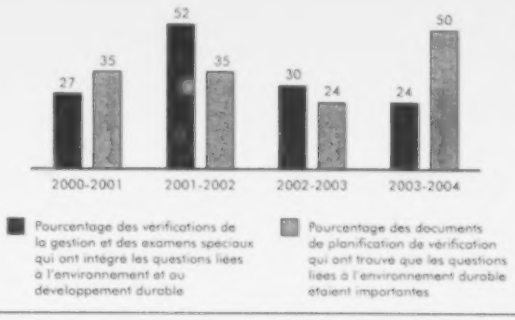

La pièce 14 énumère les mesures de rendement qui sont présentées dans notre stratégie et les résultats que nous avons obtenus. Il n'y a pas de lien entre les deux mesures; l'une concerne les vérifications présentées au cours d'un exercice donné, l'autre les documents de planification. Dans notre stratégie de 2004-2006, nous avons eu recours à une méthode plus structurée pour évaluer les risques environnementaux et nous avons modifié nos indicateurs et nos mesures en conséquence. On peut trouver un complément d'information sur notre stratégie sur notre site Web.

Coordination du processus des pétitions environnementales. En 2003-2004, la commissaire a reçu 39 pétitions environnementales (voir la pièce 15). Ce processus permet aux Canadiens d'exprimer leurs préoccupations aux ministres et aux ministères fédéraux concernant des questions environnementales et d'obtenir une réponse à ce sujet. Les pétitions concernaient des dossiers comme les espèces menacées d'extinction, les sites fédéraux et les ports contaminés (notamment les anciens sites d'entraînement militaires), l'environnement et les échanges commerciaux, les effets des céréales transgéniques sur les sols, les déchets radioactifs, les espèces envahissantes, la responsabilité nucléaire et les mouvements transfrontaliers des déchets dangereux.

Pièce 15 — Nombre de pétitions reçues par le commissaire

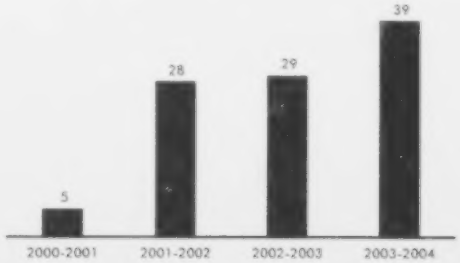

Nous avons vérifié les réponses ministérielles données à quatre pétitions pour évaluer si les ministères respectaient les engagements donnés aux pétitionnaires. Notre vérification a aussi soulevé des questions d'ordre plus général à l'intention des parlementaires. Ainsi, la première pétition qui a fait l'objet d'une audience parlementaire concernait la réglementation sur le trichloroéthylène (TCE) et les lignes directrices sur la qualité de l'eau. Au cours de cette audience, le Comité permanent de l'environnement et du développement durable a demandé au ministre de la Santé d'expliquer les retards prolongés dans la révision des lignes directrices sur l'eau potable qui concernaient les substances toxiques comme le TCE. Le Comité sénatorial permanent des Pêches et Océans, dans son rapport intérimaire de novembre 2003, a décrit la façon dont les préoccupations relatives à

l'environnement et à l'habitat du poisson peuvent être exprimées au moyen du processus de pétitions en matière d'environnement. Il fait aussi remarquer que Pêches et Océans Canada demeure l'un des ministères qui reçoit le plus de pétitions.

Fonction de contrôleur. Dans le cadre de notre engagement continu à l'égard de l'initiative de modernisation de la fonction de contrôleur du gouvernement nous avons effectué, en 2003-2004, une évaluation de la capacité de contrôleur. Les résultats de cette évaluation et le plan d'action connexe sont présentés sur note site Web, sous « À propos du Bureau ».

Cette évaluation nous a permis de cerner des secteurs où nous pouvons améliorer nos pratiques de gestion et de contrôle. L'évaluation de la capacité a confirmé que le Bureau :

- cultive un environnement favorisant une gestion et un contrôle financiers efficaces;
- a développé, avec le temps, un solide modèle de gestion de la qualité;
- encourage l'amélioration continue et l'examen externe de ses pratiques et processus.

Le Bureau a établi un plan d'action triennal en vue de mettre en œuvre les améliorations possibles, déterminées dans le cadre de l'évaluation. En 2003, le Secrétariat du Conseil du Trésor a adopté le Cadre de responsabilisation de gestion. Le Cadre vise à réunir les principaux éléments de la fonction de contrôleur moderne, de la modernisation des ressources humaines, de l'amélioration des services et du Gouvernement en direct. Nous tiendrons compte du Cadre lorsque nous adapterons nos systèmes et pratiques de gestion.

Gestion du risque. Dans le cadre de notre initiative de modernisation de la fonction de contrôleur, nous intégrons un mode de gestion efficace du risque au processus de planification du Bureau. De nombreux éléments d'une gestion efficace du risque son déjà en place; cependant, ces éléments doivent être gérés de manière systématique et intégrale.

Le Bureau améliore ses pratiques de gestion intégrée du risque en harmonisant ses systèmes et pratiques existants de détermination, d'évaluation et de communication des risques. Nous sommes en train de revoir le profil de risque du Bureau, d'établir un cadre, d'approuver une politique de gestion du risque et d'évaluer les risques cernés. D'ici à mars 2005, nous aurons établi des niveaux de tolérance au risque et mis en œuvre les plans de communication, de formation et de rapport à ce sujet.

Section IV — Rendement financier

Utilisation des crédits parlementaires

Au cours de l'exercice 2003-2004, le Bureau a utilisé 71,8 millions de dollars des crédits parlementaires approuvés, qui totalisaient 74,4 millions de dollars. Ce dernier montant est composé de 66,5 millions de dollars provenant du *Budget principal des dépenses* et d'une somme additionnelle de 7,9 millions de dollars provenant du *Budget supplémentaire des dépenses*, d'ajustements et de transferts. De ces fonds supplémentaires :

- 3,5 millions de dollars ont servi à financer des travaux effectués à la suite des modifications apportées à nos responsabilités relatives aux vérifications législatives, des vérifications comptables, des dépenses de voyage et d'accueil et les coûts de communication directement liés à nos vérifications et à nos frais administratifs.
- 0,5 million de dollars ont été consacrés au réaménagement de nos bureaux à Ottawa.
- 3,9 millions de dollars provenant du *Budget supplémentaire des dépenses*, d'ajustements et de transferts comprennent des éléments plus réguliers, y compris le report de fonds et des ajustements salariaux.

En 2003-2004, le Bureau n'a pas utilisé 2,6 millions de dollars de ses crédits parlementaires approuvés. Nous avons reçu de nouveaux fonds au milieu de l'exercice et nous n'avons pas été en mesure de doter de nouveaux postes aussi rapidement que nous l'aurions souhaité. Nous avons donc dû reporter des travaux de vérification de la gestion qui étaient prévus, des évaluations de contrôles dans le cadre de la vérification des états financiers du gouvernement du Canada, et des investissements dans la formation et les méthodes de vérification.

À l'instar des ministères et des organismes fédéraux, le Bureau peut, sous réserve de l'autorisation du Parlement, reporter au prochain exercice jusqu'à cinq pour cent de son budget de fonctionnement (fondé sur les dépenses de programme du *Budget principal des dépenses*). Le montant réel qui a été reporté est fondé sur les fonds inutilisés et les prestations au titre des congés parentaux et des indemnités de départ versées au cours de l'exercice. En 2003-2004, le Bureau a demandé la permission de reporter la somme maximale permise, soit 2,9 millions de dollars.

Utilisation des équivalents temps plein

Le Bureau a utilisé 558 équivalents temps plein (ETP) en 2003-2004, ce qui représentait 96 p. 100 du budget, qui était de 580 ETP. Il s'agit d'une baisse de 7 ETP par rapport à l'exercice précédent. En 2002-2003, nous avons utilisé 565 ETP, soit 99 p. 100 de notre budget, qui était de 570 ETP. Les nouveaux fonds reçus en 2003-2004 nous ont permis d'augmenter le budget consacré aux ETP en vue de répondre aux exigences opérationnelles de base.

Au 31 mars 2004, le Bureau comptait 586 employés. L'embauche d'étudiants, le travail à temps partiel et le roulement du personnel expliquent la différence entre le nombre d'employés et le nombre d'ETP utilisés au cours de l'exercice.

Coût de fonctionnement

Au cours de l'exercice 2003-2004, le coût net de fonctionnement du Bureau s'est établi à 79,4 millions de dollars, comme l'indiquent nos états financiers vérifiés à la page 51. Cette augmentation de

1,1 million de dollars par rapport à 2002-2003 est attribuable surtout à une augmentation des salaires et des avantages sociaux d'environ 2,3 millions de dollars, qui a été compensée par des économies réalisées grâce aux 7 ETP en moins et à la baisse du nombre d'heures supplémentaires.

Les vérifications comptables annuelles des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres organisations (1,8 million de dollars) sont responsables de la plus forte augmentation de coût. Le coût des vérifications de la gestion a connu la deuxième plus forte augmentation (1,2 million de dollars), suivi des examens spéciaux des sociétés d'État (0,5 million de dollars). Les coûts liés à nos pratiques professionnelles (1,4 million de dollars) ont connu la baisse la plus importante, suivis des coûts au titre de la vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada (1,3 million de dollars).

La comparaison entre les dépenses prévues et les coûts réels est également importante. Pour préparer le *Rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004*, nous nous sommes fondés sur des dépenses prévues de 74,3 millions de dollars. Après avoir préparé ce rapport, nous avons obtenu du Parlement l'autorisation de dépenser des fonds supplémentaires. Nous avons par la suite mis à jour notre budget pour qu'il reflète des dépenses prévues de 80 millions de dollars. Le plan de dépenses révisé figure dans notre *Rapport sur les plans et les priorités* de 2004-2005. Les écarts budgétaires présentés dans la présente section sont fondés sur le plan de dépenses révisé.

Le Bureau impute tous les coûts salariaux et professionnels directs, ainsi que les dépenses de voyage ou autres aux vérifications et aux projets de méthodes professionnelles auxquels ils se rattachent. Toutes les autres dépenses, y compris les services obtenus gratuitement, sont comptabilisées comme coûts directs et imputées aux vérifications et projets de méthodes professionnelles en fonction du nombre d'heures qui y sont directement consacrées.

L'examen par un comité international de pairs effectué en 2003-2004 de nos pratiques de vérification de gestion recommandait d'examiner le coût de chaque vérification grâce à une analyse plus poussée des coûts comparatifs et éventuellement des facteurs de coût de chacune des vérifications pour déterminer si les ressources qui leur sont allouées répondent bien aux besoins de la vérification. D'ici à mars 2005, nous allons perfectionner nos lignes directrices régissant la planification et la surveillance des vérifications de la gestion afin de prendre en compte le niveau d'effort normalement associé à chaque étape des vérifications, de communiquer ces nouvelles lignes directrices et d'améliorer nos processus d'approbation et de surveillance. Ces améliorations, conjuguées aux autres travaux prévus à l'appui de notre initiative stratégique visant à accroître l'efficacité de nos activités, devraient alléger le coût des vérifications individuelles et des projets de méthodes professionnelles, tout en maintenant la qualité de nos travaux.

Une analyse des écarts entre les coûts et les prévisions budgétaires par activité du Bureau est présentée ci-après. Les coûts réels sont ceux qui sont présentés dans nos états financiers vérifiés, à la page 51. Les tableaux 10 et 11 indiquent le coût de chacune des vérifications effectuées en 2003-2004 et des efforts de vérification par entité. Ces deux tableaux peuvent être consultés sur notre site Web.

Vérifications de la gestion et études

Budget	2003–2004	42,6 millions de dollars
Coûts réels	2003–2004	39,6 millions de dollars
Coûts réels	2002–2003	38,4 millions de dollars
Écart budgétaire — diminution		3,0 millions de dollars (7 %)
Écart entre les coûts — augmentation		1,2 million de dollars (3 %)

L'augmentation des coûts des vérifications de gestion et des études est en grande partie attribuable à la hausse des salaires et des coûts directs, qui a été compensée par la réduction du nombre d'heures imputées directement par les employés à ces vérifications. L'écart budgétaire est attribuable à une utilisation des heures de travail des employés plus basse que prévue et imputable en partie à une incapacité de doter des postes pour lesquels les fonds ont été reçus au milieu de l'exercice et au fait que les pratiques de vérification comptable ont exigé plus d'efforts.

La plupart des vérifications de la gestion sont réalisées sur deux exercices. Cela nous oblige donc à gérer les budgets également sur deux exercices. En 2003–2004, nous avons publié :

- 26 chapitres, au coût moyen de 1,1 million de dollars chacun, contre 21 chapitres en 2002–2003, au coût moyen de 1 million de dollars chacun;
- 6 chapitres pour le rapport *Le Point*, au coût moyen de 600 000 $ chacun, contre 5 en 2002-2003, au coût moyen de 500 000 $ chacun.

Des budgets sont établis pour les heures et les coûts prévus. Nous gérons ces coûts à l'échelle du Bureau et pour chaque vérification. Les heures consacrées à chacune des vérifications sont celles qui influent le plus sur nos coûts réels.

Au terme de la phase de planification d'une vérification, nous établissons un budget après avoir recueilli l'avis d'un comité consultatif sur les objectifs de la vérification, la méthode générale pour recueillir les éléments probants et les questions qui sont importantes et sur lesquelles nous prévoyons faire rapport. Les heures qui sont réellement consacrées à la vérification peuvent excéder le budget pour diverses raisons. Ainsi, au cours de la phase de l'examen, nous pouvons décider d'élargir l'étendue des travaux de vérification ou nos procédés de vérification peuvent prendre plus de temps que prévu. Des heures supplémentaires sont peut-être nécessaires pour discuter d'une ébauche de rapport et obtenir des commentaires auprès de l'organisation ou des organisations qui sont vérifiées.

Le roulement de personnel au cours d'une partie de nos vérifications est inévitable, et nous essayons de minimiser son incidence en utilisant une méthode commune de vérification de la gestion. Pour assurer la qualité des vérifications et le respect des normes professionnelles, les membres des équipes de vérification doivent en outre posséder ensemble une connaissance suffisante du sujet traité afin de pouvoir satisfaire aux exigences des vérifications. Les augmentations des coûts en raison du roulement de personnel sont en grande partie attribuables au temps d'apprentissage nécessaire aux nouveaux employés.

L'accroissement des coûts peut aussi être le fait de facteurs externes qui influent sur les activités des organisations vérifiées.

Vérifications comptables annuelles des sociétés d'État, des gouvernements territoriaux et d'autres organisations

	2003–04	2002–03
Budget (en millions de dollars)	**19,1**	**18,5**
Coûts réels		
Sociétés d'État	8,2	8,3
Autres sociétés et organisations	7,3	6,3
Organisations territoriales	4,9	4,9
Organisations internationales	2,0	1,1
Total des coûts réels (en millions de dollars)	**22,4**	**20,6**
Écart budgétaire — augmentation	3,3 (17 %)	
Écart entre les coûts — augmentation	1,8 (9 %)	

Les coûts liés à la vérification comptable annuelle des sociétés d'État, des gouvernements territoriaux et d'autres organisations ont augmenté en raison de la mise en œuvre de notre projet de perfectionnement des pratiques de vérification, de nouveaux travaux de vérification de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, de la vérification d'organisations internationales, de nouvelles normes professionnelles et de questions de vérification imprévues. L'écart budgétaire est aussi attribuable à l'augmentation des salaires et des coûts directs.

Projet de perfectionnement des pratiques de vérification. En 2003–2004, le Bureau a achevé la mise en œuvre de nouveaux outils et d'une nouvelle méthode pour presque toutes nos vérifications annuelles des sociétés d'État et des autres entités. La nouvelle méthode de vérification est davantage axée sur les risques et les procédés de vérification visent les secteurs qui présentent les risques les plus élevés et qui sont les plus importants. Elle encourage aussi les vérificateurs à faire davantage confiance aux contrôles internes des systèmes et des pratiques de l'entité vérifiée. La mise en œuvre de cette méthode devrait accroître l'efficience et l'efficacité du processus de vérification. Souvent, les heures qui sont nécessaires pour évaluer les contrôles au sein des entités ont excédé les heures prévues, ce qui a fait augmenter le temps consacré aux vérifications comptables. Dans le cadre de l'évaluation de ces contrôles, nous recensons les faiblesses dans les contrôles et les portons à l'attention de la direction en recommandant des améliorations. Au fur et à mesure que ces améliorations sont apportées, nous continuons à prévoir que nous pourrons accorder une plus grande confiance aux contrôles.

Nous avons commencé la mise en œuvre de cette méthode il y a trois ans. Notre objectif est de réduire de 15 p. 100 le nombre d'heures consacrées à ces vérifications d'ici à la fin de 2004–2005. Nous ne progressons pas aussi rapidement que prévu. Le Bureau demeure cependant attaché à respecter son objectif de réduire les travaux de vérification dans les secteurs qui présentent des risques moins élevés et d'adopter des processus de vérification plus efficients. Cela doit évidemment être fait dans le contexte des normes professionnelles. Au cours des dernières années, le nombre et la complexité des normes professionnelles ont augmenté. Cela nous a forcés à élargir les procédés de vérification ou à en instaurer de nouveaux.

Agence des douanes et du revenu du Canada. L'augmentation du coût des vérifications comptables d'autres entités ou organisations est le fait surtout de la vérification des états financiers de l'Agence. Dans le cadre du Budget de 2003, le gouvernement s'était engagé à présenter ses résultats financiers, y compris ses revenus fiscaux, selon la méthode de comptabilité d'exercice intégrale, dès 2002-2003. En outre, le gouvernement a décidé de présenter les données correspondantes au 31 mars 2002 selon cette même méthode. Nous avons donc dû effectuer des travaux de vérification supplémentaires à l'Agence en 2003-2004.

Organisations internationales. Le Bureau est chargé de vérifier deux organisations internationales – l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Ces vérifications sont effectuées selon une formule de recouvrement des coûts et nous équilibrons les efforts que nous déployons pour les vérifications comptables avec les travaux de vérification de la gestion que nous effectuons pour ces organisations. En 2003–2004, le coût des vérifications comptables de l'OACI et de l'UNESCO a augmenté en raison surtout de la nature cyclique de la vérification de l'UNESCO (vérification biennale), du temps qu'il a fallu pour traiter les questions de vérification, et de la mise en œuvre des nouveaux outils et de la nouvelle méthode de vérification, qui devraient, au fil des ans, accroître l'efficience des vérifications.

Nouvelles normes professionnelles. Au cours de la dernière année, un certain nombre de nouvelles normes comptables et de vérification ont été adoptées. Ces normes imposent aux entités que nous vérifions de nouvelles obligations relatives à l'information à fournir et à la présentation de l'information, ce qui alourdit nos responsabilités à titre de vérificateur. Bon nombre de ces nouvelles obligations ont été imposées à la suite d'inquiétudes soulevées à propos de l'information financière communiquée par les entreprises et d'une série de faillites d'entreprises aux États-Unis. Les nouvelles normes comptables ayant eu la plus grande incidence sur nos travaux concernent surtout la comptabilisation des instruments financiers, des instruments dérivés et des garanties. Notre responsabilité à titre de vérificateur s'est élargie dans ces secteurs complexes et d'autres, comme les autres documents publics qui contiennent les états financiers que nous vérifions. Notre méthode de vérification doit tenir compte de chaque nouvelle norme importante.

Vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada

Budget	2003–2004	5,1 millions de dollars
Coûts réels	2003–2004	4,4 millions de dollars
Coûts réels	2002–2003	5,7 millions de dollars
Écart budgétaire — diminution		0,7 million de dollars (14 %)
Écart entre les coûts — diminution		1,3 million de dollars (23 %)

La réduction du nombre d'heures consacrées à la vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada a plus que compensé l'accroissement des salaires et des coûts directs, ce qui s'est traduit par une baisse générale de 1,3 million de dollars. Les coûts réels en 2003–2004 sont davantage analogues à ceux de 2001–2002 — il y a deux exercices — qui étaient de 4,6 millions de dollars. Les coûts de 2002–2003 étaient anormalement élevés en raison de la mise en œuvre de la Stratégie d'information financière (SIF), qui obligeait les ministères et organismes à mettre en œuvre les nouvelles conventions comptables concernant les stocks, les immobilisations, les passifs

environnementaux et d'autres éléments. Cela a entraîné un surcroît de travail pour nous en 2002–2003, notamment l'examen de plus de 40 milliards de dollars de nouvelles immobilisations comptabilisées et de 40 milliards de dollars de passifs nouvellement comptabilisés.

Nous avons aussi allégé nos coûts en 2003–2004 en adoptant une nouvelle méthode pour vérifier certains ministères. En effet, nous avons adopté une stratégie de vérification par rotation. C'est ainsi que, pour certains ministères, nous effectuons des travaux de planification et vérifions en profondeur seulement les secteurs qui présentent les risques les plus élevés — et nous effectuons une vérification plus poussée tous les trois ans, par rotation.

Nous aurions souhaité effectuer des travaux d'évaluation supplémentaires des contrôles financiers des systèmes de comptabilité et d'information de gestion ministériels qui ont été mis en œuvre dans le cadre de la SIF, mais nous avons dû en reporter une partie à 2004-2005 en raison d'un manque de ressources.

Activités de surveillance du développement durable et pétitions en matière d'environnement

Budget	2003–2004	3,1 millions de dollars
Coûts réels	2003–2004	2,6 millions de dollars
Coûts réels	2002–2003	2,7 millions de dollars
Écart budgétaire — diminution		0,5 million de dollars (16 %)
Écart entre les coûts — diminution		0,1 million de dollars (4 %)

Les dépenses engagées au titre des activités de surveillance du développement durable et des pétitions en matière d'environnement comprennent les coûts liés à la vérification des stratégies de développement durable et les coûts de coordination du processus de pétitions, de surveillance des réponses et de vérification des mesures prises par les ministères pour donner suite aux engagements pris à l'égard des pétitionnaires. Les résultats des travaux relatifs aux pétitions sont communiqués tous les ans dans le Rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable.

En 2003–2004, le nombre de pétitions reçues est passé de 29 à 39 et nous avons amélioré notre façon de faire pour nous assurer encore plus de répondre sans restrictions aux questions des pétitionnaires. Nous avons donc consacré plus de temps à ces secteurs par rapport à 2002-2003, ce qui a été compensé par la réduction du nombre d'heures qui ont été consacrées à la production des chapitres sur les pétitions et les stratégies de développement durable.

Examens spéciaux des sociétés d'État

Budget	2003–2004	4,2 millions de dollars
Coûts réels	2003–2004	4,3 millions de dollars
Coûts réels	2002–2003	3,8 millions de dollars
Écart budgétaire — augmentation		0,1 million de dollars (2 %)
Écart entre les coûts — augmentation		0,5 million de dollars (13 %)

Les sociétés d'État sont tenues de faire l'objet d'un examen spécial au moins une fois tous les cinq ans. Nous effectuons environ 45 examens en cinq ans. Les coûts varient en fonction du nombre d'examens en cours dans un exercice donné et de la nature, de la taille, de la complexité des sociétés examinées et du risque qu'elles présentent. En 2003-2004, nous avons mené 17 examens spéciaux, contre 12 en 2002-2003. Cet alourdissement de notre charge de travail, associé à une augmentation des salaires et des coûts directs, s'est traduit par une augmentation des coûts pour 2003-2004 par rapport à l'exercice précédent.

Nous avons achevé 7 examens spéciaux en 2003–2004, contre 5 en 2002–2003. Les examens spéciaux achevés en 2003–2004 sont présentés dans le tableau 10 du présent rapport. Ce tableau est disponible sur notre site Web.

Évaluations des rapports sur le rendement des agences

Budget	2003–2004	1,1 million de dollars
Coûts réels	2003–2004	1,0 million de dollars
Coûts réels	2002–2003	0,9 million de dollars
Écart budgétaire — diminution		0,1 million de dollars (9 %)
Écart entre les coûts — augmentation		0,1 million de dollars (11 %)

Trois agences du gouvernement – l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'Agence des douanes et du revenu du Canada et l'Agence Parcs Canada – sont tenues de produire des rapports annuels présentant de l'information sur leur rendement. Le Bureau est tenu, en vertu de la loi, d'évaluer la justesse et la fiabilité de l'information sur le rendement contenue dans ces rapports. Les coûts associés à ces vérifications ont augmenté en raison de l'accroissement des salaires et des frais généraux et de la nécessité de faire appel au personnel le plus expérimenté du Bureau pour effectuer ces travaux.

Méthodes professionnelles

Budget	2003–2004	5,8 millions de dollars
Coûts réels	2003–2004	6,0 millions de dollars
Coûts réels	2002–2003	7,4 millions de dollars
Écart budgétaire — augmentation		0,2 million de dollars (3 %)
Écart entre les coûts — diminution		1,4 million de dollars (19 %)

En 2003–2004, nos coûts dans ce secteur ont diminué de 1,4 million de dollars par rapport à 2002–2003. La note 8 des états financiers vérifiés (page 59) donne un état ventilé des charges par type pour 2003-2004, et les chiffres correspondants pour 2002-2003.

La baisse des dépenses dans ce secteur est surtout liée aux méthodes utilisées et à la gestion des connaissances. En 2002–2003, nous avons terminé la mise en œuvre de nouveaux outils et d'une nouvelle méthode pour nos vérifications comptables dans le cadre de notre projet de perfectionnement des pratiques de vérification. Nous avons aussi réduit modestement nos investissements en faveur de projets de méthodes de vérification de la gestion et d'examen spécial. Cela est attribuable au report de projets de méthodes en raison du manque de ressources.

Les coûts liés aux activités internationales ont augmenté en raison de la hausse prévue des travaux effectués pour donner suite aux engagements pris dans nos fonctions à la présidence et au secrétariat du Groupe de travail sur la vérification environnementale de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI).

Réaménagement des locaux

De concert avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), nous avons achevé le réaménagement des locaux des employés du bureau d'Ottawa. Les travaux de rénovation ont commencé en janvier 2002. Comme prévu, nous avons dépensé 2 millions de dollars supplémentaires pour le mobilier et le matériel en 2003-2004, ce qui a fait passer les coûts réels totaux à 4,2 millions de dollars. Par conséquent, pour la durée du projet de réaménagement des locaux, nous avons dépassé les coûts prévus pour le mobilier et le matériel de 0,7 million de dollars. L'augmentation des coûts est attribuable à une sous-estimation des coûts réels, aux changements apportés pour tenir compte de l'augmentation du nombre d'employés du Bureau et aux améliorations jugées nécessaires au fur et à mesure que les travaux de construction progressaient. Les coûts d'acquisition du mobilier et du matériel sont capitalisés dans nos états financiers selon les principes comptables généralement reconnus.

Tableaux financiers

Tableau 1 Sommaire des crédits parlementaires approuvés (millions de $)

Besoins financiers par autorisation		2003–04			
Crédit		Total du Budget principal des dépenses	Total des dépenses prévues	Autorisations totales	Total des dépenses réelles
	Vérification législative				
20	Dépenses de fonctionnement	57,8	57,8	66,2	63,6
20	Subventions et contributions	0,4	0,4	0,4	0,4
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8,3	8,3	7,8	7,8
	Total	66,5	66,5	74,4	71,8

Les autorisations totales de 74,4 millions de dollars comprennent 66,5 millions de dollars provenant du Budget principal des dépenses et 7,9 millions de dollars provenant du Budget supplémentaire des dépenses, d'ajustements et de transferts.

Tableau 2 Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles (millions de dollars)

	2003–04			
Vérification législative	Total du Budget principal des dépenses	Total des dépenses prévues	Autorisations totales	Total des dépenses réelles
Équivalents temps plein	–	560	580	558
Charges de fonctionnement	66,1	66,1	74,0	71,4
Subventions et contributions	0,4	0,4	0,4	0,4
Dépenses brutes totales	66,5	66,5	74,4	71,8
Revenus non disponibles	(0,8)	(0,8)	(0,8)	(0,9)
Coût des services fournis par d'autres ministères	8,6	8,6	8,6	8,8
Coût net du programme[1]	74,3	74,3	82,2	79,7

[1] Le coût net de fonctionnement qui est présenté dans nos états financiers préparés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) est de 79,4 millions de dollars, soit 0,3 million de dollars de moins que les dépenses réelles présentées ci-dessus. La différence provient de la prise en compte des immobilisations et des avantages sociaux des employés.

Tableau 3 Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles (millions de $)

			2003–04			
	Dépenses réelles 2001–2002	Dépenses réelles 2002–2003	Total du Budget principal des dépenses	Total des dépenses prévues	Autorisations totales	Total des dépenses réelles
Vérification législative	62,5	71,7	66,5	66,5	74,4	71,8

Tableau 4 Revenus disponibles et non disponibles (millions de $)

			2003–04		
Vérification législative	Revenus réels 2001–2002	Revenus réels 2002–2003	Revenus prévus	Autorisations totales	Revenus réels
Revenus non disponibles	0,9	1,3	0,8	–	0,9

Le Bureau impute des coûts directs pour les vérifications de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Les fonds ne sont pas utilisés par le Bureau mais remis au Trésor à titre de revenus non disponibles.

Tableau 5 Paiements de transfert (subventions et contributions) (millions de $)

				2003–04		
Vérification législative	Dépenses réelles 2001–2002	Dépenses réelles 2002–2003	Budget principal des dépenses	Total des dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Contribution	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4

Le Bureau octroie une aide financière à CCAF-FCVI Inc. sous forme de contributions annuelles. La mission de CCAF-FCVI Inc. est d'assurer un leadership en élaborant des pratiques exemplaires et en développant des connaissances et des capacités, afin de permettre une gouvernance efficace ainsi qu'une reddition de comptes réelle, une saine gestion et une vérification constructive. Son travail porte essentiellement sur le secteur public et c'est lui qui en bénéficie.

Tableau 6 Passif éventuel (millions de $)

	Montant des éléments de passif éventuel		
Liste des éléments de passif éventuel	31 mars 2002	31 mars 2003	Courant au 31 mars 2004
Réclamations, procédures judiciaires en instance et menaces de procédures judiciaires	–	–	–
Procédures judiciaires	5,0	5,3	5,4
Total	5,0	5,3	5,4

En 2000-2001, l'Alliance de la Fonction publique du Canada a engagé une poursuite au titre de la parité salariale contre l'État, alléguant que sept employeurs distincts ont exercé une discrimination fondée sur le sexe entre 1982 et 1997. Le Bureau, bien que n'étant pas partie à la poursuite, est l'un des sept employeurs nommés dans la poursuite. L'Alliance demande au Conseil du Trésor ou à l'employeur responsable d'augmenter rétroactivement les échelles salariales des employés de certains employeurs distincts pour mettre fin à la discrimination. La poursuite ne fait état d'aucun montant. De l'avis de la direction, le montant estimatif du passif éventuel au titre des employés du Bureau du vérificateur général, employés par le Bureau entre 1982 et 1997, est d'environ 5,41 millions de dollars. De plus, de l'avis de la direction, il est impossible de déterminer pour le moment les résultats de cette poursuite et aucun passif n'a été constaté dans les états financiers.

Tableau 7 Passation de marchés de services professionnels

Le tableau 7 présente les marchés de services professionnels passés par le Bureau en 2003. Le pouvoir de la vérificatrice générale de passer des marchés de services professionnels est assujetti au paragraphe 15(2) de la *Loi sur le vérificateur général* et non au *Règlement sur les marchés de l'État*. Suivant la Politique sur la passation de marchés pour services professionnels du Bureau du vérificateur général, les marchés comportant des dépenses à titre d'honoraires professionnels estimés à 25 000 $ ou plus doivent faire l'objet d'un appel d'offres, sauf si l'un des trois critères d'exemption s'applique : il s'agit d'un cas d'extrême urgence; en raison de la nature du travail un appel d'offres ne servira pas l'intérêt public; une seule personne est en mesure d'effectuer le travail.

Dans le cas des marchés où le seuil fixé par l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) est dépassé, les règles de l'ALENA s'appliquent. La plus grande partie de nos marchés ont trait à la vérification, ce qui permet d'avoir accès à des services spécialisés appropriés à nos travaux de vérification. Cette expertise contribue grandement à la qualité de nos travaux. Des marchés sont aussi conclus pour les services administratifs.

En 2003, la majorité des marchés ont été attribués par le Bureau sans appel d'offres. Plus de 80 p. 100 des marchés avaient une valeur initiale de moins de 15 000 $. Nous avons attribué un marché sans appel d'offres de 42 000 $ pour un examen de la gouvernance stratégique du Bureau à la seule personne en mesure d'effectuer le travail.

	Marchés initiaux de moins de 25 000 $[1]			Marchés initiaux de 25 000 $ ou plus[1]		
	(Milliers de $)	Nombre	Pourcentage	(Milliers de $)	Nombre	Pourcentage
Marchés avec appel d'offres	0	0	0	693,0	16	94,1
Marchés sans appel d'offres	3 443,6	425	100,0	42,0	1	5,9
Total	3 443,6	425	100,0	735,0	17	100,0

[1] Honoraires seulement

Tableau 8 Rémunération et avantages sociaux

Voici un sommaire de la rémunération et de certains avantages sociaux payés aux employés du Bureau par niveau. Les employés du Bureau reçoivent des avantages comparables à ceux des autres employés du gouvernement fédéral. Ces avantages ne sont pas présentés dans ce tableau.

Poste	ETP[1]	Salaire ($)	Prime au bilinguisme ($)	Rémunération au rendement ($)	Voiture de fonction[2] ($)	Cotisation à des clubs ($)	Total ($)
Vérificatrice générale	1	257 800[3]			3 792	551	262 143
Sous-vérificateur général	0,1	177 800–212 830		0 – 14 000			177 800 – 226 830
Vérificateurs généraux adjoints et commissaire à l'environnement et au développement durable	11	126 430–167 295		0 – 14 000		551[4]	126 430 – 181 846
Directeurs principaux supérieurs	4	100 740–145 950		0 – 11 250			100 740 – 157 200
Directeurs principaux	58	100 740–129 930		0 – 11 250			100 740 – 141 180
Directeurs	99	75 060–104 250		0 – 9 000			75 060 – 113 250
Vérificateurs	208,9	30 750 –76 000	800	0 – 3 000			30 750 – 79 800
Agents des services à la vérification	63	46 125–76 875	800				46 125 – 77 675
Spécialistes des services à la vérification	113	28 894–56 795	800				28 894 – 57 595
	558						

[1] Équivalents temps plein (ETP) utilisés en 2003–04.

[2] Avantages imposables pour l'utilisation personnelle d'une voiture de fonction pour l'année civile 2003.

[3] Le salaire de la vérificatrice générale est établi par la loi en vertu du paragraphe 4(1) de la Loi sur le vérificateur général et est égal au salaire d'un juge puîné de la Cour suprême du Canada.

[4] Le Bureau paie la cotisation à un club de la commissaire à l'environnement et au développement durable.

Tableau 9 Frais de voyage et d'accueil ($)

	Voyages au pays	Voyages à l'étranger	Frais d'accueil
Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada	13 012	17 879	3 762
Johanne Gélinas, commissaire à l'environnement et au développement durable	4 419	46 673	16 911

Voyages. Les voyages au pays servent à appuyer directement les diverses activités du Bureau comme les vérifications des ministères et organismes fédéraux, de sociétés d'État et des administrations territoriales; les discours portant sur les travaux du Bureau; et notre participation aux travaux de diverses organisations comme le Conseil canadien des vérificateurs législatifs et CCAF-FCVI inc.

Le Bureau participe aux activités de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) et siège à un certain nombre de ses commissions et groupes de travail. Les employés du Bureau effectuent aussi des voyages à l'étranger pour examiner les activités internationales de ministères et d'organismes comme l'Agence canadienne de développement international et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Les frais de voyage comprennent le coût du transport, du logement, des repas et d'autres frais de voyage (p. ex. les frais accessoires et les frais d'améliorations aéroportuaires).

Frais d'accueil. Des frais d'accueil sont engagés pour appuyer les réunions avec des parlementaires, des hauts fonctionnaires de ministères et organismes fédéraux, des conseillers externes, des employés du Bureau du vérificateur général et des représentants d'autres organisations afin de discuter des travaux du Bureau. En assurant la présidence et le secrétariat du Groupe de travail sur la vérification environnementale, le Bureau joue, par l'entremise de la commissaire à l'environnement et au développement durable, un rôle de chef de file en donnant son appui aux membres du Groupe de travail et en organisant des réunions et des conférences. En 2003–2004, des réunions ont eu lieu en Pologne et au Pérou.

Un tableau des frais engagés par Sheila Fraser et Johanne Gélinas se trouve sur notre site Web sous la rubrique « À propos du Bureau ».

États financiers

Office of the Auditor General of Canada
Bureau du vérificateur général du Canada

Responsabilité de la direction

La direction du Bureau du vérificateur général du Canada est responsable de la préparation des états financiers ci-joints et de l'information y afférente contenue dans le présent Rapport sur le rendement. Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Lorsque plusieurs méthodes comptables existent, la direction a choisi les méthodes qui, selon elle, sont appropriées dans les circonstances. Dans les cas où des estimations ou décisions fondées sur le jugement s'imposaient, la direction a déterminé ces montants selon une méthode raisonnable. L'information financière présentée ailleurs dans le Rapport sur le rendement du Bureau est conforme à ces états financiers vérifiés.

Pour s'acquitter de sa responsabilité relativement à la présentation de l'information financière, la direction a établi des politiques, des procédures et des systèmes de contrôle interne destinés à fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés contre les pertes ou les usages non autorisés, que les opérations sont conformes aux autorisations directrices et que les systèmes produisent de l'information financière fiable. Ces systèmes de contrôle interne sont régulièrement vérifiés et évalués par les vérificateurs internes et la direction prend les mesures nécessaires pour répondre adéquatement à leurs recommandations. La direction reconnaît les limites inhérentes à tout système de contrôle interne, mais croit que le Bureau a mis sur pied des systèmes de contrôle efficaces et bien adaptés au moyen de la sélection judicieuse des employés, de la division adéquate des responsabilités, d'activités de formation et de perfectionnement et de l'application de politiques et de procédures officielles.

Le Conseil de direction du Bureau supervise la préparation par la direction des états financiers et approuve les états financiers et l'information y afférente sur recommandation du Comité de vérification du Bureau. Pour recommander au Conseil de direction d'approuver les états financiers, le Comité de vérification passe en revue avec la direction les contrôles internes du Bureau sur l'information financière présentée et les conventions et procédures comptables appliquées par le Bureau aux fins de la présentation de l'information financière. De plus, il rencontre séparément les vérificateurs internes et externes du Bureau pour analyser les résultats de leurs vérifications.

Le rapport des vérificateurs externes sur la fidélité de la présentation de ces états financiers et leur conformité aux principes comptables généralement reconnus du Canada est inclus dans le présent Rapport sur le rendement.

La vérificatrice générale du Canada

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA

La contrôleure et agente financière supérieure

Mary Clennett

Mary Clennett, CA

Ottawa, Canada
le 28 juin 2004

Rapport des vérificateurs

Au président de la Chambre des communes

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Bureau du vérificateur général du Canada au 31 mars 2004 et les états des résultats, du déficit et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Bureau. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Bureau au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

De plus, à notre avis, les opérations du Bureau dont nous avons eu connaissance au cours de notre vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements et à la *Loi sur le vérificateur général.*

Welch & Company LLP et
Lévesque Marchand S.E.N.C.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 28 juin 2004

Bureau du vérificateur général du Canada
État de la situation financière
au 31 mars

	2004	2003
Actif		
À court terme		
Somme à recevoir du Trésor	7 076 078 $	4 549 117 $
Débiteurs	913 869	1 235 867
	7 989 947	5 784 984
Immobilisations (note 4)	7 130 607	5 781 745
	15 120 554 $	11 566 729 $
Passif et déficit		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Somme due aux employés	3 143 515 $	2 575 357 $
Somme due à d'autres parties	4 263 283	2 228 197
Vacances à payer	2 686 779	2 635 639
Tranche à court terme des indemnités de cessation d'emploi	2 728 112	2 536 832
	12 821 689	9 976 025
Indemnités de cessation d'emploi (note 5)	9 770 860	9 307 475
Déficit (note 6)	(7 471 995)	(7 716 771)
	15 120 554 $	11 566 729 $

Éventualités (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par
La vérificatrice générale du Canada

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA

La contrôleure et
agente financière supérieure

Mary Clennett

Mary Clennett, CA

Bureau du vérificateur général du Canada
État des résultats
de l'exercice terminé le 31 mars

	2004	2003
Charges (note 7)		
Vérifications de gestion et études	39 617 157 $	38 397 872 $
Vérifications comptables des sociétés d'État, d'administrations territoriales et d'autres organisations	22 350 211	20 618 025
Vérification comptable des états financiers sommaires du gouvernement du Canada	4 393 421	5 692 527
Examens spéciaux des sociétés d'État	4 311 941	3 845 356
Surveillance des activités de développement durable et pétitions en matière d'environnement	2 600 368	2 677 215
Évaluation des rapports sur le rendement des Agences	1 053 166	897 874
Coût total des vérifications	74 326 264	72 128 869
Pratiques professionnelles (note 8)	6 028 158	7 426 172
Coût total de fonctionnement	80 354 422	79 555 041
Coûts recouvrés		
Vérifications d'organisations internationales	824 664	787 658
Autres	105 882	484 402
Total des coûts recouvrés	930 546	1 272 060
Coût net de fonctionnement	79 423 876 $	78 282 981 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Bureau du vérificateur général du Canada
État du déficit
de l'exercice terminé le 31 mars

	2004	2003
Déficit au début de l'exercice (note 6)	(7 716 771)$	(8 792 556)$
Coût total de fonctionnement	(80 354 422)	(79 555 041)
Crédits parlementaires utilisés (note 3)	71 762 501	71 735 350
Services fournis sans frais par d'autres ministères (note 7)	8 836 697	8 895 476
Déficit à la fin de l'exercice	(7 471 995)$	(7 716 771)$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Bureau du vérificateur général du Canada
État des flux de trésorerie
de l'exercice terminé le 31 mars

	2004	2003
Activités de fonctionnement		
Sorties de fonds	(66 724 993)$	(71 826 063)$
Rentrées de fonds	830 554	1 272 060
Encaisse liée aux activités de fonctionnement	(65 894 439)	(70 554 003)
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(3 344 113)	(3 160 988)
Produits de l'aliénation d'immobilisations	3 012	50 990
Encaisse liée aux activités d'investissement	(3 341 101)	(3 109 998)
Activités de financement		
Crédits parlementaires utilisés (note 3)	71 762 501	71 735 350
Encaisse liée aux activités de financement	71 762 501	71 735 350
Augmentation (diminution) de la somme à recevoir du Trésor au cours de l'exercice	2 526 961	(1 928 651)
Somme à recevoir du Trésor au début de l'exercice	4 549 117 $	6 477 768 $
Somme à recevoir du Trésor à la fin de l'exercice	7 076 078 $	4 549 117 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Bureau du vérificateur général du Canada
Notes afférentes aux états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2004

1. Autorisation et objectif

La *Loi sur le vérificateur général*, la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un éventail d'autres lois et décrets énoncent les fonctions de la vérificatrice générale et de la commissaire à l'environnement et au développement durable. Ces fonctions ont trait à la vérification législative et à la surveillance des ministères et des organismes fédéraux, des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres organisations qui comprennent deux organisations internationales.

Le secteur d'activités du Bureau du vérificateur général du Canada est la vérification législative et comprend les vérifications de gestion (autrefois désignées comme vérifications de l'optimisation des ressources) et les études de ministères et d'organismes, la vérification comptable des états financiers sommaires du gouvernement du Canada, les vérifications comptables des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres organisations, les examens spéciaux des sociétés d'État, la surveillance des activités de développement durable et pétitions en matière d'environnement, et l'évaluation des rapports sur le rendement des Agences.

Le Bureau est financé au moyen de crédits annuels reçus du Parlement du Canada et n'est pas imposable aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu.*

Conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Bureau est un ministère du gouvernement du Canada aux fins de la *Loi* et figure à l'annexe 1.1.

2. Conventions comptables importantes

a) Présentation

Les états financiers du Bureau ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

b) Crédits parlementaires

Le Bureau est financé par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires annuels. Les crédits parlementaires sont présentés directement dans l'état du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont approuvés par le Parlement et utilisés par le Bureau.

c) Coûts recouvrés

Les coûts des vérifications sont payés à l'aide des crédits votés par le Parlement et octroyés au Bureau. Les revenus des vérifications d'organisations internationales représentent généralement les coûts directs et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les montants recouvrés sont déposés au Trésor et ne sont pas disponibles pour être utilisés par le Bureau.

d) Somme à recevoir du Trésor

Les opérations financières du Bureau sont traitées par l'entremise du Trésor du gouvernement du Canada. Le solde de la somme à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que le Bureau a droit de tirer du Trésor, sans autre crédit, afin de s'acquitter de ses obligations.

e) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût historique, moins l'amortissement cumulé. Le Bureau capitalise les coûts associés aux logiciels utilisés à l'interne, y compris les licences d'exploitation des logiciels, les frais d'installation, les coûts des contrats de services professionnels et les coûts salariaux des employés directement associés à ces projets. Les coûts de maintenance des logiciels, de gestion et d'administration des projets, de conversion des données et de formation et de perfectionnement sont passés en charges au cours de l'exercice où ils sont engagés.

L'amortissement des immobilisations est calculé à partir du moment où les immobilisations sont utilisées, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des immobilisations, de la façon suivante :

Immobilisations	Vie utile
Infrastructure et matériel informatiques	3 ans
Matériel de bureau	4 ans
Mobilier et agencements	7 ans
Logiciels	3 ans
Véhicule automobile	5 ans
Améliorations locatives	10 ans

f) Indemnités de cessation d'emploi et vacances à payer

Les indemnités de cessation d'emploi et les vacances à payer sont passées en charges au fur et à mesure qu'elles sont gagnées par les employés selon leurs conditions d'emploi et le salaire de l'employé à la fin de l'exercice. Les indemnités de cessation d'emploi et les vacances à payer représentent des obligations du Bureau qui sont financées par des crédits parlementaires au moment de la cessation d'emploi.

g) Services fournis sans frais par d'autres ministères

Les services fournis sans frais par d'autres ministères sont comptabilisés comme charges de fonctionnement par le Bureau à leur coût estimatif. Un montant correspondant est présenté directement dans l'état du déficit.

h) Imputation des charges

Le Bureau impute tous les coûts directs des salaires, des services professionnels, des voyages et les autres coûts associés directement à l'exécution des vérifications et des projets de pratiques professionnelles. Toutes les autres charges, y compris les services fournis sans frais, sont considérées comme des coûts indirects et sont imputés aux vérifications et aux projets de pratiques professionnelles en fonction des heures directes correspondantes.

i) Cotisations au Régime de retraite de la fonction publique

Les employés admissibles du Bureau participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Bureau contribuent tous deux

au Régime. Les cotisations versées par le Bureau pour les services rendus au cours de l'exercice sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les paiements sont effectués. En vertu de la loi actuelle, le Bureau n'est pas tenu de combler les insuffisances actuarielles du Régime.

j) Recours à des estimations

Ces états financiers sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, qui obligent la direction à faire des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants de l'actif et du passif déclarés à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges déclarés au cours de l'exercice. Les immobilisations et les indemnités de cessation d'emploi des employés sont les postes les plus importants pour lesquels des estimations sont faites. Les montants réels pourraient être différents des estimations de façon significative. Ces estimations sont revues annuellement et, si des ajustements sont nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers au cours de l'exercice où ils sont connus.

3. Crédits parlementaires

Le Bureau est financé par crédits parlementaires annuels. Les éléments constatés dans l'état des résultats et l'état du déficit au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'exercices antérieurs et postérieurs. Par conséquent, le coût net de fonctionnement de l'exercice fondé sur les principes comptables généralement reconnus du Canada est différent du total des crédits parlementaires utilisés au cours de l'exercice. En voici un rapprochement :

a) Rapprochement du coût net de fonctionnement et des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
Coût net de fonctionnement	79 423 876 $	78 282 981 $
Moins : charges n'ayant aucune incidence sur les crédits		
Amortissement des immobilisations	(1 989 647)	(1 607 136)
Services fournis sans frais par d'autres ministères	(8 836 697)	(8 895 476)
Autres	(17 245)	
Plus : Coûts recouvrés	930 546	1 272 060
	69 510 833	69 052 429
Variations des postes à l'état de la situation financière sans effet sur l'utilisation des crédits de l'exercice	(1 092 445)	(478 067)
Crédits parlementaires imputés aux opérations	68 418 388	68 574 362
Acquisitions d'immobilisations financées par crédits	3 344 113	3 160 988
Total des crédits parlementaires utilisés	71 762 501 $	71 735 350 $

b) Rapprochement des crédits parlementaires approuvés et des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
Crédits parlementaires approuvés :		
Dépenses de fonctionnement	66 611 200 $	65 008 663 $
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 781 325	8 748 270
Produits de l'aliénation d'immobilisations	3 012	50 990
	74 395 537	73 807 923
Moins : crédits périmés — Dépenses de fonctionnement [1]	(2 633 036)	(2 072 573)
Total des crédits parlementaires utilisés	71 762 501 $	71 735 350 $

[1]Sous réserve de l'approbation du Parlement, les organisations peuvent reporter au prochain exercice jusqu'à 5 p. 100 de leur budget de fonctionnement (montant fondé sur les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses). En 2003-2004, le Bureau a reporté 2,9 millions de dollars (3,0 millions en 2002-2003).

4. Immobilisations

	2004				2003
	Coût				
	Solde d'ouverture	Acquisitions nettes de l'exercice	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Infrastructure et matériel informatique	1 938 869 $	(12 831)$	1 685 055 $	240 983 $	349 929 $
Matériel de bureau	971 926	140 579	586 203	526 302	566 964
Mobilier et agencements	2 247 661	2 036 517	552 985	3 731 193	2 127 198
Logiciels	2 926 141	110 720	2 696 863	339 998	1 178 903
Véhicule automobile	24 305		11 342	12 963	17 824
Améliorations locatives	1 600 639	915 901	237 372	2 279 168	1 540 927
	9 709 541 $	3 190 886 $	5 769 820 $	7 130 607 $	5 781 745 $

La charge d'amortissement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004 est de 1 989 647 $ (1 607 136 $ en 2003).

5. Indemnités de cessation d'emploi

	2004	2003
Indemnités de cessation d'emploi au début de l'exercice	11 844 307 $	11 140 162 $
Charges pour l'exercice	1 392 850	981 019
Indemnités payées durant l'exercice	(738 185)	(276 874)
Indemnités de cessation d'emploi à la fin de l'exercice	12 498 972 $	11 844 307 $

Les indemnités de cessation d'emploi sont financées par des crédits parlementaires au moment de la cessation d'emploi.

6. Déficit

Le déficit représente les obligations du Bureau, après déduction des immobilisations, qui n'ont pas encore été financées par des crédits. Ce montant se compose principalement des passifs liés aux indemnités de cessation d'emploi et des vacances à payer.

Le solde d'ouverture du déficit, au 1er avril 2002, a été augmenté de 966 956 $, accompagné d'une réduction équivalente du poste Somme à recevoir du Trésor, afin de reclassifier une partie des passifs d'indemnités de cessation d'emploi et des vacances à payer, qui n'a pas encore été financée par des crédits parlementaires. Cette reclassification n'a pas touché l'utilisation des crédits parlementaires du Bureau.

7. Sommaire des charges par grande catégorie

Le sommaire des charges par grande catégorie pour les exercices terminés au 31 mars est le suivant :

	2004	2003
Salaires et avantages sociaux	57 938 872 $	56 725 505 $
Services professionnels	8 148 924	8 306 607
Locaux	5 305 289	5 816 564
Voyages, réinstallations et communications	4 226 220	4 429 505
Informatique, maintenance et réparations du matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements	3 293 058	2 752 033
Services d'impression et de publication	585 165	774 745
Services publics, matériaux et fournitures et autres paiements	477 970	372 046
Contribution à la CCAF-FCVI inc.	378 924	378 036
Coût total de fonctionnement	80 354 422 $	79 555 041 $

En 2004, le coût total de fonctionnement comprenait les services fournis sans frais par d'autres ministères, totalisant 8 836 697 $ (8 895 476 $ en 2003). Ce montant comprend 5 305 289 $ (5 816 564 $ en 2003) pour les locaux, 3 136 368 $ (3 078 912 $ en 2003) pour les cotisations de l'employeur au Régime de soins de santé de la fonction publique et au Régime de soins dentaires de la fonction publique, et 395 040 $ pour les avantages sociaux.

8. Pratiques professionnelles

Le Bureau travaille avec d'autres bureaux de vérification législative et des associations professionnelles comme l'Institut Canadien des Comptables Agréés, pour faire avancer les méthodes de vérification législative, les normes comptables et les meilleures pratiques. Les activités internationales comprennent la participation aux travaux d'organisations et à des événements qui influent sur le travail du Bureau comme vérificateur législatif. L'examen externe comprend le coût de la participation à l'examen externe d'autres bureaux nationaux de vérification législative et celui lié au fait d'être l'objet d'un examen externe.

	2004	2003
Activités internationales	2 668 134 $	2 352 551 $
Méthodes et gestion des connaissances	1 875 909	3 609 059
Conseil canadien des vérificateurs législatifs	528 123	418 074
Examen externe	406 513	519 296
Contribution à la CCAF-FCVI inc.	378 924	378 036
Participation à des activités de normalisation	170 555	149 156
Pratiques professionnelles	6 028 158 $	7 426 172 $

9. Éventualités

En 2000-2001, l'Alliance de la Fonction publique du Canada a engagé une poursuite au titre de la parité salariale contre l'État, alléguant que sept employeurs distincts ont exercé une discrimination fondée sur le sexe entre 1982 et 1997. Le Bureau, bien que n'étant pas partie à la poursuite, est l'un des sept employeurs nommés dans la poursuite. L'Alliance demande au Conseil du Trésor ou à l'employeur responsable d'augmenter rétroactivement les échelles salariales des employés de certains employeurs distincts pour mettre fin à la discrimination. La poursuite ne fait état d'aucun montant. De l'avis de la direction, le montant estimatif du passif éventuel au titre des employés du Bureau du vérificateur général, employés par le Bureau entre 1982 et 1997, est d'environ 5,41 millions de dollars. De plus, de l'avis de la direction, il est impossible de déterminer pour le moment les résultats de cette poursuite et aucun passif n'a été constaté dans les états financiers.

10. Opérations entre apparentés

Le Bureau est lié par propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Bureau effectue des opérations avec ces organisations dans le cours normal de ses activités et selon les conditions commerciales courantes. À titre de vérificateur du Parlement, le Bureau assure son indépendance et son objectivité lorsqu'il effectue de telles opérations.

En 2004, le Bureau a engagé des charges de 21 821 371 $ (22 275 386 $ en 2003) et recouvré des coûts de 3 491 933 $ (1 521 435 $ en 2003) à la suite d'opérations réalisées dans le cours normal de ses activités avec d'autres ministères, organismes et sociétés d'État au cours de l'exercice. Ces

charges comprennent des services fournis sans frais de 8 836 697 $ (8 895 476 $ en 2003), comme le décrit la note 7.

Au 31 mars, les débiteurs et créditeurs avec d'autres ministères et sociétés d'État s'établissent comme suit :

	2004	2003
Débiteurs	645 583 $	1 111 492 $
Créditeurs	868 844	863 225

11. Avantages de retraite

Les cotisations au Régime de retraite de la fonction publique représentent le total des obligations de retraite du Bureau et sont constatées au fur et à mesure que les services sont rendus par les employés. La contribution du Bureau au Régime pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 était de 5 540 303 $ (5 922 577 $ en 2003).

Section V — Information supplémentaire

Les nouveautés dans le *Rapport sur le rendement de 2003-2004*

La structure de notre *Rapport sur le rendement de 2003-2004* a été légèrement modifiée :

- Nous avons continué de perfectionner et d'améliorer notre chaîne de résultats à la page 18.
- La section I présente maintenant les points saillants de notre rendement à la suite du message de la vérificatrice générale et de la déclaration de la direction.
- La section III présente notre rendement en fonction des trois objectifs de notre plan stratégique au lieu de les présenter en fonction des cinq défis stratégiques.
- La section IV comprend maintenant les résultats du projet de perfectionnement des pratiques de vérification.

Rapports exigés par la loi

Rapport de la vérificatrice générale du Canada à la Chambre des communes	Publié périodiquement et diffusé selon divers formats, ainsi que dans notre site Web.
Rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable à la Chambre des communes	Publié tous les ans et diffusé selon divers formats, ainsi que dans notre site Web.
Opinion et observations de la vérificatrice générale sur les états financiers du gouvernement du Canada	Publiée tous les ans dans les Comptes publics du Canada, Volume I, et diffusée sur Internet.
Opinion sur les états financiers condensés du gouvernement du Canada	Publiée tous les ans dans le Rapport financier annuel du gouvernement du Canada.
Opinions de la vérificatrice générale sur plus de 100 états financiers de sociétés d'État fédérales, d'autres organisations, d'administrations et d'organisations territoriales et d'organisations internationales	Publiées dans les divers rapports exigés par la loi et contenant les états financiers de ces organisations.
Examens spéciaux des sociétés d'État	Soumis tous les cinq ans aux conseils d'administration.
Rapport annuel sur d'autres questions à l'Assemblée législative du Yukon, à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest et à l'Assemblée législative du Nunavut	Soumis tous les ans aux assemblées législatives, pour le consulter, s'adresser au greffier des assemblées respectives.
Évaluation des rapports sur le rendement des agences	Présentée annuellement aux conseils de direction.

Renvois à des sites Web

Beaucoup de sujets, intéressants mais non essentiels à notre rapport sur le rendement, sont affichés dans les sites Web.

Bureau du vérificateur general du Canada	
Bureau du vérificateur général	www.oag-bvg.gc.ca
Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/00agbio_f.html
Commissaire à l'environnement et au développement durable	www.oag-bvg.gc.ca/domino/cesd_cedd.nsf/html/menu1_f.html#commissaire
Loi sur le vérificateur général	laws.justice.gc.ca/fr/A-17/index.html
Loi sur la gestion des finances publiques	laws.justice.gc.ca/fr/F-11/index.html
Rapports au Parlement	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/99repm_f.html
Observations de la vérificatrice générale sur les états financiers du gouvernement du Canada	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/99pac_f.html
Publications	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/99menu5f.html
Rapports de revue des pratiques et de vérification interne	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/02int_f.html
Rapport d'examen des vérificateurs externes	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/00qms_f.html
Stratégie de développement durable, 2004-2006	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/sdsoag_f.html
Évaluation de la capacité de contrôleur et plan d'action	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/04mcca_f.html
Gouvernement du Canada	
Parlement	www.parl.gc.ca
Comité permanent des comptes publics	www.parl.gc.ca
Comité permanent de l'environnement et du développement durable	www.parl.gc.ca
Comité permanent des finances nationales	www.parl.gc.ca
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	www.tbs-sct.gc.ca
Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes — Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada	www.tbs-sct.gc.ca/res_can/rc_f.html
Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats de l'Initiative de modernisation de la fonction de contrôleur	www.tbs-sct.gc.ca/cmo_mfc/resources2/RMAF/RMAF02_f.asp
Cadre de responsabilisation de gestion du SCT	www.tbs-sct.gc.ca/maf-crg/index_f.asp
Stratégie d'information financière	www.tbs-sct.gc.ca/fin/sigs/FIS-SIF/FIS-SIF_f.asp

Organismes professionnels	
Conseil canadien des vérificateurs législatifs	www.ccvl.ca
CCAF-FCVI inc.	www.ccaf-fcvi.com/french
Société canadienne d'évaluation	www.evaluationcanada.ca
Institut Canadien des Comptables Agrées	www.cica.ca/index.cfm/ci_id/17150id/2.htm
INTOSAI — Groupe de travail sur la vérification environnementale	www.environmental-auditing.org
Institut de la gestion financière du Canada	www.fmi.ca
International Federation of Accountants	www.ifac.org
Institute of Internal Auditors	www.theiia.org
Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI)	www.intosai.org
Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies	www.unsystem.org/auditors/fr/external-fr.htm

Notes sur nos méthodes

1. En 2001-2002, nous avons mené un sondage auprès des parlementaires, y compris des membres du Comité permanent des comptes publics et du Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Nos questions portaient sur leur compréhension du Bureau, notre crédibilité et notre rendement, ainsi que sur les sujets qu'ils aimeraient que la vérificatrice générale aborde au cours des prochaines années.

   Pour notre sondage, nous avons élaboré une méthode complète qui tient compte des multiples aspects de notre relation avec le Parlement. Toutes les entrevues ont été menées par un expert-conseil pour garantir l'objectivité des résultats. Dans un premier temps, nous avons pris rendez-vous pour réaliser un entretien avec tous les membres du Comité permanent des comptes publics et du Comité permanent de l'environnement et du développment durable, étant donné qu'ils sont les plus susceptibles d'utiliser nos rapports. L'expert-conseil s'est entretenu avec 16 des 17 membres du Comité permanent des comptes publics et 12 des 16 membres du Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Les députés et les sénateurs ont fait l'objet d'un échantillonnage aléatoire et ceux qui ont été retenus ont été invités à participer à une entrevue. L'échantillon était formé de 60 parlementaires, et la marge d'erreur est de ± 9,8 p. 100, 18 fois sur 20. Pour chacune des questions, l'intervalle de confiance est probablement plus faible. Pour atteindre ce niveau, 104 députés et sénateurs ont été contactés et nous avons obtenu un taux de réponse de 58 p. 100 La plupart des députés et des sénateurs qui ont refusé de participer au sondage ont affirmé qu'ils étaient trop occupés en raison de la session parlementaire écourtée et de conflits d'horaire.

2. Quand nous comptons le nombre d'audiences et de séances d'information auxquelles nous participons, nous tenons compte de nos comparutions devant le Comité permanent des comptes publics ainsi que devant les autres comités parlementaires de la Chambre des communes et du Sénat. L'autre indicateur (vérifications de la gestion étudiées par les comités parlementaires) est le ratio des vérifications de 2003-2004 qui ont donné lieu à une audience, par rapport au nombre total de rapports de vérification publiés au cours du même exercice. Nous indiquons le ratio des rapports de vérification étudiés par les comités parlementaires par rapport à ceux qui ont été publiés au cours de l'exercice. Cette étude peut se produire au cours d'un exercice suivant, mais elle contribuerait au rendement du Bureau pour l'exercice où le rapport a été publié. Toute révision des chiffres historiques serait indiquée. Enfin, l'écart entre le pourcentage de vérifications étudiées par les comités parlementaires doit être interprété avec prudence. Nous avons publié moins de rapports de vérification en 2001-2002, ce qui a permis aux comités de consacrer plus de temps à l'étude de chacun des rapports. Le nombre plus élevé de vérifications par rapport au nombre d'audiences explique les variations de rendement.

3. Nous analysons le contenu des rapports du Comité permanent des comptes publics au sujet des rapports de la vérificatrice générale afin d'évaluer la mesure dans laquelle le Comité appuie nos recommandations. Nous estimons que le Comité appuie nos recommandations lorsqu'il présente des recommandations qui sont analogues aux nôtres et qu'il donne son appui à toutes nos recommandations dans ses rapports. Étant donné que les rapports du Comité sur les vérifications qui sont publiés à la fin de l'année en cours sont habituellement déposés au cours de l'exercice suivant, les données qui servent à mesurer notre rendement pour 2003-2004 sont incomplètes et ne reflètent pas notre rendement avec exactitude. Le Comité n'a pas eu le temps d'examiner nos vérifications de mars 2004 en raison de l'intérêt suscité par la vérification sur le Programme de commandites et les élections fédérales.

4. Les équipes de vérification sont chargées du suivi des recommandations en suspens. Pour effectuer ce suivi, elles se fondent sur leur connaissance des activités de l'organisation, l'examen de sa documentation et, dans certains cas, sur des entretiens avec ses représentants. Nous n'avons pas vérifié la fiabilité de cette information. Les recommandations découlant des vérifications à l'échelle gouvernementale et des vérifications réalisées par la commissaire à l'environnement et au développement durable sont exclues.

   En 2002, nous avons modifié cet indicateur de rendement pour mettre davantage l'accent sur la mesure dans laquelle les ministères mettent entièrement en œuvre nos recommandations en une période de temps raisonnable. Au cours de l'année à venir, nous établirons une référence qui nous permettra de fixer une cible. Ce nouvel indicateur porte sur une période de quatre ans. Nos données historiques montrent que les ministères et organismes ont souvent besoin de cette période pour mettre en oeuvre nos recommandations. Pour appliquer la même méthode et pour avoir des séries de données sur trois ans, en 2002, nous avons fait rapport sur nos recommandations de 1998. Avant 2002, nous mesurions le nombre de recommandations mises en œuvre sur une période de cinq ans.

5. Les questions posées dans les sondages sur les vérifications comptables annuelles et les vérifications de gestion sont quelque peu différentes, mais il est tout de même possible d'établir des comparaisons générales entre les deux types de vérifications.

   S'agissant des vérifications comptables annuelles, 121 questionnaires ont été envoyés en tout : 71 à des directeurs financiers et 50 à des présidents de comité de vérification. Quatre-vingt-deux questionnaires nous ont été renvoyés, ce qui représente un taux de réponse global de 68 p. 100. Nous avons reçu 54 questionnaires des directeurs financiers et 28 des présidents de comité de vérification. Le taux de réponse de ces deux groupes est donc de 76 p. 100 et de 56 p. 100, respectivement. La marge d'erreur pour les résultats du sondage sur la vérification comptable est de plus ou moins 5,8 p. 100, 19 fois sur 20.

   S'agissant des vérifications de gestion, 79 questionnaires ont été envoyés en tout à des sous-ministres ou à leurs homologues. Soixante-deux questionnaires ont été renvoyés, ce qui représente un taux de réponse de 78 p. 100. La marge d'erreur pour les résultat du sondage sur la vérification de gestion est de plus ou moins 6,1p. 100, 19 fois sur 20.

6. Le sondage mené auprès des employés du Bureau du vérificateur général a été réalisé en utilisant l'intranet. Au total, 652 invitations ont été envoyées. Et 450 employés ont répondu au sondage. Le taux de réponse global est donc de 69 p. 100. Ce sondage présente une marge d'erreur de plus ou moins 2,6 p. 100, 19 fois sur 20.

7. Ces données n'englobent pas les employés qui ne sont pas visés par les exigences linguistiques pour diverses raisons, comme l'approche de la retraite. Quinze directeurs principaux et vérificateurs généraux adjoints sur 72 ont été exemptés.